

# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13575 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Fontaine - MARDI 20 SEPTEMBRE 1988

## Haiti à nouveau déchiré

L'histoire mouvementée d'Haiti vient de connaître un nouveau rebondissement. Le général putschiste Henri Namphy, qui avait déposé le président Leslie Manigat, mal élu cinq mois plus tôt, vient à son tour d'être écarté, le samedi 17 septembre, par un autre militaire, le général Prosper Avril. Ce nouveau coup d'Etat, qui n'a pas donné lieu à de violents affrontements, est intervenu à un moment où le pays connaissait le retour d'une terreur qui semblait laisser l'ancien pouvoir indifférent.

Le nouveau chef de l'Etat, si l'on en juge par ses premières déclarations, souhaite remettre le processus démocratique sur les rails et s'apprête à constituer un gouvernement civil et militaire en faisant appel à des personnalités en vue de l'opposition, comme Marc Bazin, ancien candidat à la présidence du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH). Le général Avril, qui a effectué de nombreux séjours et stages militaires à Washington, affiche aussi son intention de lever le plus rapidement possible les obstacles à une reprise de l'aide américaine.

Le coup d'Etat pourrait être bénéfique pour ce pays déchiré et ruiné, par contraste avec l'échec cuisant du général Namphy, dont l'immobilisme et l'incapacité étaient évidents. Mais les réserves ne manquent pas. Tout d'abord, sur l'origine même du putsch, menagé par des hommes de troupe et des sous-officiers. On peut s'interroger sur leurs motivations profondes, alors que l'une de leurs revendications concerne la nomination du colonel Jean-Claude Duvalier, commandant des casernes Desbassines, au poste de chef d'état-major des armées. Le colonel est sérieusement soupçonné d'être l'un des hommes forts du trafic de drogue en Haïti, dont il aurait fait profiter la troupe.

Même si le général Avril ne semble pas encore avoir accédé à cette demande, le nouveau chef de l'Etat lui-même n'est pas à l'abri de tout soupçon. Toute sa carrière militaire s'est en effet déroulée au côté de la famille Duvalier, père et fils. Il était même membre du corps et le commandant de la "Doc". C'est donc un personnage pour le moins ambigu, qui avait été écarté du premier gouvernement provisoire sous la pression populaire, malgré le rôle d'intermédiaire qu'il avait joué au moment du départ de Jean-Claude Duvalier.

Il n'en reste pas moins que la population haïtienne, soumise depuis de longues années à la violence et au dénuement, peut pour l'instant s'accrocher à ce nouvel espoir. Si fragile soit-il.

Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial à Haïti et le portrait du nouveau chef de l'Etat.

M 0147 - 0920 D - 4,50 F  
3790147004500 09200

## Après avoir repris le pouvoir en Birmanie L'armée réprime brutalement des manifestations à Rangoun

Le général Saw Maung, ministre de la défense, a pris le pouvoir dimanche 18 septembre à Rangoun, à la tête d'un comité de militaires « pour la restauration de la paix ». Le nouveau régime a interdit toute manifestation et annoncé que des élections auraient lieu une fois le calme rétabli. Ce coup d'Etat a été accueilli par des manifestations d'opposition à Rangoun, qui ont été réprimées dans le sang.

L'armée a ouvert à nouveau le feu ce lundi 19 septembre à Rangoun contre les milliers de manifestants qui étaient descendus dans la rue. Une cinquantaine d'étudiants et de bonzes, et vingt à trente soldats auraient trouvé la mort au cours de ces affrontements. De graves incidents se seraient aussi produits à Mandalay, la seconde ville du pays. Ces morts s'ajoutent à la quarantaine de civils et à la quinzaine de militaires tués dimanche quand l'armée a tenté de réprimer le mouvement de protestation.

De nombreux manifestants s'étaient rassemblés lundi à proximité du principal bâtiment administratif, de l'ambassade américaine et de la pagode Sule, au centre-ville, pour exprimer leur opposition au retour en force des militaires.

(Lire l'article de notre envoyé spécial page 5, et nos informations page 7.)

## 3 000 postes non pourvus aux derniers concours M. Jospin lance la campagne pour recruter des professeurs

M. Lionel Jospin doit lancer, le jeudi 22 septembre, une « campagne de communication » destinée à attirer les étudiants vers la profession d'enseignant, et annoncer une spectaculaire augmentation en 1989 du nombre de postes offerts aux concours de recrutement du second degré.

Cette année encore, trois mille emplois de professeur n'ont pu être attribués faute de postulants ayant un niveau suffisant.

« Les élèves auront-ils encore des profs demain ? » La question que vient de lancer le SNES (FEN) premier syndicat d'enseignement du second degré, n'est pas une simple provocation. Déjà M. Monory avait tiré le signal d'alarme sur la crise de recrutement dans l'éducation nationale et M. Jospin a exprimé des préoccupations analogues.

Le bilan des derniers concours de recrutement - CAPES et agrégation, - même s'il marque une légère amélioration, ne porte pas à l'optimisme : alors que six mille professeurs du second degré sont partis à la retraite cette année, quatre mille trois cents nouvelles recrues seulement ont pu être sélectionnées (1).

PHILIPPE BERNARD.  
(Lire la suite page 14.)

(1) Sur 7950 admis aux concours de l'agrégation, des CAPES et CAPET externes et de professeurs de lycée professionnels, seuls 4318 s'exercent par la profession d'enseignement.

## Double victoire RPR dans l'Oise



Aux législatives partielles de l'Oise M. Olivier Dassault est élu à Beauvais-Nord et M. Jean-François Mancel à Beauvais-Sud. (Lire page 36.)

## L'élection présidentielle dans l'impasse

### Le veto des chrétiens libanais

Pour la première fois depuis deux ans, le centre ville dévasté de Beyrouth a été le théâtre, dimanche 18 septembre, d'échanges de tirs. Cet incident a coïncidé avec le rejet, par la milice chrétienne des Forces libanaises et par le commandement de l'armée, de l'accord intervenu entre la Syrie et les Etats-Unis en vue de sortir le Liban de la crise, et de permettre l'élection présidentielle.

BEYROUTH  
de notre envoyé spécial

A quatre jours de la date fatidique du 23 septembre, terme officiel du mandat du président Amine Gemayel, l'impasse politique est totale au Liban, où s'est évanoui « l'espoir de la médiation miracle » des Etats-Unis auprès de la Syrie pour arracher un accord permettant la tenue de l'élection présidentielle. Les cinq jours passés à Damas par le secrétaire d'Etat adjoint amé-

ricain pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, qui a eu plus de vingt heures d'entretiens avec les officiels syriens - le ministre des affaires étrangères, M. Farouk Al Charrab, le vice-président Abdel Halim Khadidani, et enfin le président Hafez El Assad - ont certes permis la conclusion d'un accord syro-américain pour le choix d'un candidat à l'élection libanaise, mais celui-ci a été catégoriquement rejeté dimanche 18 septembre par les principales forces politiques du « réduit chrétien ».

FRANÇOISE CHIPAUD.  
(Lire la suite page 4.)

## Emile G. Léonard Histoire générale du protestantisme



Collection Quadrige puf  
Les livres des Puf questionnent le monde.

Tome 1: 416 pages  
Tome 2: 456 pages  
Tome 3: 800 pages

« Les 3 volumes sous coffret. ISF »

## Le gouvernement face à la crise de l'audiovisuel public

### Les impatiences de M<sup>me</sup> Tasca

La crise ouverte à la rédaction d'Antenne 2 a pris une ampleur inattendue et pose, au-delà du salaire des « présentateurs-stars », le problème des moyens et de l'avenir d'un service public mis à mal par la concurrence du secteur privé. Les préavis de grève des chaînes et radios publiques restent maintenus pour les 21 et 22 septembre.

Le gouvernement affronte sa première épreuve sur le terrain de l'audiovisuel. L'appel à la grève qui, lancé à Antenne 2, a gagné Radio-France, FR 3, et menace aujourd'hui Télédiffusion de France, n'a rien d'une réaction épidermique au salaire de Christine Ockrent. Le malaise, profond, couve depuis des mois (Le Monde du 9 juillet). La brusque poussée de fièvre trahit d'abord le désarroi d'un service public qui cherche désespérément sa raison d'être. Car tout est allé trop

vite, depuis quatre ans. 1985 marque le vrai début de la tentation commerciale.

C'est sur TF 1, chaîne publique, qu'Hervé Bourges introduit, avec la complicité passive de la Haute Autorité et du gouvernement socialiste de l'époque, la course à l'audience et le sponsoring, et ajoute les séries brésiliennes aux feuilletons américains. L'année suivante voit apparaître la concurrence de deux télévision privées (la 5 et TV 6 devenue M 6) sans que l'audiovisuel public songe à marquer sa différence. En 1987, la privatisation de TF 1 achève de brouiller les cartes. Les vedettes de la Une partent pour la 5, les stars et les cadres d'Antenne 2 émigrent sur TF 1.

Sur toutes les chaînes les salaires explosent, les importations de programme aussi. 1988 : l'audiovisuel public a perdu ses derniers points de repère ; il hésite entre la concurrence et la

complémentarité, balance entre l'élitisme et la loi de l'audimat, ne sait plus s'il est chaîne de référence ou télévision au rabais.

Arrive le mois de mai. Comme chaque fois, l'alternance politique plonge les chaînes publiques dans une attente morose : projets gelés, PDG en suris expédiant les affaires courantes, CNCL en fin de course se réfugiant dans le silence. Découragés, démotivés, techniciens et journalistes cultivent leurs état d'âme, tandis que les syndicats multiplient les motions de défiance, les appels du pied au gouvernement. Tous redoutent que la discussion d'une nouvelle loi sur l'audiovisuel ne prolonge encore pendant des mois les langueurs de cet intergègne. Ils sont tous tentés de boussuler les échéances, les uns pour voir changer les têtes des dirigeants, les autres parce qu'ils aspirent seulement à sortir de cette médiocrité.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.  
(Lire la suite page 27.)

## Les Jeux de Séoul

### Natation : une Française en bronze

La jeune Savoyarde Catherine Pleuniski a remporté la médaille de bronze du 100 m nage libre gagnée par l'Allemande de l'Est Kristin Otto. L'Américain Matt Biondi, favori du 200 m nage libre, a été devancé par l'Australien Armstrong, qui a établi un nouveau record du monde, et par le Suédois Holmertz.

### Gymnastique : déceptions chinoises

Le duel attendu avec les Soviétiques n'a pas eu lieu dans les exercices imposés.

### Plongeon : les atouts de Greg Louganis

Un entretien avec l'entraîneur du champion olympique de Los Angeles.

Lire pages 18 à 20

مركزنا من الأصل

# Etranger

### SUÈDE : malgré l'entrée des Verts au Riksdag

## Les élections législatives consacrent la prééminence de la social-démocratie

et les communistes, qui veulent accélérer le calendrier de démantèlement des douze réacteurs nucléaires actuellement en service. Le référendum organisé sur cette question en 1980 prévoit la fermeture des centrales avant 2010.

Fait assez remarquable, alors que dans les pays européens où les écologistes sont représentés au Parlement, les voix des Verts viennent principalement de la gauche, en Suède, c'est, semble-t-il, le contraire qui s'est produit. Le succès du Parti de l'environnement s'est d'abord fait aux dépens des conservateurs de

surtout par le plus faible taux de participation au scrutin depuis vingt-huit ans : 86,4 % des inscrits ont voté.

Conservateurs et libéraux n'ont pas réussi apparemment à mobiliser leurs troupes. Ces partis ont été victimes par ailleurs de l'impressionnante machine électorale social-démocrate. Dans ses campagnes électorales, le parti - ou plutôt le mouvement - comme on l'appelle ici - peut en effet compter sur l'appui sans faille de la centrale syndicale LO et de diverses organisations de consommateurs, locataires, retraités, élèves et handicapés, qu'il contrôle. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, toutes les « affaires » et tous les « scandales » liés à l'énergie ou à l'assassinat d'Olof Palme n'ont pas particulièrement ébranlé la social-démocratie ; peut-être seulement ont-ils poussé certains Suédois à s'abstenir dimanche.

vernement ; de même que certaines promesses de réformes, les premières depuis douze ans, sur le congé parental qui sera porté de neuf à dix-huit mois, ou la possibilité pour les jeunes mères de famille de travailler six heures par jour pendant deux ans.

A défaut de grande vision d'avenir, pragmatisme, prudence, sérieux, sont les forces principales des sociaux-démocrates suédois qui maintiennent en gros leur position et représentent plus de 43 % de l'électorat. S'il le faut, ils n'hésitent pas à mener une politique économique qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celle préconisée par les libéraux ou les conservateurs depuis 1932. Ils ont gouverné le pays pendant cinquante ans au total, et presque toujours en minorité.

Au cours de la dernière législature, M. Ingvar Carlsson, le successeur d'Olof Palme, s'est appuyé au Parlement tantôt sur les voix communistes, tantôt sur les voix d'un ou plusieurs partis bourgeois.

ALAIN DEBOVE

### Un référendum local

## Le vote anti-immigrés de Sjöbo

STOCKHOLM de notre correspondant

67,5 % contre 32 % : avec ce vote sans ambiguïté, qui pourrait faire école ailleurs en Suède, les électeurs de la petite commune de Sjöbo, dans le sud du pays, ont exprimé leur refus de recevoir des réfugiés sur leur territoire et de se laisser imposer une politique décidée à Stockholm.

La décision de tenir un référendum local avait été prise en octobre 1987 par une seule voix de majorité lors d'un vote houleux du conseil municipal de Sjöbo, ville qui avait à se prononcer sur l'accueil d'une quarantaine de réfugiés. A Stockholm et dans le reste de la Suède, les réactions avaient été indignées.

La direction du Parti du centre s'était désolidarisée de ses représentants officiels à Sjöbo, qui avaient décliné cette campagne. Depuis, la commune de Sjöbo, devenue le symbole d'une « triste xénophobie », selon l'expression du ministre de l'immigration, M. Georg Andersson, était divisée entre partisans du « oui » et partisans du « non » aux réfugiés.

Pendant la campagne, M. Sven Olof Olsson, l'agriculteur

centriste à l'origine de l'affaire, avait prêté un tract de huit pages, distribué dans tous les foyers, intitulé « Sjöbo, un exemple de démocratie » : un appel à profiter de l'occasion unique d'un référendum pour protester contre la politique actuelle en matière d'accueil des réfugiés, accusés d'être responsables de la récession économique du pays ainsi que du malaise des services hospitaliers.

Les résultats de ce référendum sont une « victoire de la démocratie », estimait dimanche M. Olsson. « Un résultat déconcertant, qui cassera un fort consensus à la commune », déplore de son côté M<sup>me</sup> Madeline Farnel, membre conservateur du conseil municipal et présidente de la commission des affaires sociales.

Vendredi soir à la télévision, tous les chefs de parti, réunis pour une ultime table ronde avant le scrutin de dimanche, s'étaient prononcés pour le « oui » à Sjöbo. Un habitant de la population suédoise, disait-on, est d'origine étrangère et huit millions, disait Bengt Westerberg, le leader libéral. Nous venons tous d'ailleurs.

FRANÇOISE NIÉTO.

### POLOGNE

## Au pèlerinage de Solidarité à Czestochowa l'heure était à la modération

CZESTOCHOWA de notre envoyée spéciale

Une mer de parapluies sur laquelle flottent, comme autant de bateaux, des centaines de banderoles de « Solidarnosc » : c'était samedi soir 17 et dimanche 18 septembre, le spectacle offert aux pègres qui, d'un autel dressé sur les remparts du monastère de Jasna Gora, ont célébré deux messes pour quelque quarante mille ouvriers venus en pèlerinage à Czestochowa.

La tradition du pèlerinage des ouvriers avait été lancée en plein état de guerre, en 1982, par le Père Popieluszko, assassiné deux ans plus tard et dont les parents étaient là aussi dimanche. A leurs côtés, quelques figures de Solidarité, mais surtout « Monsieur Lech, celui qui est toujours prêt à faire le mur des chantiers et celui du pouvoir » : le prêtre a nommé Lech Walesa en faisant allusion à son escalade des grilles des chantiers navals pour y rejoindre les grévistes, en août.

Mais, même si l'on a fait applaudir le président de Solidarité, l'heure était visiblement à la modération ce week-end, au moment où le pouvoir et l'opposition sont engagés, avec la bénédiction de l'Église, dans de délicates négociations. On attendait l'évêque Tokarczuk connu pour ses tirades radicales et anticommunistes : l'évêque a été remplacé au pied levé, pour un sermon insipide, par le Père Sitko.

On attendait un vrai discours de Lech Walesa, auquel ses collègues de Solidarité avaient demandé de donner aux ouvriers quelques explications sur le processus politique en cours, on n'a eu que quelques mots prononcés depuis l'autel à la fin de la messe : « Solidarité est et sera », a-t-il lancé avant d'aller se réunir avec des prêtres.

Pou ceux qui ont suivi le premier, ce sixième pèlerinage est clair : « Solidarité est maintenant très proche et l'an prochain nous viendrons seulement pour remercier la Vierge noire ». Quant à l'assistance « Solidarnosc » après ces phrases optimistes, elle en a vite été découragée par un orchestre qui, haut-parleurs aidant, couvrait sa voix.

Les circonstances avaient pourtant poussé la foule à plus d'audace que les années précédentes, perceptible dans le choix des banderoles : « Communistes, pensez à votre Nuremberg », « Nation, soulevé-toi », « Le communisme, c'est la terreur et l'injustice » en sont quelques exemples.

Et, devant la tiédeur des organisateurs du pèlerinage, c'est tout naturellement que quelques milliers d'ouvriers, menés par les mineurs du comité de grève de Jastrzebie, en Silésie, ont formé un cortège pour manifester, une heure durant, dans les rues de Czestochowa aux cris de « Pas de liberté sans Solidarité » et « Nous voulons Lech, pas Wojciech » (Jaruzelski), sans que la police intervienne. En tête, Alojze Pietrzyk, chef du comité de grève des mineurs, et Zbigniew Bujak, le héros de la clandestinité et dirigeant de Solidarité, qui a été porté en triomphe, tandis qu'un groupe de touristes hongrois faisait, en passant en autocar, un « V » de la victoire complice.

Pendant ce temps à Varsovie, le pouvoir multipliait les réunions - bureaux politiques, entretiens du général Jaruzelski avec les premiers secrétaires régionaux et le secrétaire du comité central du parti, convocation du conseil des ministres - à la veille de la réunion du parlement, lundi 19 septembre.

SYLVIE KAUFFMANN.

### ISLANDE

## Démission du gouvernement

REYKJAVIK de notre correspondant

Le premier ministre islandais, M. Thorstein Pálsson (centriste), a remis samedi 17 septembre la démission de son gouvernement au président de la République, M<sup>me</sup> Vigdís Finnbogadóttir, à l'issue du conseil des ministres.

Ainsi prend fin la fragile coalition de centre-droite formée en juillet 1987 et au sein de laquelle conservateurs, agrariens et sociaux-démocrates étaient divisés quant à la politique économique à suivre. La décision de M. Pálsson fait suite à plusieurs semaines d'incertitude face à une crise économique due à une baisse du prix du poisson sur le marché international. La pêche constitue en effet 75 % du total des exportations de l'île. L'Islande s'est en outre laissé prendre une nouvelle fois par le démon inflationniste dont elle avait su se débarrasser avant les dernières élections du 8 juillet 1987 : le taux d'inflation est de 30 % sur les douze derniers mois.

Comment mener une politique d'austérité sans toucher au plein emploi et sans provoquer la colère des syndicats ? Cette question divi-

sait le gouvernement de coalition, les conservateurs souhaitant dévaluer, les agrariens baisser les salaires de 9 % et les sociaux-démocrates bloquer les salaires et les prix.

Après l'échec d'une première dévaluation de 6 % en février, puis d'une seconde de 12 % en mai dernier, les sociaux-démocrates et les agrariens considéraient une nouvelle dévaluation comme une mesure inutile et ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas, dans ces conditions, poursuivre leur collaboration avec les centristes.

M<sup>me</sup> Finnbogadóttir a estimé dimanche qu'il n'était pas envisageable de procéder à des élections générales, d'autant que le dernier gouvernement - s'était cherché pendant près de deux mois - après le scrutin de mai 1987. Fort de quarante et un des soixante-trois députés de l'Althing, l'actuel gouvernement pourrait être remplacé par un gouvernement minoritaire, composé des seuls agrariens et sociaux-démocrates. Ce gouvernement bénéficierait au coup par coup de l'appui de l'un ou l'autre des partis d'opposition.

GÉRARD LEMARQUIS.

STOCKHOLM de notre envoyé spécial

Avec 178 sièges contre 151 pour les trois formations de l'opposition de centre droit et 20 pour les nouveaux venus du Miljö Partiet (Parti de l'environnement), la gauche social-démocrate et communiste sort sans égratignure des élections législatives du dimanche 18 septembre et continuera de disposer d'une majorité confortable au Riksdag.

Bien qu'ils réalisent leur score le plus bas depuis 1979, les sociaux-

### La répartition des voix et des sièges

	% des voix	Sièges
Parti social-démocrate	43,6 (- 1,1)	157 (- 2)
Parti communiste	6,9 (+ 0,5)	21 (+ 2)
Parti du centre	11,4 (+ 1,5)	41 (- 2)
Parti libéral	12,2 (- 2)	44 (- 7)
Parti de l'environnement (Verts)	18,4 (- 2,9)	66 (- 70)
Parti chrétien-démocrate	5,6 (+ 4)	20 (0)
Participation	3 (+ 1,5)	0 (- 1)
	86,4 (- 3,5)	

démocrates du premier ministre, M. Ingvar Carlsson, demeurent, avec 43,6 % des suffrages, de loin la plus grande formation politique du pays. De surcroît, le chef du gouvernement peut compter sur le soutien des communistes du VPK, qui progressent légèrement (5,9 %, soit plus 0,5). Ces derniers, pour qui les sondages annonçaient un recul sensible, ont sans doute bénéficié du vote tactique de dernière heure de certains sociaux-démocrates qui ont voulu assurer au VPK une représentation parlementaire, autrement dit, un résultat supérieur à 4 %.

La période attendue des écologistes n'a pas été aussi forte que prévu. Ils obtiennent quand même 5,6 % des suffrages et 20 sièges. Leur entrée au Parlement constitue un événement « historique ». C'est la première fois en effet depuis 1917 qu'un nouveau parti réussit à s'installer au Parlement de Stockholm. Toutefois, ils ne seront pas suffisamment nombreux dans la nouvelle Assemblée pour jouer le rôle charnière entre les deux blocs qu'ils auraient souhaité tenir afin d'infléchir les décisions politiques concernant, par exemple, l'énergie nucléaire ou l'emploi des engrais chimiques dans l'agriculture. Ils présenteront naturellement leurs propositions, mais les sociaux-démocrates, forts de leur majorité, pourront très bien, s'ils le choisissent, les ignorer.

Le gouvernement aurait cependant tort de montrer trop d'optimisme. Les Verts dans certains domaines, notamment celui de l'énergie nucléaire, sont sur la même longueur d'ondes que les centristes

M. Carl Bildt et des libéraux de M. Bengt Westerberg. Les premiers, avec 18,4 % des voix, perdent presque deux points et dix sièges ; et les seconds, que les sociaux-démocrates avaient désigné, comme leurs adversaires numéro un en raison de la popularité de leur chef, révélation des élections de 1985, ne recueillent que 12,2 % (- 2) des voix et perdent sept mandats.

### Une opposition peu convaincante

Dans le camp bourgeois, les seuls à tirer leur épingle du jeu sont les centristes de M. Olof Johansson, qui ont axé leur campagne électorale sur les questions d'environnement et la défense des personnes âgées touchant à leur retraite. En terme de votes depuis quinze ans, les centristes progressent légèrement, 11,4 % contre 9,9 % en 1985. Mais ils perdent deux sièges pour des raisons techniques. Lors des précédentes élections, ils avaient, en effet, présenté des listes communes avec le petit Parti chrétien-démocrate (KDS), ce qui leur avait donné un apport de voix. Cette alliance n'avait pas plu aux militants, et les deux formations avaient finalement décidé de divorcer.

Pour les trois partis « bourgeois », ces élections sont un revers éclatant, puisqu'ils perdent au total dix-neuf sièges. Cet effondrement s'explique par leur incapacité à présenter un programme commun avant les élections, leurs divergences de vues sur la politique énergétique et fiscale et

### TURQUIE

## Le premier ministre menace de se retirer en cas d'échec au prochain référendum

Un référendum de pure routine, dimanche prochain 25 septembre, sur l'avancement de quatre mois des élections municipales, va-t-il entraîner la démission du premier ministre turc ? M. Ozal a eu des accents gaullois pour annoncer, dimanche 18 septembre, que « en fonction des résultats, il pourrait se retirer du gouvernement et de la vie politique ». Il a accusé « les vieux loups de la politique » - les dirigeants de l'opposition - de conspirer tous à sa chute, pour ramener le pays au chaos qui a précédé le coup d'Etat militaire de 1980.

Réélu pour cinq ans en novembre 1987, avec une majorité de sièges frisant les deux tiers pour son parti, le Parti de la mère patrie (ANAP), M. Ozal a immédiatement tenté de mettre en œuvre un impopulaire plan d'austérité visant à freiner une inflation que les investissements électoraux avaient porté à 78 %.

Pour les économistes qui l'entourent, deux ou trois années de vaches maigres auraient permis de redresser la situation, puis de retourner aux largesses préélectorales, avant d'affronter les élections législatives de 1992. A condition toutefois que la période d'austérité ne soit pas interrompue par l'échéance constitutionnelle fixée à février 1989 des élections municipales.

Le désir de M. Ozal d'avancer ces dernières était renforcé par au moins deux facteurs : le premier, essentiel dans un pays où la température descend par endroits à 30 degrés en dessous de zéro, est d'ordre climatique ; après les rigueurs de l'hiver, les électeurs, touchés par les hauts prix des com-

bustibles, sont traditionnellement hostiles au gouvernement.

Le second est d'ordre politique : l'élection, en juin dernier, de M. Deniz Baykal, un ancien ministre de M. Bulent Ecevit, à la tête du premier parti d'opposition, le Parti populiste social-démocrate (PPSD), a fait de celui-ci une alternative enfin crédible à un gouvernement dont M. Ozal lui-même avait attribué la victoire à « l'absence de tout autre choix ». Le PSD aurait eu une bonne chance de victoire s'il avait eu jusqu'à février pour se préparer aux élections municipales.

Le premier ministre avait pensé pouvoir compter sur l'autre parti d'opposition, le Parti de la juste voix de M. Demirel (populiste conservateur), pour faire passer au Parlement un amendement constitutionnel lui permettant d'avancer la date des élections. Bien qu'ayant lui aussi tout à craindre d'une victoire du PSD aux municipales, M. Demirel a cependant préféré mettre M. Ozal dans l'embarras en l'obligeant à avoir recours à un référendum.

Aussi bien les sociaux-démocrates que le Parti de la juste voix ont transformé ce référendum en un test du soutien à la politique économique et sociale du gouvernement. Tous les sondages donnent vainqueur le « non » à la proposition gouvernementale, avec, pour certains, moins de 30 % de « oui ».

En ne précisant pas quel serait le critère de l'échec et de son éventuelle démission, M. Ozal semble surtout vouloir limiter les dégâts et ne pas tomber trop en deçà de la barre des 36 % que son parti avait obtenus aux élections législatives de novembre 1986.

M.F.

### EN BREF

● HONGRIE : fondation d'un mouvement d'intellectuels. — Le « Nouveau front de mars », mouvement d'intellectuels hongrois dont la création avait été décidée en décembre 1987, a annoncé, le 17 septembre, le début de ses travaux. Réservé à des personnalités choisies, le Nouveau front de mars, réunit des écrivains, des sociologues, des économistes et des journalistes de renom, et, comme l'indique l'un de ses membres, M. Laslo, membre de la commission gouvernementale du plan, le critère d'adhésion est « l'acceptation du socialisme et du progrès par le moyen de réformes ». Selon l'agence officielle MIT, l'objectif de ce mouvement consiste à « discuter des questions d'actualité concernant la société hongroise (...) et élaborer des propositions fondées sur ces débats » : un objectif qui ressemble fort à celui du Forum démocratique, mouvement démocratique indépendant depuis le 3 septembre dernier et qui réunit des intellectuels parmi lesquels l'on compte des membres de l'opposition dissidente. — (AFP.)

démontrer le caractère des forces sériennes ». Quant au désarmement conventionnel, seule l'obtention de « chiffres sérieux sur les forces adverses » permettront, selon lui, de mener avec succès les négociations avec les pays de l'Est. — (AFP.)

● URSS : manifestation autour d'une centrale nucléaire lituanienne. — Une opération « chaîne de vie », rassemblant plus de dix mille manifestants, était organisée le samedi 17 septembre autour de la centrale nucléaire d'Ignalina, dans le nord de la Lituanie. Les manifestants exigeaient une expertise internationale avant la remise en marche de la centrale où l'incendie d'un câble, le 5 septembre, avait entraîné l'arrêt de deux réacteurs. Dimanche, le gouvernement lituanien décidait de saisir le conseil des ministres d'Union soviétique afin qu'une commission d'Etat réalise cette expertise. — (AFP.)

● ZAMBIE : l'opposant Tshisekedi Wa Mulumba n'est plus en résidence surveillée. — M. Étienne Tshisekedi Wa Mulumba, dirigeant de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), opposition, n'est plus en résidence surveillée et habite désormais avec sa famille, à l'indiqué samedi 17 septembre l'agence zambienne AZAP. Selon AZAP, M. Tshisekedi, jusqu'à assigné à résidence à Gbadolite (nord-ouest) a réintégré le Mouvement populaire de la révolution (parti unique au pouvoir), après avoir rencontré vendredi le président Mobutu Sese Seko, ce qui a entraîné sa mise en liberté. M. Tshisekedi avait été assigné à résidence au s'il n'avait été nommé ministre de l'Intérieur, le 11 septembre, après la récente catastrophe de Ramstein (sobornants-contre morte). Il juge ces voix « peu nécessaires pour

**3<sup>e</sup> CYCLE ISG**  
4 programmes en 1988 - 1989  
pour ingénieurs, maîtres, DEA, DESS, IEP, médecins, pharmaciens, architectes et cadres d'entreprise

- Programme multinational à Paris, New-York et Tokyo
- Marketing et communication pharmaceutique
- Ingénieur d'affaires internationales
- Création, reprise et redressement d'entreprise.

sessions de recrutement du 30/09 au 03/10 :

Institut Supérieur de Gestion  
établissement libre  
d'enseignement supérieur  
8 rue de Lota 75116 Paris  
(1) 45 53 60 00

**ISG**

# Amériques

## HAITI : le nouveau coup d'Etat

### Le général Avril se proclame président Son prédécesseur se réfugie à Saint-Domingue

Trois mois après avoir déposé le président Leslie Manigat, le général Namphy a été à son tour victime d'un coup d'Etat militaire, samedi 17 septembre, a porté le général Prosper Avril à la tête de l'Etat haïtien. Coudait dans la nuit de samedi à dimanche à l'aéroport - toujours fermé dimanche

soir - le général Namphy a trouvé asile avec sa femme et sa fille en République dominicaine. De source officielle, on a annoncé, dans la nuit de dimanche à lundi, la formation d'une gouvernance « civile », dont la composition devait être rendue publique lundi.

#### PORT-AU-PRINCE correspondance

Bien qu'accompagnée de tirs prolongés d'armes de tous calibres, la prise de pouvoir s'est déroulée sans effusion de sang chez les militaires. Comme en juin dernier, les soldats ont tiré en l'air et aucune trace de combat n'était visible dans le palais national dimanche matin. Quatre personnes ont cependant été tuées dans le quartier populaire de la basse ville, où la foule s'est lancée à la poursuite de membres du commando qui avait assailli l'église Saint-Jean-Bosco une semaine plus tôt.

Plus encore que lors du putsch de juin, les sous-officiers et la troupe ont joué un rôle déterminant. Dans le premier communiqué annonçant le coup d'Etat, diffusé à la télévision nationale, dimanche à deux heures du matin, le sergent Joseph Heubrex a déclaré que le général Namphy avait été destitué par « les sous-officiers et les soldats de la garde présidentielle ».

Entouré de sans-grade, le général Avril a immédiatement confirmé, dans sa première adresse au pays, qu'il avait été porté au pouvoir par « les sous-officiers et les soldats, écœurés de la façon dont le pays est gouverné depuis le 7 février 1988 ». « Aux puissances amies et aux institutions internationales, je donne l'assurance formelle de respecter tout les engagements d'Haïti », a affirmé le général Prosper Avril d'une voix calme. « Les droits de l'homme seront garantis et le dialogue pour la réconciliation nationale à l'homme », a ajouté le nouvel homme fort d'Haïti.

Un appel qui a été suivi d'effet moins de douze heures après le coup d'Etat. Le général Prosper Avril a pris contact avec l'opposition démocratique par l'intermédiaire de M. Marc Bazin, ancien candidat contesté à la présidence. Le résultat des négociations, qui ont abouti dans la nuit de dimanche à lundi, à l'annonce de la formation d'un gouvernement, pourrait cependant être troublé par un différend opposant le général Prosper Avril à certains sous-officiers et hommes de troupe. Il s'agit du sort à réserver au colonel Jean-Claude Paul, commandant du puissant bataillon des casernes Desallines.

#### Dix-neuf revendications

Les sous-officiers ont présenté au nouveau chef de l'Etat un cahier de dix-neuf revendications, toutes acceptées, sauf une : la nomination de Jean-Claude Paul au poste de commandant en chef des armées. Cette exigence est difficilement acceptable par le général Avril, car sa satisfaction ruinerait les efforts de rapprochement avec Washington. Le gouvernement américain accuse le colonel Paul de diriger un important réseau de cocaine et a réclamé son extradition.

Mais le colonel a eu l'habileté de partager ses gains avec ses hommes, ce qui lui vaut une popularité certaine. Il a ouvert une école et des équipements sociaux pour ses soldats et aurait armé des groupes de partisans dans la région des Gonaïves (un des principaux ports du pays, à 170 kilomètres au nord de la capitale).

Entre les premières explosions de grenades qui ont marqué le début du coup d'Etat, samedi à 17 heures, et la proclamation télévisée du général Prosper Avril, neuf heures se sont écoulées au cours desquelles il a dû dissuader tant le sergent Joseph Heubrex que le colonel Jean-Claude Paul, de faire partie d'une junte militaire. Dès 22 heures, le général Avril était cependant en mesure d'appeler les ambassades des Etats-Unis et de France pour les assurer qu'il maîtrisait la situation.

En fait, les problèmes n'étaient qu'à moitié réglés, le colonel Jean-Claude Paul n'ayant toujours pas renoncé au commandement en chef de l'armée. Quelques heures après l'annonce du départ du général Namphy et de son principal allié des dernières semaines, Franck Romain, le redouté maire de Port-au-Prince (considéré comme l'instigateur du massacre de Saint-Jean-Bosco), la foule des bidonvilles s'est répandue dans les rues dans une ambiance qui n'était pas sans rappeler la liesse du 7 février 1986.

#### « Sa »

Armée de bâtons, scandant le nom d'Aristide - le prêtre révolutionnaire qui dirigeait l'église Saint-Jean-Bosco - plusieurs centaines de jeunes sont sortis des cahutes misérables de la Saline à la recherche des « sans nez » (criminels sans foi ni loi, en créole) qui s'étaient vantés à la télévision d'avoir participé à la tuerie de Saint-Jean-Bosco.

Sur le boulevard Desallines, un des tuteurs débraillés tente de faire reculer la foule à coups de revolver.



A cours de munitions, il est rejoint, frappé à coups de gourdin. La tension croît encore lorsqu'un groupe de cinq militaires se fraie sans ménagements un passage à travers la foule. Ils parviennent jusqu'au « sans nez » et après un temps d'hésitation le criblent de balles. La foule exulte et porte les soldats en triomphe avant d'incendier le cadavre.

#### « La grogne montait... »

Quelques heures plus tôt les résidences du général Namphy et de Franck Romain - réfugiés dans la nuit avec onze proches du général d'Haïti à l'ambassade de la République dominicaine - ont été pillés et saccagés. Les défilements collectifs, après la vague de terreur des derniers jours, vont-ils se poursuivre ? L'établissement d'un gouvernement civil appuyé par les églises et les syndicats permettrait sans nul doute de limiter la violence. A l'exception du pasteur Sylvio Claude (ancien candidat populaire à la présidence qui se réclame de la démocratie chrétienne) et qui a dénoncé en Prosper Avril le retour

d'un « criminel duvalériste », tous les leaders de l'opposition ont réagi avec satisfaction.

Le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH) s'est le premier félicité que le coup d'Etat militaire « mette fin à une série sanglante ». Leader de l'opposition socialiste modérée, Serge Gilles se félicite que l'idée d'un « dialogue national incluant les secteurs conscients de l'armée » qu'il avait lancée il y a quelques semaines avec Marc Bazin soit reprise par le nouveau président. Les menaces de mort à son encontre s'étaient multipliées depuis une semaine et il ne cache pas que le coup d'Etat organisé par Prosper Avril lui permet de respirer à nouveau. « Ce coup d'Etat a tiré le pays du cauchemar. Je crois qu'il faut faire confiance au général Prosper Avril », affirme de son côté M. Gérard Gourguen, défenseur actif des droits de l'homme et ancien candidat présidentiel du Front national de concertation (gauche modérée).

Pour M. Gougues, la tragédie de Saint-Jean-Bosco a été « la goutte qui a fait déborder le vase ». Dans le communiqué lu par le sergent Heubrex, les sous-officiers justi-

fient leur conduite « par le désir de relever le prestige du peuple haïtien avili par tant d'actes qui ont révolté la conscience du peuple et du monde international ainsi que celle des enrôlés des forces armées qui ne pouvaient plus marcher la tête haute ».

Avant l'incendie de l'église Saint-Jean-Bosco, les « militaires macoutes », liés au général Namphy, avaient multiplié les actions violentes contre les mouvements de jeunes et de paysans dans les campagnes. « Depuis un mois la grogne montait tant au sein du gouvernement que dans l'armée contre le général Namphy, accusé de mener une politique suicidaire en coupant les ponts avec tout le monde à l'intérieur comme à l'étranger », explique le responsable d'une organisation internationale. Avec plusieurs chefs militaires, dont le général Herard Abraham, ministre des affaires étrangères, le général Prosper Avril savait que l'isolement d'Haïti pouvait d'autant moins durer que la situation financière du pays est catastrophique.

JEAN-MICHEL CARROT.

## Le pari difficile de « l'intelligent » Prosper

Une fois encore, un coup d'Etat... Depuis l'indépendance, en 1804, une cinquantaine de dirigeants se sont succédés à la tête de la première République noire du continent. Plus de la moitié ont été assassinés ou contraints à l'exil. Jean-Claude Duvalier a quitté Port-au-Prince pour la France, il y a moins de trois ans. Leslie Manigat s'est réfugié au Venezuela, en passant par la République dominicaine, depuis presque trois mois. Le général Namphy suit le même chemin et trouve refuge à Saint-Domingue dans le même hôtel que son prédécesseur. Le Palais national haïtien héberge depuis dimanche son cinquième « président » en moins de trois ans.

Même si ce coup d'Etat n'a pas été sanglant, l'instabilité chronique de l'île des Caraïbes s'accompagne d'une violence toujours renouvelée, et la plus souvent annonciatrice de bouleversements. Massacres d'étudiants, élections dans un bain de sang, tueries de paysans, églises incendiées et fidèles épouvanés, autant de sinistres jalons qui ont ponctué la vie haïtienne ces dernières années. Derrière ces défilés, une ombre plane en permanence. Celle des anciens du régime Duvalier, ces « macoutes » effrayés à l'idée de perdre pouvoir et privilèges.

C'est une autre classe de privilégiés qui avait subi toutes les humiliations depuis son soutien au docteur François Duvalier. Après son élection en 1957, ce dernier n'avait eu de cesse de réduire leur pouvoir et divisé leurs rangs. Le fils du dictateur entretenait, lui, des rapports moins conflictuels avec l'institution militaire. Il avait rouvert l'académie militaire, fermée par son père, dès son accession au pouvoir.

Après la période de transition, l'organisation des élections se heurte cependant à ce renouveau du pouvoir militaire peu enviable qui non plus à abandonner la direction des affaires et les avantages qui s'y rattachent. L'annulation des élections du 29 novembre ne fera que confirmer la volonté des militaires : s'assurer que le président civil « élu » ne remettra pas en cause leur existence et ne les réduira pas au silence comme Duvalier père.

Leslie Manigat fut un court moment cet homme là. Il se heurte pourtant bien vite à l'instabilité en tentant de jouer sur



les divisions réelles de l'armée. Le général Namphy tient encore ses hommes, même si le malaise se fait de plus en plus net entre la troupe d'un côté, et, de l'autre, les vieux gradés aux traitements et aux avantages décuplés par leur présence au pouvoir.

Les mêmes jeunes sous-officiers qui sont allés chercher le général Namphy pour le pousser au coup d'Etat contre le président Manigat, se retournent aujourd'hui contre lui.

A leur tête, ils placent le général Prosper Avril. Un personnage ambigu et secret. L'homme, âgé de cinquante ans, est un officier qui a suivi la dernière session de l'académie mili-

taire en 1959, avant sa fermeture. Remarqué par François Duvalier, qui l'appelle « l'intelligent Avril », il deviendra très vite, par son habileté remarquée, un de ses proches. Jusqu'à être le garde du corps et le confident de Papa Doc. Après la mort de Papa Doc, il continuera à servir le fils. Il se retrouvera un temps en disgrâce mais rejoindra très vite les coulisses du Palais national, où il a fait pratiquement toute sa carrière à la garde présidentielle.

C'est ce père de famille de trois enfants, marié à une infirmière du service de santé de l'armée, qui réglera le départ du dictateur du Palais national. Il n'aura ensuite qu'une modeste place dans le premier Conseil national de gouvernement (à la demande, dit-on, de Jean-Claude Duvalier lui-même), et il la perdra en raison de la pression populaire qui voit en lui le symbole même de l'ancien régime.

Avare de déclarations et d'un naturel plutôt réservé, il restera dans l'ombre du pouvoir comme inspecteur de la garde présidentielle, mais sera promu très vite général de brigade par le général Namphy lui-même, au moment de la destitution du président Manigat. Ses liens avec les Etats-Unis - où il a effectué plusieurs stages militaires et de nombreuses missions - peuvent faire penser que Washington, lassé par un général Namphy au nationalisme et à l'incompétence notoires, ne voit pas d'un mauvais œil arriver le nouveau chef de l'Etat.

Le difficile pari du général Prosper Avril s'inscrit dans cette histoire récente. L'homme proche de Jean-Claude Duvalier, qui bénéficie du soutien de la troupe et de certains jeunes cadres, semble vouloir tenter de réussir là où son prédécesseur a échoué : réconcilier l'armée et le pays, le pouvoir et la classe politique. Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce coup d'Etat.

DENIS HAUTIN-GURIAULT.

## Trois ans d'instabilité

1986	1987	1988
7 FÉVRIER. - Départ en exil, en France, du président à vie Jean-Claude Duvalier, après plus de deux mois de troubles (24 morts et 133 blessés). Le général Namphy devient président d'un Conseil national de gouvernement (CNG) composé de quatre militaires et de deux civils.	29 MARS. - Approbation par référendum du projet de Constitution qui entre en vigueur le 25 avril.	17 JANVIER. - Elections présidentielles et législatives, boycottées par l'opposition et l'Eglise. Leslie Manigat, cinquante-sept ans, universitaire, est élu président.
9-10 FÉVRIER. - Le Parlement est dissous, le général Namphy annonce une nouvelle Constitution et des élections au suffrage universel direct.	15-17 JUILLET. - Grève générale à l'appel des cinquante-sept organisations, qui réclament la démission du CNG et l'indépendance du CEP.	17 JUIN. - Crise entre le gouvernement et l'armée : le général Henri Namphy, commandant de l'armée haïtienne, est mis à la retraite par le président Manigat à la suite de transferts d'officiers décidés à l'instigation du président Manigat. Namphy est assigné à résidence.
8 JUIN. - Annonce officielle d'élections législatives et présidentielles en novembre 1987.	2 AOUT. - Assassinat de Louis-Eugène Achin, fondateur et responsable du MOULI (Mouvement démocratique de libération d'Haïti), et deux de ses proches.	19 OCTOBRE. - Assassinat à Port-au-Prince de Yves Volat, candidat démocrate-chrétien à la présidence.
17-21 NOVEMBRE. - Grève générale à l'appel de cinquante-deux partis d'opposition pour obtenir le départ de CNG (trois morts).	13 OCTOBRE. - Assassinat à Port-au-Prince de Yves Volat, candidat démocrate-chrétien à la présidence.	10 SEPTEMBRE. - Massacre au cours d'une messe dominicale dans l'église de Saint-Jean-Bosco, à Port-au-Prince (11 morts et au moins 70 blessés).

# LE PREMIER ATLAS POLITIQUE DU XX<sup>e</sup> SIECLE

A travers un réseau serré de cartes historiques et politiques, économiques et démographiques, la mise en scène, la mise à nu et la mise en perspective des bouleversements majeurs du XX<sup>e</sup> siècle. Une radiographie révélatrice et spectaculaire des grands mouvements du monde depuis 1900.

Plus de 300 cartes en couleurs. Couverture cartonnée souple. 195 F

**Editions du Seuil**

هكذا من الأصل

Proche-Orient

Incidents entre les autorités turques et les réfugiés kurdes d'Irak

ISRAËL Regain de violence en Cisjordanie et à Gaza

JÉRUSALEM de notre correspondant

Chronique désormais « banale » du soulèvement dans les territoires occupés : deux morts, une quarantaine de blessés par balles et des dizaines de milliers de personnes de nouveau soumises au couvre-feu.

Souvent disséminés, isolés dans un quartier ou à l'entrée d'un camp, parfois peu spectaculaires, les accrochages n'en ont pas moins été meurtriers.

Incidents aussi à Kalkilya (au nord-est de Tel-Aviv, sur la « ligne verte »), où les autorités ont immédiatement redéclaré le couvre-feu qu'elles venaient juste de lever dans cette ville, après y avoir procédé à des dizaines d'arrestations.

Dimanche soir, une partie des quelque six cent cinquante mille résidents de la bande de Gaza ont été de nouveau consignés à domicile : en Cisjordanie, une douzaine de camps de réfugiés restaient placés sous couvre-feu et de nombreux secteurs étaient interdits à la presse.

Des incidents ont opposé, samedi 17 septembre, aux autoritaris l'indépendance du Kurdistan turc, les peshmergas (combattants) irakiens se sont emparés du sous-préfet et du maire de la ville présents dans le camp, ne les relâchant qu'après la libération de deux de leurs camarades.

Cette destruction des villages kurdes dans le nord de l'Irak et le regroupement de la population dans d'autres centres d'habitation s'inscrit, selon un haut officiel irakien, dans le cadre du « programme de regroupement des Kurdes », entrepris « il y a quelques années » par les autorités de Bagdad.

La bande de territoire, concernée par le programme de regroupement, est, selon des estimations officielles, de 100 kilomètres de large, et longe sur 200 kilomètres la frontière turque et sur 100 kilomètres la frontière iranienne.

DIYARBAKIR de notre envoyé spécial

Des incidents ont opposé, samedi 17 septembre, aux autoritaris l'indépendance du Kurdistan turc, les peshmergas (combattants) irakiens se sont emparés du sous-préfet et du maire de la ville présents dans le camp, ne les relâchant qu'après la libération de deux de leurs camarades.

incidents, ces deux camps ont été provisoirement fermés à la presse.

Cette inquiétude des autorités sur la présence possible d'éléments du PKK parmi les réfugiés n'avait jusqu'ici pas conduit à des fouilles générales après la remise de leurs armes aux autorités par les peshmergas.

La « cité des tentes » de Diyarbakir, l'un des quatre camps, est restée ouverte dimanche, malgré une menace croissante des autorités devant l'agitation qui s'empara du camp à l'arrivée des journalistes étrangers et qui s'est transformée en manifestation de soutien au PDK et à son dirigeant, M. Massud Barzani.

Panique et exode

Par ailleurs, une liste de vingt et un villages du Kurdistan irakien, qui auraient été bombardés à l'arme chimique dans la région de Zakho,

est vite remise au visiteur, mais les morts et les blessés ayant été « abandonnés sur place », on ne peut rencontrer de victimes dans le camp : c'est la constatation à laquelle était arrivée l'équipe de Médecins du monde, et qui ne préjuge pas de l'utilisation ou non, dans certaines régions de l'Irak, comme ce fut le cas à Halabja, en mars dernier, de l'arme chimique entraînant un mouvement de panique et d'exode.

Aussi bien, le problème essentiel est-il aujourd'hui celui de l'avenir des quelque mille réfugiés à l'approche de l'hiver. « C'est au parti de décider. Nous attendons ses directives et suivrons toute proposition venant de sa direction et sur laquelle serait d'accord le gouvernement turc. » Pas question de retourner se soumettre au régime irakien : six réfugiés seulement l'auraient fait jusqu'à maintenant.

Resentiment contre l'Occident

Dernière les professions de foi, on s'interroge : d'ici moins de deux mois la « cité des tentes » sera invivable pour ses quatorze mille habitants. Des trois cent quatre-vingts délégués à la télévision pour suivre les Jeux olympiques de Séoul, les autorités turques ont rapidement fait le nécessaire et même une partie du surplus.

les pays européens seraient prêts à accueillir.

Unis aux autres réfugiés dans leur dénonciation du régime irakien, une croix tatouée sur le poignet, de jeunes chrétiens de rite chaldéen parmi les cinq cents - dont un prêtre - que compte le camp, soulignent que l'Occident traduit autrement leur accordant le droit d'asile. Une mission de la Croix-Rouge internationale, qui s'est déclarée incompétente pour une enquête sur l'utilisation d'armes chimiques, est arrivée dimanche à Ankara pour étudier avec le Croissant-Rouge turc les possibilités d'aide aux réfugiés.

A défaut de marques d'appréciation du « geste » de la Turquie qu'on aurait souhaitée ici, la participation occidentale au fardeau que constituent les réfugiés paierait des ressentiments de plus en plus souvent exprimés en Turquie.

L'opinion ne comprend pas que l'Occident semble ignorer les agissements irakiens pour ne s'intéresser qu'au refus par la Turquie de la mission d'enquête de l'ONLI. Surtout, elle ressent comme une profonde injustice les commentaires de la presse, en France en particulier, et la proposition de sénateurs américains, selon laquelle les malheurs des Kurdes irakiens seraient le résultat de la non-existence de l'Etat kurde prévu sur le territoire turc dans le cadre d'un démembrement total de l'Anatolie par le traité de Sévres de 1920.

Elle est prête à voir dans ces propos, tenus « au moment où la Turquie fait de son mieux pour aider les Kurdes », une menace pour l'intégrité de la république, dont le territoire a été défini par le traité de Lausanne qui a rendu caduques, en 1923, après la guerre d'indépendance, les dispositions de celui de Sévres.

MICHEL FARRÈRE.

Diplomatie

La fin de la visite de M. Dumas en Tchécoslovaquie

La nouvelle politique à l'Est de la France cherche son langage à propos des droits de l'homme

PRAGUE de notre envoyée spéciale

« L'occasion m'a été donnée, ici et là, de rappeler l'attachement de la France aux droits de l'homme et aux libertés », a affirmé M. Roland Dumas, samedi 17 septembre à Prague, lors de la conférence de presse par laquelle il achevait sa visite officielle de trois jours en Tchécoslovaquie.

La banque, de l'énergie électro-nucléaire et de l'automobile. Rien n'a encore été finalisé. M. Dumas a indiqué que la décision finale concernant le contrat qui, si elle l'emporte, permettrait à la firme française Citroën d'équiper en moteur les voitures Skoda serait prise avant la fin de l'année.

A cet égard, M. Dumas a relevé comme une anomalie le fait qu'aucun président ou chef de gouvernement français n'ait jamais visité la Tchécoslovaquie depuis la création de ce pays en 1918 et affirmé, sans précision de date, qu'elle serait prochainement corrigée.

CLAIRE TRÉAN.

CORÉE DU NORD

Pyeongyang critique vivement la Hongrie

La Corée du Nord a qualifié lundi 19 septembre la décision de la Hongrie d'établir des relations officielles avec la Corée du Sud d'acte lâche et honteux. Dans un commentaire, le quotidien du PC, Rodong Shinmun, écrit : « La décision de la Hongrie est vraiment une surprise inimaginable du point de vue révolutionnaire, un acte lâche et honteux qui foule aux pieds la conscience élémentaire et la foi des communistes. En trahissant son vieux ami socialiste et en s'accordant avec un laquais de l'impérialisme, la Hongrie a abandonné le point de vue élémentaire et l'obligation morale des communistes. »

La réaction de Pyongyang est d'autant plus violente que le maréchal Kim Il Sung avait envoyé le mois dernier l'un de ses deux fils comme ambassadeur à Budapest. « Faut-il être un successeur désigné. C'est dimanche de dernière minute visité à l'étranger la semaine avec Séoul, qui risque d'être suivi par d'autres pays du bloc soviétique. »

La nouvelle politique à l'Est de la France paraît en tout cas hésiter sur le chapitre des droits de l'homme entre le parti de la discrétion et le souci de désamorcer à l'avance des critiques sans doute inévitables mais qu'elle n'en redoute pas moins. Elle semble chercher encore sinon sa cohérence, du moins son « emballage ». De cette gêne témoigne, entre autres, le fait que le ministre, empruntant au nouveau vocabulaire français, n'ait désigné les invités de l'ambassade que comme « des représentants de la société civile ».

Elles comptent notamment sur l'appui de Paris pour faire avancer la négociation en vue d'un accord avec la CEE sur le modèle de celui qui, depuis quelques semaines, lie la Hongrie à la Communauté.

Au plan bilatéral, on souhaite de part et d'autre une intensification des échanges. Le mouvement a été amorcé ces derniers mois par la création de la première société mixte franco-tchécoslovaque dans le secteur de la construction hôtelière et par l'échange de missions à haut niveau dans les domaines du gaz, de

L'économie suivra

La journée de vendredi, hormis la visite au site d'Austerlitz et au château voisin dans lequel Napoléon séjourna après la bataille, avait été exclusivement consacrée aux questions économiques. Au cours de sa visite à la Foire de Brno, M. Dumas était accompagné par trois ministres tchécoslovaques (ceux des affaires étrangères, du commerce, de l'industrie), ce qui manifeste l'intérêt que les autorités de ce pays portent à cet aspect de leurs relations avec la France.

On sait en effet que ces hommes, ou ceux qui défendent les mêmes valeurs, sont toujours aux prises dans ce pays avec les harcèlements de la police. Et même si divers mouvements, écologistes, pacifistes, religieux surtout, ont pu éclore en Tchécoslovaquie ces dernières années, des exemples récents de répression montrent que ce pays est loin d'avoir opéré son agissement en matière de libertés.

L'élection présidentielle dans l'impasse

Le veto des chrétiens libanais



(Suite de la première page.)

Pour une fois unanimes, le président Amine Gemayel, le patriarche maronite, l'armée et le milieu chrétien des Forces libanaises (FL) ont dit non au candidat syro-américain, M. Michael Daher, avocat de soixante ans, originaire de Koubeiate, député du Akkar (Liban nord), dont le nom avait déjà été avancé par la Syrie aux premiers jours du mois d'août. A l'époque, les FL avaient déjà mis leur veto sur ce candidat, jugé par elles trop proche de la Syrie. Elles l'ont renouvelé dimanche soir.

C'est sur le thème du refus d'un candidat désigné par l'extérieur, en l'occurrence Damas et Washington, que s'est exprimé le « non » de l'Est politique chrétien. La plus dure et sans doute la plus surprenante des réactions est venue du commandant en chef de l'armée, le général Michel Aoun, qui a dénoncé cet accord en affirmant : « L'armée, de par son serment de préserver la souveraineté du Liban et son système parlementaire démocratique libre, ne peut que refuser le principe de la désignation » par les États-Unis et la Syrie du président libanais.

L'attitude américaine a quelque peu ébranlé le camp politique chrétien, qui ne s'attendait pas à se retrouver tout à la fois face à Damas et à Washington. On indique de bonne source que M. Murphy a fait savoir à ses interlocuteurs que l'accord syro-américain sur le nom de M. Daher était le maximum de ce qu'il avait pu obtenir, dans la mesure où la Syrie avait accepté d'une part, de retirer « son » candidat, M. Soleiman François - ami personnel du président Assad, qui a reçu et gardé à déjeuner dimanche, -

lund un synode des archevêques et patriarches catholiques qui devait précéder, toujours au patriarcat, une réunion de députés auxquel on prête l'intention de s'entendre sur le nom d'un candidat qui pourrait être opposé à M. Daher.

Reste aussi la question de savoir quand M. Gemayel nommera un gouvernement de transition - dénoncé comme « partitionniste » par les alliés de Damas - et appelé à diriger l'émirat dans le cas où l'élection ne pourrait avoir lieu dans le délai constitutionnel.

De nouveau en état de crise, le « pays chrétien » serre les rangs, mais la Syrie a réussi le tour de force de mettre de son côté ceux que les chrétiens considèrent comme leur meilleur allié et dont ils avaient fait leur intermédiaire à Damas, les États-Unis.

Washington verra-t-il ses efforts récompensés en récupérant trois de ses otages ? Il est certes trop tôt pour l'affirmer, mais dimanche, et pour la deuxième fois en trois jours, le « Jihad islamique pour la libération de la Palestine » s'est manifesté en retirant son offre de libérer MM. Robert Polhill, Alan Steen et Jesse Turner, ainsi que leur collègue indien, détenu d'une carte de résident permanent aux États-Unis, M. Mithileshwar Singh, contre une attitude positive des États-Unis face au soulèvement palestinien dans les territoires occupés. Une condition si vague qu'elle permet beaucoup d'interprétations.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le Liban sur Minéral. - En tissant 3614 RJ Liban, on peut désormais obtenir des informations culturelles, économiques ou politiques (spécialement présidentielle) sur le Liban et la diaspora libanaise. C'est une initiative du Rassemblement de la jeunesse libanaise en France, boîte postale 305, 75285 Paris Cedex 06.

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS LE MONDE ET SES PUBLICATIONS Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 - 7 jours sur 7 ABONNEMENTS 36.15 LE MONDE

Libanais

Libanais... (Faded text from the left page)

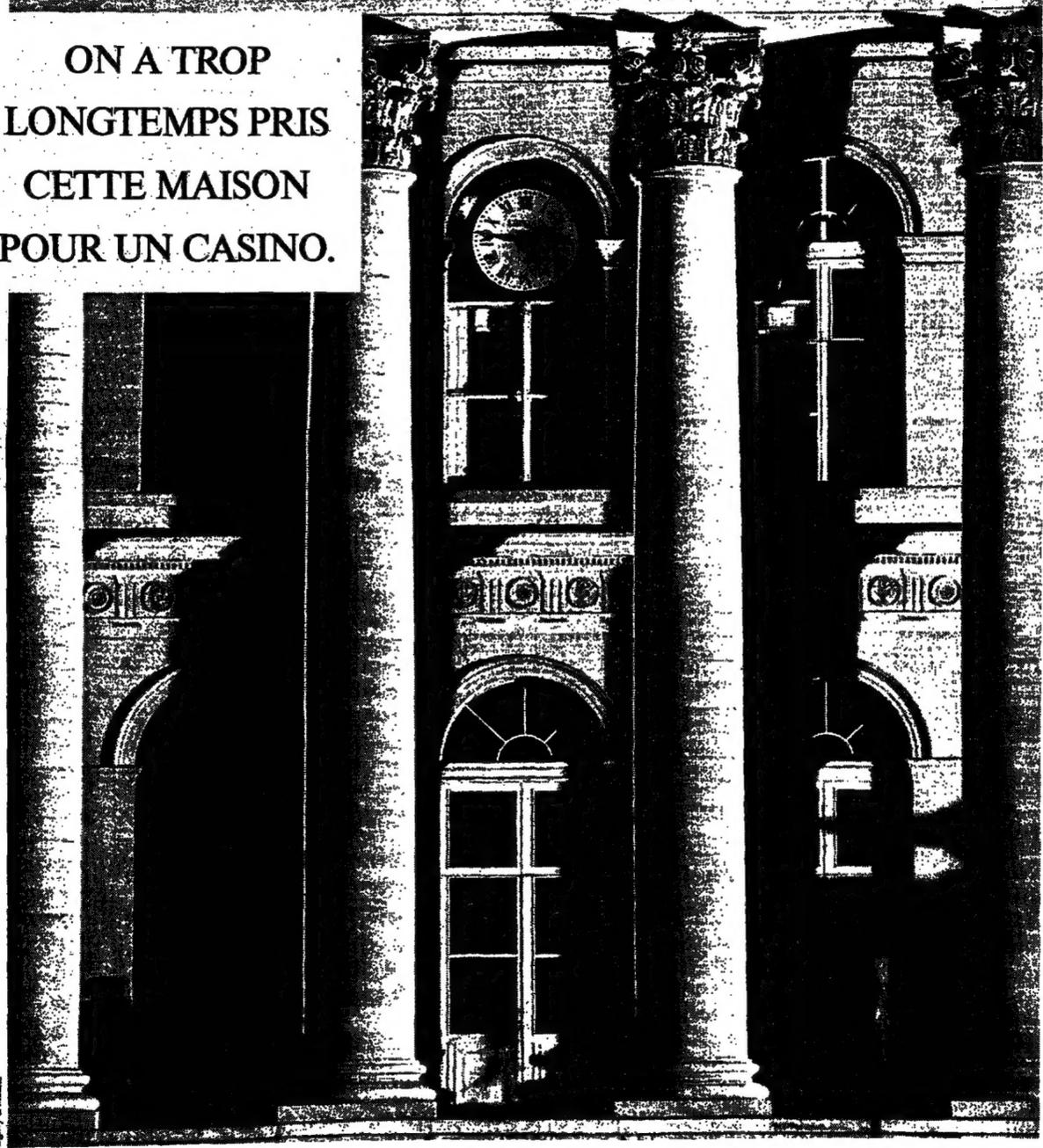
Libanais

Libanais... (Faded text from the left page)

LIBANAIS... (Faded text from the left page)

# BOURSE

## ON A TROP LONGTEMPS PRIS CETTE MAISON POUR UN CASINO.



Dans le Groupe Robeco, l'argent n'est certainement pas un jeu. Et surtout pas un jeu de hasard.

Investir est un métier, un métier qui demande de plus en plus de connaissances, d'expérience et tout simplement de talent. Le Groupe Robeco, fondé en 1929 aux Pays-Bas, est aujourd'hui le premier organisme privé européen d'investissements boursiers. Il gère plus de 100 milliards de francs que lui confient des centaines de milliers d'investisseurs privés et institutionnels dans le monde entier.

L'originalité du Groupe Robeco s'exprime par sa diversité : ce sont quatre sociétés de portefeuille, distinctes, à caractère international. Elles sont toutes cotées en Bourse : Robeco, à l'origine de la création du Groupe, est constituée d'actions d'entreprises internationales dont la pérennité est reconnue. Rolinco investit également en actions mais est orientée vers les secteurs de pointe. Rorento investit en obligations internationales, essen-

tiellement des emprunts d'Etat. Rodanco se consacre aux investissements immobiliers commerciaux dans le monde entier. Les résultats du Groupe témoignent de ses bonnes performances en toutes circonstances et en font l'un des placements les plus sûrs à moyen et long terme. Aujourd'hui, le Groupe Robeco vous propose d'investir directement en ouvrant un Compte d'Actions auprès de sa filiale Robeco France.

Pour bénéficier de l'expérience internationale du Groupe Robeco, envoyez votre carte de visite à Robeco France, 16 place de l'Iris - Cedex 13 - 92082 Paris la Défense 2. Composez sur votre minitel 36-15 Code CD puis ROBECCO ou téléphonez au (16-1) 49.00.33.44. Des spécialistes attendent votre appel.

**GRUPE ROBECCO**  
1<sup>er</sup> INVESTISSEUR PRIVÉ EUROPÉEN

هكذا من الأصل

Asie

BIRMANIE : le retour de l'armée

Le pays semble plongé dans la guerre civile

BANGKOK de notre envoyé spécial

Chef d'état-major général des forces armées depuis 1985 et ministre de la défense depuis deux mois, le général Saw Maung passe pour être le bras droit du général Sein Lwin, qui avait succédé à M. Ne Win fin juillet et avait été contraint de démissionner le 12 août après la répression sanglante - on parle d'un millier de morts - de manifestations antigouvernementales à Rangoun. Il a indiqué dimanche que l'armée avait repris le pouvoir pour empêcher la formation du gouvernement intérimaire réclamé par l'opposition et pour sauver le BSPP, le parti unique, dont les manifestations réclamaient la disparition. Selon Radio-Rangoun, le Comité pour la restauration de la paix qu'il préside comprend dix-huit autres membres, dont les trois chefs des trois armées, neuf commandants de région et le chef des services de renseignement.

Aussitôt, Rangoun a été le théâtre de manifestations de colère spontanées. Des hommes ont abattu des arbres pour couper le chemin aux patrouilles militaires. La foule a convergé vers les lieux habituels de rassemblement, notamment à proximité de l'ambassade américaine et de l'hôpital général. Des coups de feu ont été entendus. Au début de soirée, la diffusion par la télévision du message du général Maung a été accueillie par un concert de casseroles. Les nouveaux ordres des militaires ont été déobéis sur le champ, les gens annonçant qu'ils ne reprendraient pas le travail et appelant à une grande manifestation pour lundi.

La confusion la plus totale a régné dans la nuit de dimanche à lundi. Des témoins ont rapporté plusieurs explosions en ville. On ignorait le sort de M. Maung Maung, premier chef d'Etat depuis 1967, dont

le gouvernement n'a pas tenu un mois. Personne ne pouvait alors dire si des arrestations avaient eu lieu. Selon certaines sources, la direction du mouvement étudiant - plus d'une centaine de jeunes - serait passée dans la clandestinité. Tard dans la nuit, aucune des quatre personnalités les plus en vue de l'opposition - U Nu, M<sup>re</sup> Aung San Suu Kyi, les anciens généraux Aung Gyi et Tin U - n'avait pu être contactée à partir de Bangkok.

Laisser « pourrir » la situation

La semaine dernière, alors que les manifestations se poursuivaient, notamment dans les rues de Rangoun, des tractations en vue de la formation d'un gouvernement intérimaire s'étaient poursuivies. En accord avec MM. Aung Gyi, Tin U et M<sup>re</sup> Aung San Suu Kyi, étudiants et bonzes avaient maintenu une forte pression de la rue sur le gouvernement dans l'espoir que ce dernier finirait par démissionner. Les dirigeants de l'opposition avaient, d'un commun accord, décidé de ne pas s'en prendre à l'armée, pour éviter à tout prix de lui donner l'occasion - ou le prétexte - d'intervenir.

Mais, en fin de semaine, les services d'ordre des bonzes et des étudiants - remarquablement disciplinés - avaient évité de justesse deux graves incidents avec les militaires. Vendredi, les bonzes et l'ancien général Aung Gyi avaient dû s'interposer pour éviter qu'une manifestation ne dégénère devant le ministère de la défense. Samedi, les bonzes avaient dû déguiser en manifestation une trentaine de soldats en faction au ministère de commerce pour leur sauver la vie.

Ces efforts ont, de toute façon, échoué. Selon certaines sources, depuis la levée de la loi martiale par M. Maung Maung, le 24 août, des généraux auraient décidé de laisser

le pire est arrivé en Birmanie. Peu après l'annonce, dimanche 18 septembre, de la reprise du pouvoir par l'armée, des manifestants sont descendus dans les rues de Rangoun pour y ériger de nouvelles barricades. Des tirs sporadiques d'armes ont été entendus dans plusieurs points de la capitale, où les soldats ont repris leurs patrouilles pour la première fois depuis un mois.

Un homme du général Ne Win, le général Saw Maung, a annoncé, dans un message radiodiffusé en milieu d'après-midi, que l'armée assumerait le pouvoir jusqu'à la tenue d'élections générales. S'exprimant en tant que président d'un comité pour la restauration de la paix, qui comprend les principaux chefs de l'armée, le général Saw Maung a décrété un couvre-feu nocturne et interdit tout rassemblement de plus de quatre personnes. Il a ordonné aux grévistes de reprendre le travail au plus tard le 26 septembre, faute de quoi, ils seront licenciés.

« Pourrir » la situation en vue d'une reprise en main. Voilà six semaines maintenant que le pays est paralysé par la grève de la fonction publique et les débrayages dans les entreprises d'Etat. Des militaires auraient calculé qu'en coupant le ravitaillement des villes, ils pourraient venir à bout de la résistance de la population.

Si tel est le pari de l'entourage du général Ne Win, il ne tient pas compte de l'exaspération d'une population au bout du rouleau. Le sang a déjà abondamment coulé au moins à trois reprises, en mars, juin et août. La population s'est armée de lances et de frondes équipées de filets chargés de pierres. Des armes à feu auraient également été récupérées par des mouvements insurrectionnels. Depuis la levée de la loi martiale, chaque avertissement de gouvernement a provoqué des manifestations monstres. Enfin, à plusieurs reprises, l'armée a dû reculer devant des manifestants offrant leur poitrine ouverte aux soldats, enfants et bonzes en tête.

Une ultime tentative

Certes, dans ce qui paraît être une ultime tentative pour imposer leur autorité, les fidèles du général

altercations entre officiers supérieurs, souvent eux-mêmes parents d'étudiants.

Ce que les personnalités de l'opposition voulaient éviter - un affrontement entre le mouvement populaire et l'armée - semble désormais possible. Le général Saw Maung a tenté de prévenir « une détérioration supplémentaire de la situation dans le pays ». En d'autres termes, il a mis fin aux reculs de M. Maung Maung, qui avait même annoncé, vendredi, le sabordement de fait du parti unique, après avoir accepté le multipartisme et des élections générales. Le noyau le plus dur d'une hiérarchie militaire qu'on disait hésitante a donc devancé les événements, imposant un fait accompli aux généraux d'active les plus modérés.

Le risque ainsi pris est énorme car le groupe du général Ne Win, revenu ainsi en première ligne, ne peut plus faire preuve de la moindre faiblesse s'il veut s'imposer. Les vagues précédentes de répression par l'armée - plusieurs milliers de victimes en tout - n'ont pas découragé un soulèvement auquel adhèrent presque toutes les franges de la population. Le scénario le plus tragique est donc en train de se réaliser. Avant 1962, la Birmanie était le pays le plus riche d'Asie du Sud-Est. Après un quart de siècle de dictature militaire, ce pays, ruiné, déjà aux prises avec des insurrections armées sur ses frontières, semble plongé dans la guerre civile.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Le général Saw Maung : l'« œil » de Ne Win

Agé de cinquante-neuf ans, le général Saw Maung n'appartient pas à la première génération d'officiers birmanes. Sa carrière militaire commença en effet en 1949, soit un an après l'indépendance. Chef de bataillon en 1967, il semble avoir été remarqué par le général Ne Win, qui a pris le pouvoir cinq ans plus tôt. On le retrouve, en 1975, commandant de la 98<sup>e</sup> division d'infanterie légère, chargée de combattre les insurrections des communistes et des Kachins. Après la purge dont l'armée est l'objet en 1978 - à la suite d'un complot - il est promu commandant de l'une des neuf régions militaires (Sud-Ouest). En 1983, il devient chef d'état-major adjoint, puis chef d'état-major général des forces armées deux ans plus tard, fonctions qu'il assume encore aujourd'hui.

Il passe pour être - avec le général Than Shwe, son adjoint et le numéro deux du comité pour la restauration de la paix, - l'un des lieutenants du général Sein Lwin, qui en avait déjà fait son ministre de la défense du 27 juillet au 12 août. Demeuré en poste depuis lors, il était considéré comme l'œil du général Ne Win au sein du gouvernement de M. Maung Maung. Appliqué, mais sans grand génie, le général Saw Maung appartient au noyau dur de l'armée. Le 12 septembre, il était intervenu sur les ondes pour lancer un sérieux avertissement à ceux qui tentaient de diviser l'armée, une allusion à des tracts qui circulaient alors à Rangoun. Il aurait été aperçu dimanche matin se rendant chez le général Ne Win en compagnie de M. Aye Ko, secrétaire général du BSPP. L'après-midi, il annonçait le retour des militaires au pouvoir.

J.-C. P.

TWA

Paris-New York 2990F Service TWA compris.

Paris-New York 2990 F aller-retour\* C'est un exemple parmi 75 des prix fous de TWA sur les USA. En effet, du 15 octobre au 19 décembre 1988, et du 25 décembre 1988 au 9 mars 1989, TWA met à la portée de tous plus de 75 villes américaines et son fameux service TWA. C'est le moment de découvrir le meilleur de l'Amérique.

TWA Pour le meilleur de l'Amérique.

\*Prix aller-retour au départ de Paris en classe économique. Offre valable du 15 octobre au 19 décembre 1988 et du 25 décembre 1988 au 9 mars 1989. Supplément de prix pour le vendredi, samedi, dimanche. Validité minimum 7 jours, maximum 45 jours. Les billets doivent être achetés 7 jours minimum avant le départ. Pénalités en cas d'annulation. Pour les autres conditions particulières de vente, contactez votre agence de voyages : à Paris, TWA au 16 (1)-47.20.62.11 en province, notre agent général Worldship. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale.

TWA



# Politique

Le rassemblement annuel du Front national baptisé Fête des « Bleu-Blanc-Rouge » s'est déroulé, les samedi 17 et dimanche 18 septembre au Parc des expositions du Bourget. Cette manifestation, qui se déroulait peu après le calendrier de M. Jean-Marie Le Pen sur le compte du ministre de la fonction publique - « Durafour-crématoire » - a été l'occasion pour le dirigeant d'extrême droite de tenter, en quelque sorte, une inversion de la charge de la preuve, alors même que son jeu de mots lui avait valu d'être soupçonné d'antisémitisme.

Le comité central du Front national, privé de MM. François Bachelot (ex-ch) et Arrighi (démissionnaire) à la suite de cette affaire, ainsi que de M<sup>me</sup> Yvonne Piat, unique député FN

« retenu pour préparer les élections cantonales », a réaffirmé sa « confiance à M. Le Pen et indiqué que le mouvement « sera largement présent aux élections cantonales du 25 septembre avec plus de mille cinq cents candidats ».

## L'électorat et l'extrême droite

Cette fête, qui semblait avoir, au premier jour, selon les témoignages de quelques

participants, une participation moindre que celle de l'an dernier, s'est achevée devant une foule d'une dizaine de milliers de personnes enthousiastes venues écouter M. Le Pen

Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », M. Georges Marchais s'en est pris, en citant le Parti socialiste, à ceux qui dans un passé récent avaient cru bon, selon lui, d'utiliser M. Le Pen, ajoutant que le PCF se place au premier rang de ceux qui le combattent.

Quoi qu'il en soit, l'électorat de l'extrême droite n'a pas fait défaut aux deux candidats du RPR qui ont remporté dimanche les élections législatives partielles de Poise aux dépens

de deux socialistes, dont le maire de Beauvais, M. Ansallem (lire page 36).

Enfin, au « Grand Jury RTL-Le Monde », M. Edouard Balladur a expliqué qu'une « bonne partie » des électeurs du FN « sont venus de nos rangs » et que le RPR « ne voulait pas donner l'impression de le répéter ». Il a refusé de juger le dernier calendrier du leader d'extrême-droite et a reproché au gouvernement d'être à la fois « conservateur » et « archaïque » et de ne pas préparer dans de bonnes conditions l'échéance européenne de 1993.

Le discours de M. Jean-Marie Le Pen à la Fête des « Bleu-Blanc-Rouge »

## « La mafia cosmopolite » contre « la France française »

Tel un magnifique, le célèbre « Chœur des esclaves », de Nabucco de Verdi, a salué l'arrivée de M. Le Pen. Le président du Front national est monté sur scène entouré de la direction de son mouvement, à laquelle s'était joint M. Philippe Malaud, dissident du Centre national des indépendants (CNI). A peine le chef de file de l'extrême droite avait-il commencé son discours que la foule, forte d'une dizaine de milliers de personnes (15 000, selon les organisateurs), s'est mise à scander « La France aux Français ».

En exergue d'une longue intervention, M. Le Pen a dressé un bilan des derniers mois. « Malgré les tracas, malgré les fraudes, le candidat national a pu faire presque jeu égal avec ses concurrents de droite,

de droite courbe bien sûr, a-t-il dit. J'affirme que si la consultation avait été loyale, et loyalement démocratique, je serais arrivé en tête de l'élection présidentielle, devant MM. Chirac et Barre, et que j'aurais été le porte-drapeau des Français nationaux contre François Mitterrand au deuxième tour. » Il a accusé les organismes de sondage d'avoir « délibérément caché au pays » sa représentation électorale et soupçonné « l'univers médiatique » de l'avoir « mis sur la touche ».

Faisant part de sa confiance dans ses partisans, il a affirmé n'avoir aucune crainte « quand deux ou trois ambitieux ou aigris trahissent le mouvement qu'ils avaient déjà moralement quitté ». M. Le Pen a

appelé ses troupes à « combattre pour rendre le peuple conscient de la manière dont il est délibérément trahi et trompé ». « Sous les apparences, les vrais appareils de la République, a-t-il lancé, est en train de s'installer un véritable système oligarchique, tyrannique et totalitaire, hostile à la liberté du peuple et au respect de nos lois. »

Il a dénoncé « les campagnes de dénigrement, de mensonge, de désinformation, de calomnie déchaînées tous les ans, à peu près à la même date, pour nous faire renoncer, nous intimider ou nous faire plier ». S'interrogeant sur les raisons qui poussent, selon lui, à vouloir « éliminer » le Front national de la vie politique, le parlementaire européen a répondu : « C'est parce que nous avons raison, c'est parce que nous

sommes de plus en plus forts. » « Le Front national est l'objet de ces offensives successives parce qu'il est celui qui défend l'identité française, parce qu'il est le mouvement qui défend l'avenir de la France et des Français, leur liberté, leur sécurité, et, bien sûr, parce qu'il fait échec au projet cosmopolite qui vise à établir sur le monde entier une espèce d'égalité d'apparence qui serait celle qui courberait sous le joug de big brother, du grand frère, les peuples dont on aurait démantelé les solidarités naturelles », a-t-il expliqué.

M. Le Pen a assuré que « le partage se fera, dans toutes les communautés, dans tous les mouvements, dans tous les partis, entre ceux qui sont les complices de cette mafia cosmopolite et ceux qui sont les tenants de la France française, de l'Europe européenne ».

Le dirigeant d'extrême-droite a appelé tous les Français à « isoler, au sein de leurs organisations, de leurs mouvements, de leurs communautés, ceux qui se font les porte-paroles et les porte-trappes de la plus formidable entreprise d'asservissement humain qui ait jamais été lancée sur le monde après le nazisme et le communisme ». « Je suis fier d'être la cible de cette mafia », a indiqué M. Le Pen, en notant que le plus dangereux, selon lui, serait que lui-même ou le FN soient « l'objet de vantardises ou de flatteries de la part de ceux qui, d'habitude, nous attaquent ».

Rappelant que son mouvement s'est vu qualifier successivement de « parti de l'exclusion, de la violence et de la haine », qui sont devenus « le racisme », puis « l'antisémitisme », en passe de devenir l'« hitlérisme », il a affirmé que ces accusations n'ont jamais reçu « un commencement de preuve » (1).

### « L'étoile tricolore »

M. Le Pen s'est attardé sur l'accusation d'antisémitisme pour demander à « nos compatriotes juifs, à quel moment, dans quel discours, dans quel écrit a-t-il été élaboré une doctrine, des mots d'ordre tendant à la persécution des juifs parce qu'ils sont juifs ? » Il s'est élevé contre « cette campagne qui, aujourd'hui, atteint des sommets de mensonges et tend à représenter notre mouvement, patriote, partisan des libertés économiques, respectueux de la liberté de conscience et d'expression, comme un mouvement totalitaire nazi, alors que ce sont les gens qui sont au pouvoir, alors que c'est la mafia de l'établissement politico-médiatique qui se conduit à notre égard comme le parti nazi se conduisait à l'égard de ses adversaires politiques. On pourrait dire, a-t-il martelé, que c'est nous qui sommes traités, comme étaient traités les juifs en Allemagne, aujourd'hui. Est-ce que la mafia cosmopolite ira jusqu'à nous faire porter l'étoile tricolore ? » a-t-il demandé.

« J'ai la conviction, a poursuivi M. Le Pen, que l'organisation méthodique, méthodiquement dirigée, de la subversion cosmopolite s'efforce, par des mécanismes collectifs de dresser la communauté juive contre le Front national et contre l'idée de nation. Je crois que, profitant du fait que nombre de membres de cette communauté occupent des positions éminentes dans la société française, en particulier dans le domaine de l'information, la presse, le cinéma, la télévision, des sondages et beaucoup d'autres organisations, a insisté M. Le Pen alors que des sillons fusillaient de la foule, on veut se servir de la communauté juive en faisant croire qu'elle risquerait d'être persécutée, pour faire un combat contre les patriotes français, ce qui, a contrario, laisserait croire qu'elle n'est pas patriote. » Affirmant sa conviction que le pays compte « une large majorité de juifs patriotes », il les a adjuré « de ne pas tomber dans le piège qui leur est tendu par la subversion », sous des apparences nourries. « Notre DPS [service

d'ordre du FN] n'est pas la formation SS ni SA. Non, Le Pen n'est pas Hitler, le Front national n'est pas le Parti national-socialiste », a conclu le dirigeant d'extrême droite.

Après avoir déploré la disparition des « débats » sur le chômage, l'immigration, l'explosion démographique du tiers-monde, l'insécurité, et vivement attaqué le système communiste ainsi que la politique étrangère de M. Mikhail Gorbatchev, qui « veut moderniser son pays avec l'aide des gogos », M. Le Pen a consacré la fin de son discours à la Nouvelle-Calédonie « en passe d'être abandonnée par toute la classe politique ». Il a vilipendé « le chef des terroristes FLNKS et le capitaine de Nouméa, le RPR Lafleur [qui] organise à terme l'abandon de

ce territoire ». Selon lui, son application conduirait à un mouvement revendicatif d'indépendance dans tous les DOM-TOM « et pourquoi pas la Corse ».

Le chef de file de l'extrême droite a invité ses électeurs à ne pas « bouder les urnes » aux élections cantonales, en pensant que cette consultation constituera, a-t-il indiqué, « l'ouverture de la campagne contre le référendum de traïtion et d'abandon de la Nouvelle-Calédonie ».

(1) M. Le Pen a été condamné pour antisémitisme, le 11 mars 1986 par le tribunal d'instance d'Aubervilliers (Le Monde du 13 mars 1986).

## « Commencer le nettoyage »

« Supportez-vous les uns les autres dans la charité », demandait l'apôtre Paul dans l'épître aux Ephésiens qui a été lue à la messe traditionnelle célébrée à la fête du Front. Alors que les fidèles se recueillaient dans l'amour de l'autre, les mécréants déambulaient entre les stands palmas sous un autre langage. A l'un d'entre eux, une jeune fille vendait des cartes postales dont l'une se résument à une transcription originale en arabe signifiant, selon la vendeuse : « Vive Le Pen, à bas l'islam ». Plus loin, au stand des Bouches-du-Rhône, on présentait aux visiteurs d'autres cartes détournant une vieille publicité pour Bata, disant : « Y'a bon les allées », « Y'a bon la Sés », ou « Y'a bon le chômeur ». Au jeu de massacre, les enfants pouvaient abattre des cibles représentant M<sup>me</sup> Veil, M. Krasucki, Marchais, Mitterrand, Jospin, Harlem Désir ou... Le Pen.

Au stand du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, on se proposait « de commencer le nettoyage » autour du Sacré-Cœur afin que la basilique « soit une église catholique et ne devienne pas une mosquée ». Plus prosaïque, M<sup>me</sup> Christiane, voyante occasionnelle qui « travaille dans la communication et la haute couture » déplorait « une moins grande affluente » qu'elle mettait au compte de la concurrence

des voyantes professionnelles autorisées cette année. Dans les allées, le cameraman de la Cinq était suivi, comme son ombre, par un jeune homme particulièrement attentif qui trouvait son plaisir dans le débranchement systématique de l'alimentation électrique de la caméra. A côté de lui, un autre d'ordre à pied de cesser, car « il faut être gentil avec la Cinq, c'est la meilleure ». Plus tard, le téléphone en question, défilé dans un brassard officiel vert et rouge, assurait le service d'ordre, l'œil aux aguets. Un comique est venu assurer le rire. De « l'avertissement M<sup>me</sup> Veil », il a dit : « Même quand elle sort de chez la coiffeuse, elle me défrise », sur M. Fabius, il a lancé : « Comme les coces, il n'est jamais au courant de rien... ». Quant à M. Rocard : « Je ne peux pas le voir, je lui souhaite d'avoir la gale, car il a de petits bras et ne pourra jamais se gratter ».

Prompt à l'énerverement à l'égard de la presse - il est vrai que M. Le Pen ne se prive pas de dénoncer cette « mafia » ou le « monde politico-médiatique », - ce public hétéroclite sait admirablement s'enflammer pour le drapeau tricolore contre « le drapeau bleu-blanc-rouge » et se méfier du « cosmopolitisme ». O.B.

Au « Club de la presse » d'Europe 1

## M. Georges Marchais propose au PS de reconduire les alliances municipales

Invité dimanche soir 18 septembre du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Georges Marchais a indiqué que le PCF « n'appartient pas à la majorité présidentielle et n'appartient pas à la majorité parlementaire, mais n'appartient pas non plus à l'opposition ». « Nous sommes ailleurs », a dit le secrétaire général du PCF avant de préciser que, « à chaque fois que le gouvernement prendra des mesures positives, il les soutiendra » et que, à chaque fois que ces mesures « iront dans le mauvais sens, il les combattra ».

Après avoir estimé que le projet de revenu minimum d'insertion « ne dans le bon sens », il a critiqué le projet de l'emploi de solidarité sur la fortune préparé par le gouvernement et plaidé dans ce domaine pour un seuil de 2,5 millions de francs incluant l'outil de travail et les œuvres d'art, ce qui, a-t-il affirmé, permettrait de dégager 20 milliards de francs et de financer un revenu minimum de 3 000 francs par mois. « y compris aux jeunes à la recherche d'un premier emploi ». En ce qui concerne les élections municipales, M. Marchais a proposé au PS de

reconduire les accords de 1983. « En règle générale, la population est satisfaite et ne change pas une équipe qui gagne », a-t-il dit, avant d'indiquer qu'il s'agit d'« empêcher la droite de s'emparer de municipalités gérées par la gauche ».

M. Marchais s'est d'autre part qualifié d'« inopportuniste » l'attitude de M. Delebarre à l'égard des pilotes grévistes d'Air Inter, indiquant que son parti soutient ces derniers, qui ont « une position responsable ». Il a défendu le projet d'avion de combat Rafale « au nom de la défense de l'emploi, de la technologie et de l'indépendance nationale », défense qui, a-t-il dit, n'est pas en contradiction avec la demande du Parti communiste d'amputer de 40 milliards de francs pour participer aux armements nucléaires et financer l'éducation nationale.

Enfin, M. Marchais a rappelé sa « condamnation irrémédiable du stalinisme », qualifié de « perversion du socialisme » et de « crime », et s'est félicité de voir « les Soviétiques s'engager dans une voie nouvelle ».

Raymond, député, a téléphoné au

# 45.49.24.25

pour s'abonner à Profession Politique.

## PROFESSION POLITIQUE

Le 1<sup>er</sup> hebdomadaire professionnel du monde politique et des pouvoirs.

Directeur de la Rédaction : Gérard Carreyrou.

le journal mensuel de documentation politique

## après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

### OU VA L'EDUCATION NATIONALE ?

Avec notamment des articles de :

LAURENT FABUS, YANNICK SIMONIN, FRANCINE BOST, JEAN-PIERRE MAILLES

Envoyer 40 F (timbres) à 2 F ou chèque à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolmet, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 180 F pour l'abonnement annuel (80 F d'abonnement, tel même droit à l'envoi gratuit de ce numéro).

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Emprunts septembre 1988

**Emprunt à taux fixe : 1,5 milliard de francs.**

Obligations de 5.000 F.  
Prix d'émission : 4.990 F.  
Durée : 9 ans.  
Taux de rendement actuariel : 8,70 %.  
Taux nominal : 9 %.  
Date de jouissance et règlement : 3 octobre 1988.  
Coupon payable le 3 octobre de chaque année.  
Par exception, le premier coupon payable le 3 octobre 1989 sera de 340 F.  
Amortissement normal : in fine le 3 octobre 1997 ou par.

Date de règlement : 3 octobre 1988.  
Durée : 9 ans et 342 jours.  
Coupon payable trimestriellement, déterminé par soustraction d'une marge de 0,20 % au taux de référence PIBOR 3 mois.  
Marge actuarielle : 0,52 % sur la base d'un PIBOR 3 mois de 8,1675 % équivalent à un taux actuariel de 8,56 %.  
Amortissement normal : in fine le 10 septembre 1998 ou par.  
Ears d'échange : à chaque obligation est attaché un bon d'échange contre quatre obligations 8,50 % 1987-2000, exercable à deux périodes différentes. Le taux de rendement des nouvelles obligations ressort à 8,65 % ou 8,53 % selon la période choisie.

Une fiche d'information (vise COB n° 88-314 du 15.09.88) est disponible sans frais, sur demande. Bata du 19 septembre 1988.

**Crédit Foncier :**  
soyez les premiers à en profiter.

S.A. au capital de 1.997.129.520 F - Siège social : 19, rue des Capucines - 75001 Paris

# Au fait, quel est le nom du plus grand constructeur européen de mini-ordinateurs ?

# FAUX



La bonne réponse était «Nixdorf». Mais si vous ne l'avez pas trouvée, ne vous sentez surtout pas coupable. Vous n'êtes sûrement pas le seul, et si nous sommes plus occupés à réussir qu'à le faire savoir, c'est notre faute, pas la vôtre.

L'important est de savoir pourquoi nous sommes devenus, en Europe, les premiers fournisseurs européens de mini-informatique. Bien que rien ne soit simple, deux règles qui nous tiennent à coeur expliquent pour beaucoup ce résultat. Premièrement, nous construisons notre succès professionnel par profession. Autrement dit, nous sommes devenus grands en devenant successivement des grands dans l'Automobile, des grands dans la Banque, des grands dans la Distribution etc... Et non l'inverse. Deuxièmement, nous ne proposons pas des «produits» au sens classique du terme mais des «solutions intégrées». Une gamme, complète et cohérente, de matériels allant de la Micro au super-mini. Une gamme de logiciels de gestion puissants, flexibles, riches, modulaires. Une continuité dans l'évolution de notre matériel et de nos logiciels, qui protège l'investissement de nos clients. Un diagnostic à distance, une bonne maintenance et un bon service de formation. Une banque extraordinairement abondante de solutions très spécifiques, capitalisées au long de notre expérience unique dans 150 professions. Enfin, un réseau mondial, qui sert nos clients dans 600 villes de 46 pays.

Nixdorf Computer S.A.  
14, avenue des Béguines  
95802 Cergy Pontoise Cedex  
Tél. (1) 34 20 34 20  
Nixdorf Computer Lyon S.A.  
2 Avenue Georges Pompidou  
69003 Lyon, Tél. 72349600

**NIXDORF  
COMPUTER**

Fiabilité allemande, esprit français

هكذا من الأصل

**EGP ÉCOLE DE GESTION DE PARIS**

Paris San Francisco

**PROGRAMME DE PRÉPARATION AU MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION M.B.A. DE L'EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA**

Double formation en France et aux États-Unis

**E.G.P. :**  
les moyens de réussir et la compétence internationale pour une économie compétitive de progrès

Admissions 1988-1989 :  
Sélection exclusivement par concours à Paris  
Bac plus deux années d'enseignement supérieur

Renseignements, inscriptions et concours :  
ÉCOLE DE GESTION DE PARIS - Établissement Libre d'Enseignement Supérieur  
17-25, rue de Chaillot, 75116 PARIS - Tél. (1) 40 70 11 91  
Commissariat par European University of America, San Francisco (Californie)

**E.G.P. : LA FORMATION DES MANAGERS INTERNATIONAUX**

Jack, ministre, a téléphoné au

**45.49.24.25**

pour s'abonner à Profession Politique.

**PROFESSION POLITIQUE**

Le 1<sup>er</sup> hebdomadaire professionnel du monde politique et des pouvoirs.

Directeur de la Rédaction : Gérard Carreyrou.

# Politique

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

## M. Edouard Balladur : le Parti socialiste est une force de conservation

M. Edouard Balladur, ancien ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et des privatisations du gouvernement Chirac, invité du « Grand Jury RTL-le Monde », dimanche 18 septembre, a annoncé : « Il faut reprendre l'action pour l'union de l'opposition » et observé que « le groupe centriste dans ce qui avait annoncé qu'il était prêt de quitter l'opposition en fait toujours parle et qu'il semble en faire partie de plus en plus ». Il a souligné des votes d'union de l'opposition pour les élections municipales, ainsi qu'une liste commune RPR-UDF pour les élections européennes de juin 1989. Le député RPR de Paris estime : « Jacques Chirac avait la réputation d'être un excellent homme politique et un bon chef de parti jusqu'en 1986. De 1986 à 1988, il a agi, par son action et le bilan de son action, une stature d'homme d'Etat. J'estime donc qu'il peut regarder l'avenir avec optimisme. »

M. Balladur évoquant son projet a poursuivi : « Il y a actuellement dans notre société deux grandes forces qui sont l'une une force de conservation et l'autre une force de renouvellement. Je considère que le Parti socialiste est la force de conservation, que son objectif est de maintenir la société dans l'état dans lequel elle est et de ne pas la changer. Ce que nous avons tenté de faire en 1986-1988, commencé à faire en 1986-1988, commencé à faire et qu'il faudra continuer, c'est de renouveler la société française qui appelle, dans toutes ses couches, à davantage de libertés et davantage de participation. Telle est l'ambition que nous devons nous fixer pour la France. »

A propos de la décision du RPR de sanctionner tout accord électoral avec le Front populaire M. Balladur reconnaît : « Nous avons hésité, parce qu'une bonne partie des électeurs du Front national sont venus de nos rangs et que nous ne voulions pas leur donner l'impression de les rejeter, ajoutant : « Les socialistes, si leurs amis de morale pour les autres devraient maintenant, de leur côté tirer les choses au clair. »

« Il s'agit de deux questions importantes : les droits de l'homme et la défense de la France, et nous avons le droit de demander aux socialistes si, sur ces deux sujets, ils

ont les mêmes opinions que les communistes. Si oui, qu'ils le disent, et ce sera tout à fait clair ; si non, pourquoi maintiennent-ils des alliances avec eux ? »

Enfin, à propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Balladur refuse de dévoiler le choix qu'il fera pour le référendum mais indique : « Lorsqu'il y a des élections dont l'objectif est clair, l'abstention ne peut se justifier. Elle ne se justifie pas à des élections législatives ou à des élections présidentielles, mais pour un référendum elle peut se justifier. Je dis « elle peut ». Je ne dis pas qu'elle se justifierait dans ce cas-là. N'oubliez pas de me transformer en partisan de l'abstention. »

M. Mitterrand à Cluny

## « La France s'est apaisée »

CLUNY de notre envoyée spéciale

M. François Mitterrand n'a pas besoin de « grossir (son) budget ». Aussi a-t-il choisi, le samedi 17 septembre, pour son premier voyage officiel en province depuis sa réélection un public de chercheurs bien étrangers aux contingences politiques, réunis à Cluny (Saône-et-Loire) pour un colloque scientifique international sur « le gouvernement de Hugues de Semur ». La clôture de ces trois journées consacrées à la vie et à l'œuvre de celui qui fut de 1049 à 1109 l'abbé de Cluny, ne se prêtait guère à de longues digressions sur l'actualité.

Dans le faïencier, où était installée une tribune, sous l'aigle chargé de son troisième siècle, en carène de bateau, le

président de la République, accompagné par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et M. Jack Lang, ministre de la culture, des grands travaux et du bicentenaire, s'autorisa tout juste à rappeler les actions entreprises pendant son premier septennat, pour la protection et le sauvagement du patrimoine national. « En France, a déclaré le chef de l'Etat, la pierre et l'écri témoignent et abondent de tout, ce que les hommes ont créé. De cette mémoire disponible, nous sommes tous responsables. » Il fit donc « une politique du patrimoine », que M. Mitterrand soubaite chargée aux « lieux de mémoire ».

M. Mitterrand a ajouté que dans le budget de 1989, un milliard de francs seraient affectés à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine, et que des postes supplémentaires seraient créés dans les conservatoires régionaux des monuments historiques. Insistant sur le nécessaire développement de la recherche et de la coopération internationale, le président de la République a affirmé qu'il « veillerait personnellement à ce que, sans négliger nos positions offertes à l'Europe et au monde, un voyage ramené de ce qui fut notre grandeur, et de ce qui doit l'être encore ».

En quittant l'assistance respectueuse des chercheurs pour celle plus impatiente des journalistes, M. Mitterrand se livra à quelques considérations plus actuelles. Le gouvernement de M. Michel Rocard « travaille bien » et le chef de l'Etat le « laisse faire ». « La France s'est apaisée, elle va plutôt mieux », et les tensions, dans le pays, se font « moindres ». Si le bénéfice en revient à l'ouverture il ne faut toutefois pas oublier « la France unie, avec la France unifiée ». M. Mitterrand a déclaré qu'il ne pensait pas intervenir dans la campagne pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie pour ne pas polluer un débat « qui ne concerne que la Nouvelle-Calédonie, et pas le gouvernement ». Il s'est également interdit de commenter l'actuelle polémique qui agite l'audiovisuel, précisant qu'il refusait de s'en mêler, et qu'il ne commettrait même pas les présidents de chaîne. A ceux qui s'interrogeaient sur son silence depuis quelques mois, le président de la République a répondu : « J'ai suffisamment occupé les Français ces derniers temps. »

P. R. D.

La fin de l'ouverture

## M. Stoléru se réjouit, M. Carignon s'inquiète

Les déclarations politiques de la fin de semaine ont confirmé que l'automne sonne le glas de l'ouverture. M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, a affirmé, le dimanche 18 septembre au « Forum FR 3-RMC », que « le petit jeu de l'ouverture, c'est fini », car « maintenant, on gouverne ». « L'ouverture, ce n'est pas le drugstore, ce n'est pas ouvert en permanence », a ajouté M. Stoléru qui a aussi expliqué que « certains ministres socialistes sont des spécialistes du « oui-mais », tandis que les ministres de l'ouverture sont « des ministres du « oui-plus » à l'égard de M. Michel Rocard » et possèdent le premier ministre « à aller plus loin, plus vite, dans la direction qu'il a choisie ». M. Stoléru a jugé que le sigle FS « ne signifie pas grand-chose pour les jeunes » qui, selon lui, doivent le confondre avec un type d'ordinateur.

de solidarité et le revenu minimum d'insertion.

Enfin, le secrétaire d'Etat au Plan a ajouté, dans l'éventualité de constitution d'une liste pour l'élection européenne dirigée par M<sup>me</sup> Simone Veil : « Nous, centristes, cela nous intéresse. » Selon lui, une telle liste serait « complémentaire » de la liste socialiste et pourrait montrer que « la majorité présidentielle va très loin ».

Un collègue socialiste de M. Stoléru au gouvernement, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, a affirmé, dimanche, toujours à propos de l'ouverture : « Il est inutile de se livrer à une parole amoureuse pour séduire d'éternels vacillants. »

Conclusion : dans une interview au Journal du dimanche, M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, a reproché aux socialistes de « revenir à leurs premières amours, la fermeture et le sectarisme ». « M. Michel Rocard, dont on ne comprend pas toujours ce qu'il choisit, a ajouté M. Carignon, semble le suivre désormais dans cette impasse. C'est une erreur. »

(Publicité)

# 30 ANS, ÇA SUFFIT !

Les MINISTÈRES DES FINANCES et du BUDGET peuvent-ils GÉRER EFFICACEMENT les P.T.T. ?

NOUS NE LE PENSONS PAS ! ET POURTANT DEPUIS 30 ANS, LA LOI ORGANIQUE DU 2 JANVIER 1959 DONNE TOUS LES POUVOIRS AU MINISTRE DES FINANCES POUR :

- Fixer les TARIFS de chaque service des P.T.T.
- Déterminer le NOMBRE de facteurs, de techniciens, de guichetiers, de cadres et leur NIVEAU DE CLASSIFICATION, indépendamment des besoins réels.
- Décider unilatéralement du PRÉLÈVEMENT sur les bénéfices au profit du budget général et de l'emploi des 500 milliards collectés par la Poste.

Ceci aboutit à des BUDGETS P.T.T. INADAPTÉS au caractère INDUSTRIEL et COMMERCIAL de la Poste et des Télécom

## GÉRER LES P.T.T., C'EST NOTRE MÉTIER

- Ne vivent que de leurs RECETTES sans faire appel à l'IMPOT
- Assurent la présence du SERVICE PUBLIC sur tout le TERRITOIRE NATIONAL
- Réalisent 150 milliards de F. de CHIFFRE D'AFFAIRES

## LE MINISTÈRE DES P.T.T. DOIT MAÎTRISER SON BUDGET

- Doivent avoir le COURAGE POLITIQUE DE MODIFIER LA LOI DU 2.01.59
- Et reconnaître ainsi L'AUTONOMIE DU BUDGET ANNEXE DES P.T.T. qui permettra à la POSTE ET AUX TÉLÉCOM :
  - ◊ d'entrer, avec tous leurs atouts, dans l'Europe des COMMUNICATIONS
  - ◊ d'exercer pleinement leur MISSION au service de tous les USAGERS, de la COHÉSION SOCIALE et de la VIE ÉCONOMIQUE DU PAYS.



Les P.T.T. et leurs 450 000 salariés

Le Gouvernement et les Parlementaires



(Cet appel a été signé par des Cadres dirigeants, supérieurs et des services opérationnels des P.T.T. Il est parvenu au financement de cet appel public de la Fédération Unifiée des P.T.T. (F.U.P.T.T.)

M. Metzger

### La France s'est apaisée

Après une nuit de tensions, la France s'est apaisée. Les manifestations ont cessé, les rues sont vides. Les services de l'ordre ont pu reprendre leur travail. Les transports ont repris leur cours normal. Les magasins ont rouvert leurs portes. Les écoles ont recommencé à fonctionner. Les entreprises ont repris leur activité. Les citoyens ont retrouvé leur calme. Les tensions ont disparu. La France est de nouveau paisible. Les services de l'ordre ont pu reprendre leur travail. Les transports ont repris leur cours normal. Les magasins ont rouvert leurs portes. Les écoles ont recommencé à fonctionner. Les entreprises ont repris leur activité. Les citoyens ont retrouvé leur calme. Les tensions ont disparu.

## De l'éveil naît l'expression...

### ...de la communication naît la performance



Eurosignal, Alphasignal, radio-téléphones, répondeurs ou encore télécopieurs, Téléex, terminaux point de vente...  
 Leader de la transmission de la parole et de l'écrit depuis 15 ans, EGT propose aux entreprises d'aujourd'hui un éventail complet des systèmes de communication les plus souples, les plus rapides, les plus performants. Afin de relever les défis de demain...

## EGT Communiquer pour gagner

فكنا من الأصل



## DEUX NOUVEAUX TOSHIBA

# LA PUISSANCE ET LA LIBERTÉ

Un mouvement est lancé. Vers plus d'efficacité, plus de puissance, plus de liberté. Et c'est Toshiba qui le conduit. Toshiba qui vous donne de la puissance pour rivaliser avec les ordinateurs de bureau les plus performants : des capacités de traitement où et quand vous en avez besoin : de la liberté là où il y avait des contraintes. La portabilité, pour Toshiba, c'est la puissance plus la liberté.  
Aujourd'hui, voici deux nouveaux portables Toshiba.

Le Toshiba T1600, avec écran EGA, mémoire vive sauvegardable et disque dur 20 Mo intégré : le tout réuni dans un portable léger et autonome. Et le Toshiba T5200, le portable qui remplace les dinosaures de bureau.  
Libérez-vous de la tyrannie des micros traditionnels. Sortez des limites de votre bureau. Brisez les liens de l'informatique immobile. Rejoignez la famille Toshiba. La première famille de micros portables.

### T1600

La liberté à pleine puissance. On disait que c'était impossible. Et pourtant nous l'avons fait. Nous avons fait entrer dans un portable autonome toutes ces caractéristiques :

- Processeur Intel 80C286 à 12 MHz
- Jusqu'à 5 Mo de mémoire vive sauvegardable
- Écran EGA détachable rétro-éclairé
- Disque dur 20 Mo, rapide (29 ms)
- Autonomie optimisée avec mode veille automatique et batteries amovibles
- 5,2 Kg avec une batterie

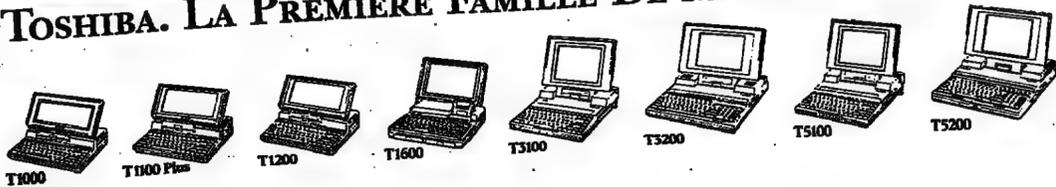
### T5200

La puissance en toute liberté. Le portable des utilisations « lourdes ». Jamais auparavant une puissance aussi considérable n'avait été logée dans un volume aussi réduit.

- Processeur Intel 80386 à 20 MHz
- Jusqu'à 8 Mo de mémoire vive
- Écran plasma, VGA, détachable
- Disque dur (rapide) 40 ou 100 Mo
- Deux connecteurs d'extension compatibles intégrés
- Système de sécurité LapLok™
- Clavier complet avec pavé numérique complet
- 8,6 Kg



TOSHIBA. LA PREMIÈRE FAMILLE DE MICROS PORTABLES.



Le logiciel Microsoft Works est offert pour l'achat de tout micro-ordinateur portable TOSHIBA entre le 15.9.1988 et le 16.1.1989

L'Empreinte de Demain  
**TOSHIBA**

TOSHIBA SYSTEMES (France) S.A. • Division Informatique • 7, Rue Ampère - BP 151 • 92804 Putaux Cedex • Tél: (1) 47.23.28.28.

SALON MICRO 88  
STAND N° 1 DE 1060

مكتبة من الأصل

# Société

Un entretien avec le secrétaire d'Etat à la famille

## M<sup>me</sup> Dorlhac veut améliorer l'assistance aux enfants victimes de violences

Des spécialistes de l'enfance devaient se réunir à Paris et dans plusieurs villes de province le lundi 18 septembre pour débattre de l'information sur les abus sexuels envers les enfants. M<sup>me</sup> Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, chargée de la famille, expose, dans l'entretien que nous publions, sa conception de la prévention contre ces abus et annonce son intention de créer dans les départements un service de coordination réunissant la police, la justice et les travailleurs sociaux qui s'occupent des enfants victimes de mauvais traitements.

« Pourquoi avoir limité cette journée aux seuls professionnels ? »  
 « Parce qu'avant de s'adresser aux enfants il faut informer les adultes. En France, nous parlons de plus en plus facilement des violences mais les tabous sont encore immenses lorsqu'il s'agit de violences sexuelles au sein de la famille. Pourtant, elles existent. Ceux qui s'occupent de viol d'enfants recueillent un nombre croissant de témoignages et l'on voit de plus en plus de cas éclater au grand jour. La prévention passe par la parole. Il faut que tout le monde sache que cela existe, que les conséquences sur les enfants sont graves et qu'il ne faut pas fermer les yeux.

« Educateurs sociaux, médecins, enseignants, parents doivent pouvoir reconnaître les signes d'alerte : échecs scolaires soudains, fatigues inexplicables, fugues, tentatives de suicide... Ils doivent aussi apprendre à écouter. Trop souvent l'adulte pense que l'enfant s'affabule. Ce qui est rarement le cas dans ce domaine. Il faut, enfin, apprendre à en discuter avec les enfants pour qu'à leur tour ces derniers sachent qu'ils peuvent être victimes d'abus sexuels au sein du groupe familial (père, mère, frère, oncles...) et que ces abus ne

sont pas forcément accompagnés de violences physiques.

« Mais comment peut-on parler d'inceste à un enfant ? »

« La tâche est en effet très délicate et je pense que tout le monde est concerné : enseignants, médecins, parents. Il faut trouver les mots justes qui ne heurtent pas l'enfant et respectent son âge et ses pudeurs. La France est très en retard dans ce domaine si on la compare au Canada. A l'occasion de cette journée, nous avons publié une brochure technique « Les abus sexuels à l'égard des enfants, comment en parler », disponible au ministère et qui répond aux questions que chacun est en droit de se poser. Elle est à la disposition des associations, ainsi qu'un certain nombre de films. Nous proposons surtout un document canadien, « Mon corps, c'est mon corps », qui comprend deux films : l'un s'adresse aux adultes et l'autre directement aux enfants.

« Il est important que l'adulte soit prêt à répondre aux questions des jeunes. Nous avons vu et nous voyons encore combien il est difficile pour certains d'aborder les questions d'éducation sexuelle. A mon avis, il faut en parler tôt et le plus naturellement possible. Plus on en parle tôt, moins on a de difficultés. Plus tard, la pudeur s'installe et le dialogue avec l'adolescent devient plus délicat. Partir de l'anatomie, de la physiologie me semble la meilleure approche.

« Nous ne devons pas fermer les yeux »

« Que pensez-vous de ceux qui justifient la pédophilie au nom de l'amour que les pédophiles portent à l'enfant ? »

« Pour moi, l'abus sexuel recouvre toute l'utilisation d'un enfant par

un adulte à des fins de plaisir sexuelle pour l'adulte.

« Allez-vous donner des suites à cette journée ? »

« En octobre, je vais former un groupe de travail où seront réunis un certain nombre de personnalités venant d'horizons divers et dont la mission sera de proposer rapidement des mesures pour prévenir les mauvais traitements et suivre les victimes. Mon intention est de créer en décembre, dans chaque département, une « coordination des services de police, de justice et de travailleurs sociaux ». Tous ceux qui s'occupent de l'enfance doivent apprendre à travailler ensemble pour obtenir une meilleure efficacité et éviter les délais ou les mesures contradictoires. Il y aura un service unique pour les mauvais traitements à l'enfant qui recueillera les signalements et sera responsable de l'action immédiate et du suivi.

« Je parle de mauvais traitements car les violences sexuelles sont une partie de toutes les violences dont les enfants sont les victimes. N'oublions pas qu'il y a environ cinquante mille enfants maltraités chaque année.

« Que répondez-vous à ceux qui estiment que battre le tambour autour des violences sexuelles, c'est recréer un climat d'insécurité ? »

« Loin de moi l'idée de développer une idéologie sécuritaire contre laquelle je me suis profondément battu. Mais j'estime qu'il y a un problème qui existe depuis de nombreuses années et qui ne représente, au moins officiellement, qu'une part infime des délits, mais dont les conséquences peuvent être parfois catastrophiques pour le développement de l'enfant. Nous ne devons pas fermer les yeux. Il faut nous attaquer à ce mal et essayer de le prévenir.

Propos recueillis par CHRISTIANE CHOMBEAU.

## MÉDECINE

La conférence internationale d'Arusha (Tanzanie)

## Les conséquences socio-économiques du SIDA en Afrique

ARUSHA de notre envoyée spéciale

Selon le bilan présenté le vendredi 16 septembre, à Arusha, par les représentants de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le nombre de cas de SIDA recensés dans le monde était de 110 000 au 1<sup>er</sup> septembre 1988, dont 14 000 en Afrique. « Parmi les pays les plus touchés, l'Ouganda, le Malawi, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie figurent en tête », précise le docteur James Chin, un des responsables du programme mondial de lutte contre le SIDA. Dans la région de Kagera, sur la rive ouest du lac Victoria, 41 % de la population socialement active seraient atteints.

Bien que déjà impressionnant, ce bilan se situe, de l'aveu même de l'OMS, largement en dessous de la réalité. « D'une manière générale, on peut estimer que le bilan actuel ne représente que 10 % de la situation réelle », affirme encore le docteur Chin.

C'est la ville de Marseille qui accueillera, du 18 au 20 octobre 1988, la IV<sup>e</sup> Conférence sur le SIDA en Afrique. Le principe de l'alternance, qui veut que l'on se réunisse une fois dans un pays africain, la fois suivante dans un pays occidental, suscite cependant des réserves. « Il serait préférable qu'à l'avenir toutes les conférences sur le SIDA en Afrique se déroulent... en Afrique. C'est une condition essentielle si l'on veut que les chercheurs africains puissent y participer », estime le professeur Soleyman Mboup, de la faculté de médecine et de pharmacie de Dakar. « L'alternance, je suis pour », rétorque un des homologues zairois, le professeur Billa Kapita. « Rester en Afrique serait une erreur : beaucoup de chercheurs occidentaux finiraient par se désintéresser, et le niveau des conférences risquerait alors de baisser. » Le débat est loin d'être tranché.

Concernant la conférence d'Arusha — première du genre en Afrique, — les avis sont en revanche unanimes. « Événement immense » pour les uns, « étape importante » pour les plus modérés des autres. Certains domaines, peu abordés jusque-là, ont pu être évoqués, et notamment les bouleversements sociaux, économiques, et peut-être politiques, que la propagation du SIDA fait peser sur l'Afrique.

### Deux générations menacées

« Ce sont les gens les plus actifs socialement qui seront les plus touchés. Or, en Afrique, une personne, qui travaille fait souvent vivre une très grande famille, explique le professeur Mboup. Sur le plan démographique, le péril est également très grand. Les femmes, et par conséquent beaucoup de mères, sont ou vont être infectées. Nous savons déjà qu'au moins deux générations sont menacées : la nôtre et la suivante... »

La productivité économique, souvent aléatoire en Afrique, risque elle aussi de subir les conséquences du SIDA. Une étude zairoise, présentée à la conférence d'Arusha, a ainsi mis en évidence l'impact de l'infection VIH (virus du SIDA) dans deux grosses entreprises de Kinshasa. L'une de ces entreprises, une usine de textile employant 7 000 personnes, compte 4,5 % de séropositifs parmi ses employés : sur un an, le « manque à gagner » (frais médicaux, journées d'absence, etc.) est estimé à 401 dollars par personne séropositive, contre 27 dollars pour une personne séro-négative. Dans la seconde entreprise, une société bancaire, ce « manque à gagner » est de 688,7 dollars pour chaque séropositif (5,2 % du personnel), contre 64,15 dollars pour chaque séro-négatif.

Une autre étude, réalisée en Tanzanie et au Zaïre, donne une estimati-

on du coût des traitements pour les malades du SIDA en 1985. Les résultats sont, là aussi, impressionnants : au Zaïre, le traitement le moins cher est de 936 dollars par malade, le plus cher (avec, éventuellement, des soins à l'étranger) grimpe à 3 230 dollars. En Tanzanie, le traitement le moins cher (sur place) revient à 2 463 dollars par malade, le traitement le plus cher à 5 316 dollars. Ce ne sont là que des chiffres idéaux, bien des victimes du SIDA ne bénéficiant, en réalité, d'aucun traitement particulier.

Sans vouloir nier les conséquences catastrophiques que le virus risque de provoquer sur le continent, nombre de sidologues africains en soulignent également les effets positifs.

« L'apparition du SIDA a créé une nouvelle génération de chercheurs. Nous ne sommes plus là pour servir les autres. Ceux qui tenteraient de venir faire de l'imperialisme commettraient une lourde erreur. Les pays occidentaux et les pays africains doivent développer une collaboration franche. A égalité : c'est un contrat », affirme le professeur Mboup.

Malgré ces professions de foi, les handicaps restent importants : le simple fait que l'Afrique ne dispose pas de laboratoires de recherche fondamentale la place inamoviblement dans un rapport de dépendance vis-à-vis de l'Occident. Celui-ci ne pourrait-il pas être tenté, un jour ou l'autre, de la « laisser tomber » ? Certains le redoutent : « Pour l'hépatite B, c'est ce qui s'est passé ! » s'exclame le docteur Sangaolo Ouattara, de l'Institut Pasteur de Côte-d'Ivoire. « De par la nature même du virus du SIDA, c'est tout à fait impossible, répond le docteur Jean-Claude Chermann (Marseille). Si on laisse mourir l'Afrique, l'Occident mourra à son tour. On ne peut pas se permettre de ne pas avancer tous ensemble. »

CATHERINE SIMON.

## ÉDUCATION

## M. Jospin lance la campagne pour recruter des professeurs

(Suite de la première page.)

Quand on sait que le départ vont s'accroître, jusqu'à dépasser dix mille par an au sein de vingt et un départements, et que la généralisation de l'accès au supérieur de nombreux recrutements supplémentaires, on mesure la profondeur du marasme.

Cette année encore, 24 % des postes offerts au CAPES externe n'ont pas trouvé preneurs (27 % en 1987) et 15 % pour l'agrégation. Ce déficit atteint des sommets inquiétants dans certaines disciplines au CAPES : 46 % en lettres modernes (483 postes non pourvus sur 1 060), 33 % en lettres classiques et encore 22 % en histoire-géographie. Mais au premier rang des sinistrés figurent les disciplines scientifiques et technologiques. On trouve à peine deux candidats inscrits et seulement 1,5 en moyenne effectivement présent aux épreuves — par poste offert, en mathématiques et en physique, et même moins d'un seul en génie mécanique et en technologie. Confrontés à cette réalité, les jurys adoptent des politiques différentes.

En physique, la pénurie n'empêche pas une sévère sélection : seul un candidat présent sur trois décroche le CAPES et tant pis si 50 % des postes offerts restent sans titulaires. En mathématiques, en revanche, le taux de réussite atteint 61 % et seuls 6 % des postes n'ont pas été pourvus, contre 10 % en 1987... mais aucun jusqu'en 1986.

« La bon niveau des candidats nous a permis d'améliorer nos résultats, assure M. Jean-Louis Ouart, inspecteur général de mathématiques qui préside le jury de CAPES depuis quatre ans. Aucun lauréat n'a été admis au rabais. Mais nous ne pouvons oublier que les postes non pourvus par concours sont confiés à des maîtres auxiliaires. » La crise du recrutement trouve là sa conséquence la plus pénible : faute de candidats de qualité suffisante, l'éducation nationale engage des étudiants sans grands diplômes ni formation, parfois recrutés par petites annonces, ballottés d'un établissement à l'autre, au gré des besoins.

L'armée des maîtres auxiliaires, ces intérimaires de l'éducation sans statut, qui avait été entièrement dissoute à partir de 1983, vient d'être reconstituée. Ils sont près de 30 000 cette année, dont quelque 3 000 en mathématiques, deux fois plus qu'il y a un an. Pour enseigner cette discipline, on a pu voir engager dans un lycée un bachelier C titulaire d'un DEUG de psychologie. Mais beaucoup plus souvent, on nomme des étudiants maghrébins ou africains, diplômés de mathématiques et plein de bonne volonté, mais dont la pratique du français n'est pas toujours courante.

### Retrouver l'image du métier

Les mathématiques, comme les sciences physiques, le génie mécanique et la technologie figurent au premier rang de la liste des « disciplines prioritaires dans lesquelles des actions d'information sont nécessaires », que vient de dresser le ministre. Celui-ci s'apprête en effet à lancer une « campagne de communication » — M. Jos-

pin n'aime pas que l'on parle de publicité à ce sujet... — destinée à redonner l'image du métier d'enseignant et à susciter des vocations parmi les étudiants.

Cette opération, confiée à une agence filiale du groupe Séguière, sera limitée à certaines régions, comme le Nord, l'Est, le Centre et l'Ile-de-France, où les besoins de recrutement sont particulièrement sensibles. Alertés par les placards dans la presse régionale, les messages radio et les affiches, les candidats trouveront, dans les rectoriats et les universités des brochures décrivant les grandeurs et services du métier d'enseignant. Budget prévu entre 4 millions et 5 millions de francs. Il s'agit d'accompagner la spectaculaire augmentation du nombre de postes offerts aux concours en 1989, qui pourrait atteindre 40 %. Le ministre redoute, en effet, que cet effort important ne se traduise par un gonflement du nombre de postes non pourvus.

En réalité, l'expérience du passé récent montre que l'augmentation progressive de l'offre est un bon moyen

d'attirer les étudiants. La hausse de 10 % du nombre des postes offerts entre 1987 et 1988 à l'ensemble des concours du second degré s'est traduite par une hausse équivalente des candidatures. Au total, 81 % des postes ont trouvé preneurs cette année, contre 73 % en 1987 (2). Mais, pour mettre véritablement en confiance les étudiants, il faudrait pouvoir les assurer que le volume de recrutement restera stable sur une période suffisante. Une telle programmation de recrutement ne sera vraisemblablement pas annoncée cette année. Il faudra attendre pour cela l'ouverture des programmations, que M. Jospin appelle de ses vœux.

Après de ce coup de projecteur sur les concours de l'année prochaine, le ministre a deux réponses à la crise : « pré-recrutement », et « revalorisation ». Un rétablissement du système des IPES (Institut de préparation aux enseignements du second degré), qui avait fait ses preuves dans les années 70, en recrutant à des conditions d'être rémunérés, indépendamment l'engagement de passer un concours de recrutement et de servir un certain nombre d'années dans l'éducation nationale, n'est pas envisagé pour des raisons financières. Le budget 1989 prévoit, dans une enveloppe de dépenses d'études spécifiques d'un montant nettement supérieur aux dépenses d'enseignement ordinaires, pour inciter les étudiants à choisir l'enseignement. Ce système a l'avantage de permettre de concentrer l'effort sur les régions et les disciplines les plus déficitaires, mais il est moins intéressant financièrement pour les étudiants, les années de préparation ne comptent pas pour l'ancienneté dans la carrière. Ces bourses se pourraient être versées qu'à partir de la rentrée universitaire de 1989. Ces dispositions paraissent bien timides face à l'ampleur du problème à résoudre. Mais un dossier si complexe et potentiellement si coûteux ne saurait être réglé rapidement, réplie en substance M. Jospin.

Pour le gouvernement, en effet, ouvrir le dossier « reviens » comme disent les syndicalistes de l'éducation nationale, c'est courir le risque de susciter la même revendication chez les autres catégories de fonctionnaires (3), mais surtout d'engager une discussion difficile sur une augmentation des obligations de service des enseignants. Dossier épineux s'il en est ! Mais l'éducation nationale peut-elle rester plus longtemps la seule entreprise de France à proposer 3 000 emplois sans trouver preneurs ?

PHILIPPE BERNARD.

(2) EN 1988, sur 16 268 postes offerts à l'ensemble des concours de recrutement externes du second degré, 13 202 ont pu être pourvus.

(3) Un professeur titulaire du CAPES dispose avec un salaire mensuel de 6 700 F net, en agrégé avec 7 300 F net.

### Des statistiques très incomplètes

Il est impossible de connaître le nombre de viols et d'incestes commis chaque année en France. Si les victimes de viol portent plainte plus volontiers qu'avant, les tabous résistent au sujet de l'inceste, surtout quand il s'agit d'enfants.

Voici cependant les chiffres disponibles au ministère de l'Intérieur pour les faits constatés en 1986 concernant des victimes majeures et mineures (il est impossible d'avoir des chiffres séparés) : viols, 2 837 ; outrages publics à la pudeur, 5 507 ; incitation de mineurs à la débauche, 363 (là seules les victimes mineures sont répertoriées) ; homosexualité avec mineurs, 34 ; mauvais traitements à enfants, 1 388 (autres que services sexuels).

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## EMPRUNTS SEPTEMBRE 1988

### 3 MILLIARDS DE FRANCS EN 2 TRANCHES - OBLIGATIONS DE F 5000

**EMPRUNT 8,80 % ASSIMILABLE LE 2 FÉVRIER 1989 À L'EMPRUNT 8,80 % MARS 1987**  
**MONTANT : 2 milliards de francs.**  
**DURÉE : 11 ans et 122 jours.**  
**PROVISIONS : 98,96 %, soit F 4 948 par obligation.**  
**JOISSANCE ET RÉGLEMENT : 3 octobre 1988.**  
**INTÉRÊT ANNUEL : 8,80 %, soit F 440, payable le 2 février de chaque année ; 1<sup>er</sup> terme d'intérêt payable le 2 février 1989 : F 147.**  
**TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL au 3 octobre 1988 : 8,97 %.**  
**AMORTISSEMENT NORMAL : en trois tranches sensiblement égales, chacune des années 1998 à 2000.**  
 — soit par remboursement au pair  
 — soit par rachats en bourse.

*Pour information, à cet emprunt public vient s'ajouter un emprunt à taux variable TROP 1 mois d'un montant d'un milliard de francs, d'ores et déjà entièrement souscrit.*

Une fiche d'information (visa COB n° 88-308 en date du 13 septembre 1988) est tenue à la disposition du public, sans frais, sur demande. Bal du 19 septembre 1988.

Souscrivez, dans les banques, dans les sociétés de Bourse, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste, les Caisses d'Épargne, les Caisses de Crédit Agricole Mutuel.

SNCF - Direction Financière - 17, rue de Londres 75009 Paris.

ÉCRIVEZ

UPI

# Société

## Le congrès des internes et des chefs de clinique

### Le bulletin de santé de l'« Europe blanche »

MÉDECINE

STRASBOURG  
de notre envoyé spécial

Contrairement à de nombreuses prophéties alarmistes, la libre circulation des titulaires du titre de docteur en médecine au sein de l'espace européen, possible depuis plus de dix ans, n'a pas provoqué de phénomènes migratoires notables. En France, ils sont moins d'un millier de médecins étrangers ayant demandé à exercer une activité professionnelle et, de plus, une partie d'entre eux ont été formés dans notre pays. D'autre part, environ cinq cents médecins français sont allés dans le même temps s'installer dans un autre pays de la Communauté. A l'échelon de la CEE, selon des chiffres fournis à Strasbourg par le docteur Roger Breatley (Grande-Bretagne), membre du comité consultatif pour la formation des médecins de la CEE, le phénomène migratoire ne concernerait que 1 % de l'ensemble de la population médicale européenne. S'il peut s'expliquer sans mal (barrière linguistique, raisons sociologiques, inquiétude quant aux diversités des systèmes de production sociale et aux habitudes d'exercice, protectionnismes nationaux vis-à-vis des carrières hospitalo-universitaires), un tel phénomène peut, malgré tout, apparaître quelque peu paradoxal quand on connaît la très grande hétérogénéité des densités médicales au sein de l'espace européen.

Dans les douze pays de la CEE, on compte aujourd'hui environ 900 000 personnes pour 319 millions de personnes, soit une moyenne de 282 médecins pour 100 000 habitants. Les spécialistes partagent la Communauté économique européenne en quatre groupes de pays :

- ceux, d'abord, dont la densité médicale n'est toujours inférieure au-dessous de la moyenne communautaire : l'Italie, la Grèce et la Belgique ;
- ceux, ensuite, qui ont été continuellement au-dessous de la moyenne jusqu'en 1978 et qui ont réduit

notamment les flux des médecins en formation, et fini par se situer en-dessous de cette moyenne (RFA et Danemark) ;

• le troisième groupe est composé de la France et de l'Espagne, deux pays qui ont eu une évolution inverse du groupe précédent (passant à un niveau supérieur à la moyenne européenne après 1980), et qui ont vu entre 1975 et 1980 leurs densités médicales augmenter respectivement de 40 % et de 49 %.

Bref, les pays qui, depuis trente ans, se sont toujours situés en-dessous de la moyenne de la CEE. Il s'agit du Royaume-Uni, du Portugal, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Luxembourg. « Dans le Royaume-Uni », a expliqué le docteur Breatley, le nombre d'étudiants admis dans les facultés de médecine a été planté, en fonction des besoins à venir, par une série de commissions royales. Le nombre de places s'effectue dans ce pays par un système de sélection très raffiné qui se fonde sur les examens de fin d'étude scolaire, sur une appréciation du directeur d'école, sur un curriculum vitae et, souvent, sur une interview menée par les doyens et par les enseignants de la faculté. « Selon le spécialiste britannique, l'Italie possède une densité médicale trois fois supérieure à celle de l'Irlande.

#### Surmédicalisation

Compte tenu de l'appareillage stabilisé des zones d'exercice des médecins européens (les médecins français exercent même dans leur très grande majorité dans la région du CHU où ils ont été formés), et sans préjuger de l'impact que pourra avoir la libre circulation, actuellement à l'étude, des infirmières, des kinésithérapeutes et des pharmaciens, il est probable que l'instauration du grand marché de 1993 n'apportera dans ce domaine que de très faibles modifications. Aussi, plus que des migrations incontrôlées, c'est bien la « surmédicalisation » globale dont elle commence à souffrir que la Communauté devra apprendre à guérir.

L'« Europe blanche », celle de la santé, sortira-t-elle un jour des limbes ? L'approche de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1993 voit l'ensemble des professions de santé s'inquiéter des bouleversements que pourrait entraîner la mise en œuvre de la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace européen. Tel était le thème du huitième congrès des internes et des chefs de clinique, qui a réuni à Strasbourg, du 15 au 17 septembre, de très nombreux spécialistes européens des problèmes médicaux ainsi que plusieurs responsables du ministère français de la santé.

Alors que depuis 1950 la population européenne s'est accrue de 259 à 319 millions de personnes (accroissement d'un facteur de 1,23) le nombre de médecins est passé de 263 000 à 900 000. Et si le taux d'accroissement n'a pas toujours été uniforme, la courbe n'a, quant à elle, cessé de progresser, aboutissant à la situation actuelle, caractérisée notamment par un nombre de plus en plus inquiétant de médecins sans emploi.

« Il semble que la tendance évolutive soit la croissance du groupe de médecins qui ne sont ni spécialistes ni généralistes, de médecins qui cherchent une formation de spécialiste ou une possibilité d'installation », a déclaré le Dr Breatley. C'est notamment le cas d'un grand nombre de femmes médecins. La situation de ces professionnels de santé est la manifestation concrète de l'excès de l'offre par rapport à ce qui est nécessaire. C'est une forme

de chômage relatif. On ne connaît pas précisément le nombre des médecins concernés, mais on parle généralement d'un chiffre de 100 000 dans 30 000 Espagnols. Leur condition professionnelle les conduit inévitablement à une perte de compétence. C'est une forme de marasme. Quelques-uns de ces médecins combinent une activité médicale avec un autre métier, comme par exemple chauffeur de taxi. D'autres encore abandonnant complètement la médecine.

Dix mille « suicidés »

Selon une récente étude effectuée par M. G. Vincente (faculté de médecine de Strasbourg), on compterait en Allemagne fédérale entre 15 000 et 20 000 médecins au chômage ou à faible activité professionnelle. Ils sont 30 000 en Espagne,

5 000 en Grèce, 1 800 en Portugal, 1 000 en Grande-Bretagne et 300 environ seulement au Danemark et aux Pays-Bas. En France, selon le Conseil de l'ordre, on compte actuellement 1 000 médecins inscrits à l'ANPE, et 10 000 médecins disposeraient aujourd'hui de revenus inférieurs au SMIC.

An total, selon le Conseil national de l'ordre, près de 20 000 médecins (sur 155 000 praticiens actifs), jeunes pour la plupart, seraient en situation précaire, ne pouvant notamment pas préciser leur mode d'exercice. C'est dire l'urgence qu'il y a aujourd'hui pour les médecins en formation à accéder au plus vite à une carrière hospitalo-universitaire ou à une spécialité, seule assurance de disposer de revenus substantiels dont jouissent, il y a peu encore, la grande majorité des titulaires de titre de docteur en médecine. C'est sans doute parce qu'ils sont dans cette situation enviable que, pour leur part, les jeunes internes et chefs de clinique français, organisateurs de la réunion européenne de Stras-

bourg, ne voient pas leur avenir professionnel en noir. « Trop longtemps les médecins français ont considéré le problème à l'envers », explique le docteur Philippe Collet (Lyon), président de l'Intersyndicat national des chefs de clinique assistants. Ils ont eu peur de l'entrée massive de médecins étrangers en France, alors qu'il faut au contraire comprendre que nous avons l'opportunité d'exporter dans les pays européens une médecine spécialisée de très grande compétence, notre système de formation de spécialistes étant, de par sa qualité, très enviable à l'étranger.

Les responsables de l'Association des internes et des chefs de clinique de France n'en doutent nullement : la médecine spécialisée française est l'une des meilleures d'Europe. Elle constitue un véritable label de qualité et, à ce titre, représente un « produit exportable » dans ce qui apparaît à ces médecins en formation comme un marché à conquérir.

JEAN-YVES NAU.

#### PUBLICATION JUDICIAIRE

### CONDAMNATION POUR DIFFAMATION

Par jugement - définitif - en date du 17 décembre 1987, la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a déclaré M. Max THERET coupable de diffamation publique à l'égard de la Société des Grands Magasins de LA SAMARITAINE et de son président, M. Georges RENAND, en raison d'un article publié dans le *Matin de Paris* du 1<sup>er</sup> mars 1986.

Ce même jugement a condamné M. Max THERET à payer 10 000 F de

dommages-intérêts à la Société des Grands Magasins de LA SAMARITAINE et 10 000 F à M. Georges RENAND, ainsi que 3 000 F par application de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais des condamnés, la publication de son jugement.

Pour extrait :  
M<sup>e</sup> LEANDRI, LEBRETTE et TILY,  
avocats à la Cour de Paris.

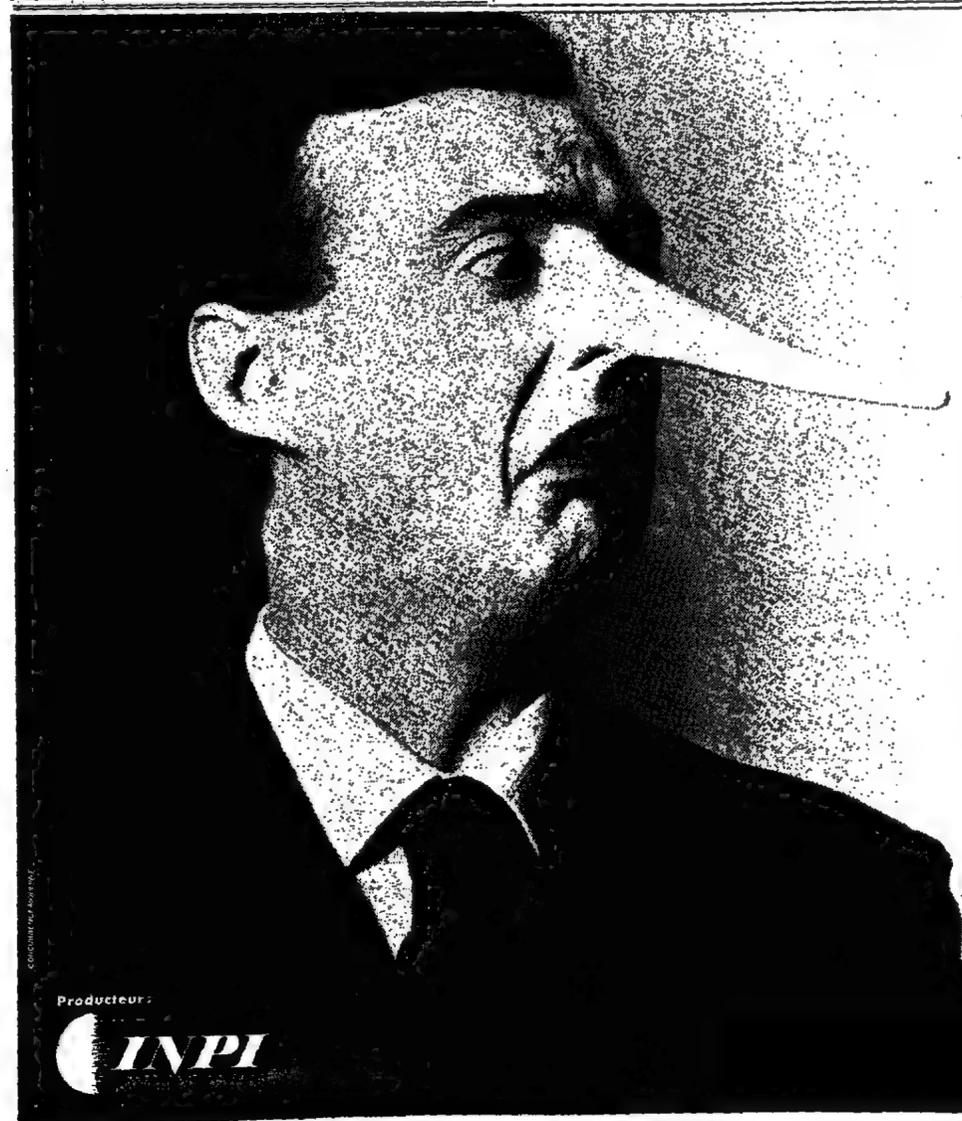
#### GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

#### LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE

36.15 LEMONDE



Producteur :

INPI

Serveur :

TELEMATIQUE

كندا من الأصل

# LE SEUL ANNUAIRE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE MONDIAL

Par 130 auteurs  
le tour du monde  
en 640 pages

Un panorama complet  
des événements  
qui ont marqué  
l'année écoulée

relié, 640 pages, 130 F

L'ÉTAT DU MONDE  
1988-1989

Annuaire économique  
et géopolitique mondial

TEXTE  
INÉDIT

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE

“Un ouvrage de référence indispensable”

Le Monde

Comme les années précédentes, *L'état du monde* offre pour sa huitième édition un contenu totalement renouvelé. Ses 280 articles sont tous inédits : plus qu'une simple mise à jour, c'est donc un *nouveau livre* que la Découverte vous propose.

■ L'édition 1988-1989 de *L'état du monde* comporte les rubriques habituelles qui ont fait son succès et sa réputation :

- *Questions stratégiques*. Sept articles de fond, sur des problèmes de portée internationale (négociations sur le désarmement, krach boursier, etc.).

- *Le bilan de l'année, pays par pays*. L'évolution des 170 États souverains de la planète et des 27 territoires non indépendants étudiée en détail sur les plans politique, économique, social et diplomatique.

- *Événements et tendances*, 46 articles présentent autant de “signes des temps”, organisés en onze rubriques : culture, religion, médias, mouvements sociaux, conflits

armés, environnement, économie, sciences et techniques, organisations internationales, controverses, portraits.

- *Le dossier de l'année* est consacré au thème “Droits de l'homme et démocratie”. Une approche d'ensemble, mêlant les dimensions historiques, juridiques, éthiques et politiques.

- *190 tableaux statistiques* mis à jour, complétés par une importante section consacrée aux plus récents chiffres et indicateurs d'économie mondiale.

■ Et aussi, comme chaque année : 40 cartes, 85 bibliographies thématiques, un index de plus de 2000 entrées, des illustrations de Planta...

Deux innovations importantes

*L'état du monde* a encore enrichi sa formule pour offrir au lecteur des références plus complètes, et plus pratiques à utiliser.

■ *La géopolitique de chaque continent*

Cette année, l'étude de l'évolution des 197 États et territoires présentés dans *L'état du monde* est complétée par une présentation *géopolitique* des grands ensembles continentaux et régionaux. Ces articles font appel à l'histoire et à la géographie pour expliquer ce qui fonde l'unité et la diversité de ces ensembles, où se situent leurs zones de tensions, et comprendre leur insertion dans les relations internationales.

■ *Dix-sept chronologies détaillées*

Au fil des rubriques, les principaux événements qui ont marqué l'année écoulée sont regroupés en dix-sept chronologies thématiques qui constituent le “Journal de l'année” :

- huit d'entre elles sont continentales ou régionales.

- les neuf autres sont transversales : questions stratégiques, conflits et tensions, organisations internationales et coopération multilatérale, médias et communication, mouvements sociaux, environnement, religions, économie, sciences et techniques.



فكرة من الأصل

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

## NATATION : la victoire de Kristin Otto dans le 100 mètres libre

# Catherine Plewinski en bronze



## Médailles en prime

Après avoir raté, pour deux malheureuses secondes, la médaille de bronze des 100 km contre la montre, les cyclistes français se consolent peut-être en pensant qu'ils ont ainsi fait faire des économies à leurs bailleurs de fonds, des pouvoirs publics aux parailleurs : 60 000 F, somme qu'a en revanche empoché Catherine Plewinski, brillante troisième, lundi midi, de la finale du 100 m nage libre.

Un bon nombre de comités nationaux olympiques (CNO) ont en effet décidé d'annoncer franchement la couleur, en fixant par avance les primes attribuées aux médaillés : dans le clan français, c'est 200 000 F pour l'or, 100 000 F pour l'argent et 60 000 F pour le bronze. Orgueil d'hôte aidant, le CNO sud-coréen a placé la barre très haut : 100 millions de wons (près de 900 000 F) pour un titre de champion olympique et, surtout, une rente à vie de 5 000 F par mois, dans un pays où il faut tout de même rappeler, pour expliquer aussi son boom économique, que le salaire ouvrier mensuel moyen est de 3 000 F pour 54,7 heures de travail hebdomadaire.

Curieusement, les Américains, qui se flattent d'ordinaire de mettre les pots-de-vin sur la table, n'ont « rien prévu » : mais on peut faire confiance à Carl Lewis et à ses camarades aux Jeux pour passer directement du podium aux grossismes. Pour la première fois dans l'histoire olympique, les pays de l'Est ont, au contraire, dévoilé publiquement leurs secrets de polichinelle : pour une médaille d'or, Soviétiques et Allemands de l'Est percevront 130 000 F. La « glasnost » a décidément du bon.

D'autres CNO ont trouvé des récompenses plus originales : pour les Chinois, le titre olympique est surtout assorti d'un appartement, sans doute pour qu'il y figure en bonne place, et les médaillés grecs se verront délivrer, au lieu d'une licence de taxi (pour s'être bien conduit ?) qui une concession de pompiste.

Certes, on sait bien que le mot « amateur » a disparu de la charte olympique depuis 1972 et que M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, est le premier à appeler un son son. Mais, c'est tout de même le CIO belge qui respecte le mieux, dans cette affaire, l'esprit des Jeux : il dote ses champions sur l'ensemble de leur carrière. Ainsi, quand Gaston Roelants et Emile Puttemans, fameux athlètes, ont raccroché leurs « pointes », ils ont reçu chacun 500 000 F, de quoi leur permettre de bien démarrer leur reconversion, souci majeur des sportifs quand leur étoile commence à pâlir.

Dans cette chasse aux primes ouverte à l'avance, il n'y a cependant rien de véritablement scandaleux, si l'on considère désormais, pour plagier M. François Mitterrand, qu'en sport aussi « le talent et le travail doivent être récompensés ».

Vainqueur du championnat d'Europe de football en 1984, Michel Platini et les siens ont touché chacun 450 000 F et l'Espagnol Severiano Ballesteros a encaissé un peu plus de 700 000 F en gagnant, dimanche 18 septembre, le tournoi de golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Mais ce sont des professionnels ! « L'information olympique du jour », a claironné, samedi, une radio périphérique. Pour de l'argent ? Non, évidemment : pour accroître le butin de la délégation française. Car, au train où ont commencé les choses, celle-ci risque d'être tout à fait dans le ton, lors de la cérémonie de clôture du dimanche 2 octobre, pour fêter le salut du jour : Léger.

MICHEL CASTANG.

Détentricesse du titre et du record mondial du 100 m nage libre, l'Allemande de l'Est Kristin Otto a remporté la médaille d'or olympique, le lundi 19 septembre. Deuxième à 25 mètres de l'arrivée, la Française Catherine Plewinski a été dépassée par la Chinoise Zhuang Yong dans les dernières longueurs. C'est la première médaille de la France dans cette discipline.

SÉOUL  
de nos envoyés spéciaux

Il pleuvait sur la capitale sud-coréenne lundi matin. De lourds nuages étaient venus cacher un soleil jusqu'à présent si généreux. Enveloppés dans les imperméables en plastique transparent distribués

mois à l'entraînement. Peu d'appréhension avant le départ, un plongeon impeccable suivi d'un passage en tête aux 50 mètres, avait permis à Catherine Plewinski de toucher le bord avant la détentricesse du record du monde, l'Allemande de l'Est Kristin Otto.

La Savoyarde en avait aussi profité pour boucler son propre record de France, établi à Vitrolles l'hiver dernier. La barre des cinquante secondes volait en éclat. Avec 55 sec 53 elle s'approchait un peu plus de sa rivale germanique. Elle entraînait dans le club très fermé des « demoiselles de 55 » et n'avaient droit de cité, ces derniers, temps que des nageuses des Etats-Unis ou de la République Démocratique Allemande.

Après ce galop d'essai fort bien réussi, Catherine se contentait de

Un moment de détente entre deux courses. Une sorte de halte avant le dernier effort, pour une jeune fille qui a tout sacrifié l'année de ses vingt ans pour se consacrer uniquement à la natation. Une adolescente qui a oublié les distractions des compagnons de son âge pour prendre plaisir à diviser ses journées en trois, lors des derniers mois : quatre heures de nage le matin, deux heures de musculation puis de nouveau quatre kilomètres et demi de natation l'après-midi. Un programme fixé en pleine accord avec son entraîneur, un choix fait par une athlète qui affirme depuis trois saisons : « Plus on veut progresser, plus il faut travailler. »

### Tout sacrifié

Catherine assume ses choix. La gamine apparue sur la scène nationale il y a quatre ans lors d'un mee-

jeune enseignant d'éducation physique qui accepte le pari de la compétition de haut niveau. Frais émaille dans le métier, Marc Begotti s'attache à cette jeune nageuse qui est prête à tout pour satisfaire son ambition de la vitesse dans l'eau.

« Catherine est déterminée, elle a toujours accepté mes conseils parce qu'elle pensait que je pouvais lui apporter encore quelque chose de plus », explique l'entraîneur. Sa modestie l'empêche de raconter comment lui-même a tout sacrifié pour sa nageuse, comment il s'est documenté, formé auprès des anciens comme Guy Boisjard, l'entraîneur des Vikings de Rosier. Comment enfin il a été chez les américains pour essayer de mieux comprendre leur système de formation. Ayant en quelque sorte évolué ensemble la nageuse et son maître forme un couple uni pour réussir.

sa rivale exclusive, elle a effectué les premiers 50 mètres en 26,59 secondes. Un virage dans le sillage de Kristin et une dernière ligne droite presque à sa portée pour terminer à la deuxième place du podium. Mais c'était sans compter sur l'étonnante Chinoise Zhuang Yong, une lionne pleine de talent.

La course finale se joue alors à l'arraché. Entre la Chinoise et la Française la lutte est sévère. Mais avec deux centimètres d'avance, la longueur d'une phalange, la jeune asiatique arrache la médaille d'argent à Catherine. « Cette première récompense me récompense », affirme la nageuse de Cluses qui espère faire « encore mieux en papillon, ma véritable spécialité ».

La vertu-tou sur tous plus haute marche du podium ? En tout cas elle est bien à sa place lundi au côté de la sculpteur Kristin Otto, version blonde de Gustave Jean Mâche la carrière, grosse blonde. Stève d'elle et dominatrice. Une odalisque de choc. Carrière de combat. Blindage à l'étonnant. Curieusement on a le même sentiment pour des raisons inverses quelques minutes plus tard lors de la remise des récompenses du 400 m 4 nages.

Une frimousse espiègle de première de la classe, l'air de trouver que l'hymne national est un peu trop long, la satisfaction de devoir accomplir tout de même : il y avait tout cela, et encore plus, sur le visage de Janet Evans pendant que montait en face d'elle la bannière soviétique. Elle n'a pas failli comme Biondi ; elle n'a pas trahi comme Angel Meyers, disqualifiée pour dopage après les sélections américaines alors qu'elle était une favorite du 100 m nage libre. C'est un drôle de petit bout de gamine qui a osé d'être bête en ranaissant à aller à l'école.

### De Fox pour Evans

Si la taille et le poids entraînent en ligne de compte dans les critères de sélection d'une nageuse, il y a toutes les chances pour que Janet Evans n'ait pas été retenue dans l'équipe américaine. La Californienne est l'aérienne, selon les critères de l'Est : même pas 1,70 m et à peine 52 kg. Il paraît pourtant qu'elle a un 3 appétit féroce. En tout cas depuis qu'elle barbotait à un an, au coucher du soleil, dans la piscine et qu'elle sortait tout juste de l'eau pour prendre son bibéron, Janet Evans nage très vite.

Elle a fêté son 17<sup>ème</sup> anniversaire depuis moins d'un mois mais elle détient déjà depuis un an trois records du monde sur 400, 800 et 1500 m. Aucune nageuse n'avait fait aussi bien depuis l'Allemande de l'Est Cornelia Ender en 1976. Janet sera-t-elle la seule à rivaliser avec les nageuses de RDA ? Lundi contrairement à sa tactique habituelle, elle a pris le commandement de la course dès le départ du 400 m 4 nages. Grâce à son extraordinaire potentiel aérobie - elle peut notamment faire jusqu'à huit heures sans reprendre son souffle - elle a révisé au retour en l'honneur Roumaine Lang et de l'Allemande Hunger. Toutefois elle a mis plus de temps (4 min 37 sec 76) que Petra Schneider lorsque celle-ci avait établi le record du monde en 1982 (4 min 36 sec 10). Il est vrai que ce temps était à l'époque meilleur que le record de France masculin. Au retour Janet Evans domine mieux son sujet en libre.

Bref, ce poids plume devrait valoir aux Etats-Unis son pesant d'or. Avec trois victoires elle fera aussi bien que sa compatriote Debbie Meyer. C'était en 1968. Et M. Paul Evans, vétérinaire de son état, ne se doutait pas encore que quelques années plus tard, il allait devoir se lever tous les jours de la semaine à 4 h 45 pour amener son dernier rejeton faire des longueurs de bassin.

L'entraînement ! Adrien Moorhouse connaît aussi. Il compte les distances en miles et les poids en livres en stones. Il est Anglais. Et il sait qu'il est le meilleur brasseur du monde à l'heure actuelle. Hélas ! la brasse est une nage de style. Elle impose une symétrie de mouvements des bras et des jambes qui est appréciée par des juges. Or ceux-ci n'avaient pas aimé la façon dont il avait procédé pour emporter la course des championnats du monde à Madrid en 1986 : il lui a été retiré son titre. En Corée les arbitres n'ont pas chouchoué : Moorhouse a gagné et bien gagné. D'un angle, d'un centimètre de seconde. Il a donc eu sa médaille. Tandis que l'Américain Steve Lundqvist a gardé son record du monde établi en finale à Los Angeles. Ephémère souvenir d'un moment de gloire. Au fait, que sont les beaux champions de l'Amérique devenus ?

SERGE BOLLOCH  
ET ALAIN GRAUDO.

## Biondi battu au 200 mètres libre messieurs

# Chasse au dauphin

Première surprise à la piscine olympique : donné partant pour égaler le record de victoires (sept) de Mark Spitz, l'Américain Matt Biondi a été devancé lundi 19 septembre par deux nageurs en finale du 200 m. Son vainqueur, l'Autstralien Duncan Armstrong, a fait coup double en établissant un nouveau record du monde de la spécialité : 1 min 47 s 25.

SÉOUL  
de notre envoyé spécial

Dans ces Jeux de mythologie, deux animaux légendaires ont un peu perdu de leur pouvoir divin dans une piscine transformée en ring, un autre de pragmatisme où il ne faisait pas bon, lundi, se prendre pour un autre. Deux anachronismes de bassin, pas tout à fait hommes. Le dauphin, Matt Biondi (Etats-Unis), et l'albatros, Michael Gross (République fédérale d'Allemagne). Un mammifère aquatique et un grand oiseau. Deux extra-terrestres de la natation, qui se mouvent si facilement des contraintes liquides, qui glissent avec tant d'élégance à la surface de toutes les distances du sprint, ont été battus par des types normaux, de simples nageurs bégotés et efficaces. L'Autralien Duncan Armstrong et le Suédois Anders Holmertz.

Surprenante revanche des moutons de mèches sur le surnaturel. De la technique apprise par cœur, cent fois répétée, les pommures aphyxiques, la tête dans l'eau, bref des commandes au chlore à perpétuité sur les chapeaux qui n'ont jamais eu peur de l'eau. Gross, le punk blond des mers du Nord, gentil fou génial, médaille d'or de Los Angeles et recordman du monde toute époque déployée, devait avoir fort à dire de croire qu'il participait à une farce de collègues. Non à une guerre de sous-marins en surface. Car il ne nage pas, il survole, de surcroît, de ses bras, les cinquante mètres de liberté. Il s'est perdu, lundi, dans la forte houle du bassin de Séoul. La tête dans les nuages, dans un autre rêve, relégué tout de suite, hors jeu. Obsédé seulement par le rythme parfait de ses ailes, indifférent sans doute aux machinerie réalistes qui surchauffaient à ses côtés.

### Extra-terrestre

Matt Biondi, lui, se prend vraiment pour un dauphin. Ces dernières semaines encore, il s'entraînait en Floride et aux Bahamas à suivre son meilleur sprang-partner, un mille de plusieurs dizaines de kilos de souplesse acrobatique. Il a assez répété, depuis son entrée au box-office des stars sportives, lors des championnats du monde de Madrid, en 1986, que le nage n'était qu'un divertissement d'aquarium. On a assez dit qu'il avait, des dauphins, l'ondulation de sirène, l'échine d'une anguille. Un rythme de bras encore plus lent que celui de Gross, son copain d'oiseau, une façon inégalable de ne pas toucher l'eau. Au contraire de s'y lover.

« Il est iréal », reconnaissait Rowdy Gaines, pourtant triple champion olympique de natation à Los Angeles. « Il ne vient pas de notre planète », disait de lui ce nageur de haute performance mais qui admettait n'être lui-même qu'un homme, occupé à surmonter en perma-

nence son incompatibilité avec l'eau. A peu près comme tout le monde. Comme Armstrong et Holmertz en tout cas. Biondi nage comme un dauphin, depuis les Jeux de Los Angeles. Il a révisé volontairement le travail d'endurance pour ne se nourrir que du bonheur de l'enlèvement liquide. Il ne concourt pas. Il est à la recherche, inlassablement, d'une fusion parfaite, d'une sorte de phantasme présensénel. Sa course est toujours un spectacle bouleversant. Il paraît se moquer de la résistance de l'eau. Sur qu'il respire dessous, qu'il doit voir mille étoiles ! Il ne fréquente les bassins que pour y goûter un autre mystère marin, pour avoir quelque chose à raconter à ses compagnons de jeu du Gulf Stream. Un dauphin sorti du paradis...

Lundqvist, deux animaux ont été pris par d'imprévisibles chasseurs, du type le plus conventionnel, le plus banal. Par deux champions de modèle courant, habitués à gijler la surface pour s'y faire une place. Hostiles à la flotte et pour cela dominateurs. Biondi le dauphin a tenu plus longtemps que l'albatros. Presque quatre longueurs, à tout prendre. Il était donné comme le meilleur par les pronosticistes. Il avait ses chances de plus en plus. Ses entrées, ses Biondi, presque parmi les vivants, les simples athlètes de l'équipe américaine.

De ses nageoires de neuf pouces, entouré de ses battements à la fin de son troisième cinquante mètres. La piscine olympique n'avait d'eau que pour lui, pour cette nouvelle exhibition de parc nautique. Elle souffrait déjà de la peine de l'oiseau, ses ailes de plus en plus molles, derrière. Mais à cet instant, au dernier vingt-cinq mètres, elle n'avait pas parié un won coréen sur la chute du surnaturel. Les deux devaient encore gagner, puisque on était dans l'Olympe.

C'est Armstrong faire le nique au dauphin, le Suédois dépasser l'albatros ? Les autres faisaient japper tellement de gerbes d'eau. Ils avaient tellement l'air de la peine, le corps cassé de ses entrées, le nage réel et le souffle court. Biondi ondulait toujours, se ligne d'eau lisse comme un lac, donnait le trace comme un poisson pilote. Encore à sa joie de se mouvoir sans frein.

Hélas, ce dauphin s'amusa trop longtemps. Quelques mètres de trop. Un coup de rein trop lymphatique. Un battement trop simple. Au plot, Armstrong le mortel toucha le premier, dans un fracas d'obus métronomique. Sans grâce, mais pour la gagne. Bricoleur, sans doute, mais avec un acharnement digne d'estime puisque il permit de croire en la possibilité victorieuse des pesanteurs terrestres sur les légèretés divines. Et pour le compte, pour régler plus nettement cette histoire d'homme contre le bête. Holmertz bouclait lui aussi le mammifère. Pour dix centimètres ! Dix centimètres d'improvisation, car il affectant, lundi, l'illusion des poissons dans un bassin olympique.

Et comme pour en terminer avec le rivalet, le tableau d'affichage électronique brisa net tout reste de magie. C'était bien là sacre temporal, puisque Armstrong, apprenant-on, venait de battre le record du monde du 200 mètres (1 min 47 s 25 contre 1 min 47 s 44). Le dauphin et l'albatros étaient laissés à leur différence, oubliés déjà par la force de l'exploit.

Il n'y eut pas d'ailleurs que de la surprise dans cette victoire. Mais presque un soulagement. La natation de compétition restait une discipline sportive, parmi les plus ingrates, où le labeur de bête de somme conservait quelques chances. Armstrong, pendant sa conférence de presse, présente aux journalistes américaines une banale figure de gosse possédé trop vite, sauri de vitamines, jeté dans un bassin, de gré ou de force, depuis sa tendre enfance. On était loin de la mer de Floride. Au côté du nouveau champion olympique, Biondi, l'allure triste d'un G.I. projeté au Vietnam, avec ses cheveux ras, ses épaules inutilisées et ses yeux apeurés, devait d'ailleurs penser à ses compagnons de jeux. L'eau n'était-elle plus harmonie et amusement pour tous les corps qui s'y plongeaient ? Sur le Gulf Stream, là-bas, les dauphins devaient varier des larmes, devenir la télé.

Armstrong n'est d'ailleurs pas un homme normal. Il est lucide. Il se déclara « heureux d'avoir gagné, même si c'était par hasard ». Pas dupe du pouvoir des dieux sur la foule. Pas dupe de ce foule merveilleux qui, malgré la preuve de ce 200 mètres, trouble toujours les traqueurs de songes olympiques. Le champion et son second, le Suédois, s'efforçaient vite des questions. Biondi était seriné, mais il restait dauphin. Différent.

### Hors-bord de piscine

Les journalistes américains, amateurs d'hécatombes mégalos, en voulaient surtout à leur nageur de légende d'avoir manqué le Grand Challenge : rater sept médailles d'or à Séoul pour répéter l'exploit de Mark Spitz aux Jeux de Munich, en 1972. Il avait beau leur expliquer que lui-même n'avait jamais tenu tel pari. Que c'était-là affaire de presse à sensations. Le public du parc à attractions nautiques était déçu.

« Times are changing », déclarait Matt Biondi, de ce ton d'enfant malheureux de se voir revenu sur terre. On n'était plus, c'est sûr, au temps de Mark Spitz, cet autre phénomène, qui avait tant gagné par supériorité sur les autres. Ce que le dauphin voulait dire, c'est qu'en 1988 d'autres nageurs joueraient désormais les hors-bord de piscine. Ces deux du 200 mètres d'abord, mais aussi des Allemands de l'Est, des Chinois, des Anglais, un Polonais, même une Française... Rien que des pragmatiques à l'entraînement. Une bande de mortels bien décidés à boucler encore les deux cinquante mètres dans le sacre de Mark Spitz. Pour eux, pour Biondi, surtout, il reste d'autres épreuves, peut-être d'autres chances de médailles et jeux d'or. Les 50, 100, 200 mètres libres, les relais. Pour l'albatros blond, le 100 mètres papillon.

Mais cette première grande épreuve leur aura montré, à l'un comme à l'autre, que les nageurs ont peut-être raison d'être dans leur tête », ce que Matt Biondi reprochait encore récemment au bas peuple de la flottaison difficile. Il n'y mettrait aucun mépris. Il voulait surtout expliquer que, pour lui, le nage devait rester ludique, bon des enjeux de la course. C'était bien si propos risqués de jeunes athlètes trop gênés, trop doués, qui prennent l'océan pour une partie de plaisir.

PHILIPPE BOGGIO.

sonné pour aller toujours plus vite dans tous les bassins du monde.

« Un entraîneur et un nageur tel est le modèle américain », affirme Marc Begotti, entraîneur de la Fédération Française de Natation ait accepté cette contrainte : ce cette charge seule solution possible, selon lui, pour pratiquer la natation à haut niveau. Cet homme de trente ans a donc imposé à sa protégée un important travail de musculation, des séances avec des engins bardés d'élastiques, pour remplacer le peu de graisse de la nageuse par des formes qui entrent lorsque les membres bougent. Travail efficace, travail qui a permis à Catherine de progresser.

Le résultat, la nageuse nous l'a présenté lundi 19 septembre. Presque pas anxieuse, elle a une nouvelle fois pris un bon départ dans cette finale Olympique qu'elle attendait depuis longtemps. Légèrement distancée par celle qui est maintenant

remarquer : « J'ai mené la fin de course la plus vite possible, à la ramasse - comme on dit souvent entre nous, mais il faut rester calme. Je suis content d'être favorite mais je suis aussi que Kristin dispose de moyens qu'elle n'a pas voulu utiliser pour cette séance éliminatoire ». Elle qui espérait « simplement 55,90 », a su lundi rester calme.

Depuis plus ans, elle fréquente de plus en plus les stars de la natation mondiale et les meetings internationaux. Sa simplicité, sa gentillesse n'en ont pas souffert, mais elle a appris à se reposer et surtout à ne pas perdre sa sérénité avant une épreuve importante. « Hier j'ai fait des résumés aux cartes », explique-t-elle. « Elle a passé la fin de la journée de dimanche à penser à autre chose et à dormir », ajoute Marc Begotti, son entraîneur.

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

## GYMNASTIQUE : les Soviétiques dominent les imposés par équipes

### Cairon blessé et navré

Les épreuves de gymnastique ont commencé, dimanche, par les exercices imposés par équipes. Les hommes, où les dominants soviétiques ont été évidents. Français ont présenté une équipe où les remplaçants ont été nombreux. Dernier scarté à Séoul, pour mesure, Jean-Luc Cairon conteste la décision des responsables.

#### SEUL de notre envoyé spécial

Jean-Luc Cairon n'est pas content. Spécialiste français de cheval d'arçons ne parvient pas à disputer sa couleur après son élimination.

« J'avais parlé avec le directeur technique national que ma cheville enflée ne m'empêcherait pas de concentrer tous mes efforts sur le cheval d'arçons où je comptais présenter un nouveau mouvement », assure le triple champion de France. Face à cette volonté et aux heures de soins et de piscine qui ponctuaient son entraînement, le DTN décidait de donner sa chance au gymnaste. Jean-Luc Cairon a donc suivi ses camarades au Japon pour l'ultime stage de préparation.

« Je sentais que mes chevilles supportaient les efforts », raconte le jeune homme. Mais arrivé à Séoul, il lui a fallu abandonner les tapis pour les réceptions afin de se préparer dans les conditions de la compétition. Le mardi précédant l'ouverture

compétiteurs sont pris en compte, je pouvais concourir, sans nuire à l'équipe, en réussissant une performance pour me qualifier pour les finales par points au cheval d'arçons. Les responsables en ont décidé autrement. Après la défection de Laurent Barbiéri, à la suite d'une blessure en avril, ils choisissent de se priver du deuxième espoir national pour faire confiance aux jeunes.

De gymnaste de compétition, Jean-Luc Cairon s'est retrouvé simple touriste à l'ouverture des Jeux. « J'ai l'impression d'avoir affaire à des imprés », fustige le sportif qui souhaite être opéré le plus vite possible. « Pour moi, rien n'est terminé », ajoute-t-il en songeant déjà aux prochains championnats du monde.

## CYCLISME : les Français quatrièmes du 100 km contre la montre

### Soufflerie et coup de vent

L'Allemagne de l'Est a remporté, dimanche 18 septembre, la médaille d'or du 100 km contre la montre par équipes devant la Pologne et la Suède. L'équipe de France, composée de Laurent Bézault, Eric Heulot, Pascal Lance et Thierry Laurent, a terminé quatrième, à deux secondes seulement des instanciers Suédois.

#### SEUL de notre envoyé spécial

Mort le soleil ? Allons donc ! Quatre vélos à l'épais cadre noir, jeunes cousins de l'ancêtre à moteur,

fois triomphé. Les bicyclettes de Kummer, Ampler, Landmann et Schur sont les dernières merveilles sorties des souffleries des laboratoires de recherche est-allemands.

Lucien Bailly, le directeur technique national français, apprécie ce dynamisme est trop beau pour être bon. « En fabriquant un vélo monococ profilé en matériaux composites, les Allemands de l'Est ont contourné la réglementation qui interdit l'apport sur un vélo de tout carénage destiné à faciliter la pénétration dans l'air », explique-t-il. Pourtant sa réclamation a atterri dans la corbeille à papiers du jury. Normal : en cyclisme la loi est toujours prise de vitesse. « Le règlement est en perpétuel devenir », regrette le DTN, en rappelant que les Italiens sont devenus champions du monde l'an dernier grâce à un système inédit d'ancrage (1) qui fut interdit deux mois plus tard. Le vélo révolutionnaire des Allemands ne fera-t-il que trois petits tours à Séoul (2) ?

Laurent Bézault, futur équipier de Jean-François Bernard chez Toshiba, ne le regrette pas : « J'espère que les recherches entreprises sur le matériel et le travail que nous avons fait profiteront à la génération qui nous suit. »

Il y a deux ans, les quatre gailards avaient reçu une spécialité morbide en héritage. La France venait de connaître le ridicule de la dernière place aux championnats du monde. Ce type d'épreuve ne tolère pas l'improvisation : « C'est un effort de puissance et de rythme, explique Lucien Bailly.

« Il faut des hommes de fond ayant des qualités de poursuivants mais entraînés différemment pour soutenir un effort total de deux heures. En plus de l'entraînement physique individuel, il faut beaucoup de travail collectif pour posséder les techniques de synchronisation, d'abri, de relais. »

#### Sur les routes de Sologne

En course par équipes, les seconds se grignotent à quatre. Le moindre bas de rythme de l'un des équipiers peut provoquer la perte de l'ensemble.

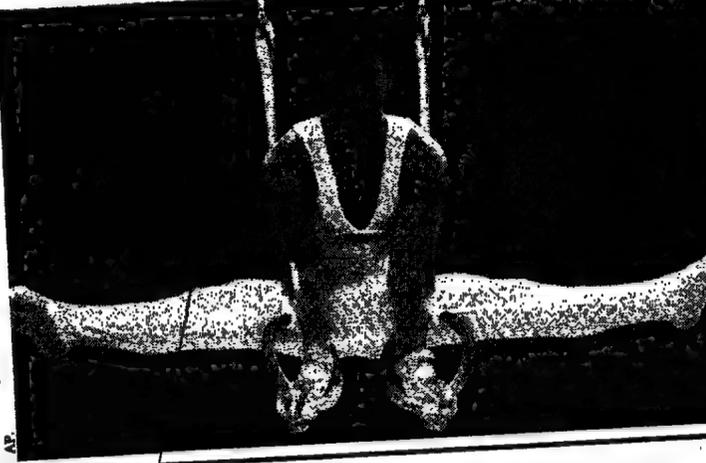
La direction technique nationale avait planifié la saison de chacun en fonction des Jeux, et depuis deux mois ils étaient réunis pour peaufiner les automatismes sur les routes tranquilles de Sologne. « La principale difficulté est d'acquiescer le rythme en début de course », dit Lucien Bailly. Généralement, il est établi après cinq kilomètres et ne varie guère par la suite. « C'était là le principal défaut des Français, le principal défaut en action. Or, sur les routes solognaises, ils furent immédiatement dans l'allure, installés dès le premier tiers de la course à la troisième place. Dans le box de l'équipe française en bordure de route, tous les pointages étaient au beau fixe. On pouvait compter sur les qualités de finisseurs du groupe pour résister aux favoris italiens et soviétiques. La mission était accomplie. Mandat vent suédois, il a jeté un sacré froid.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

- (1) Les coureurs étaient attachés à leur vélo.
- (2) Les Allemands de l'Est comptent utiliser ces vélos dans deux épreuves sur piste : poursuite et kilomètre.

### Le chemin de croix des Chinois

Gymnastes chinois ont totalement reté leur entrée dans l'épreuve masculine par équipes. Quelques jours après les exercices imposés, largement dominés par les vétérans, ils ont été victimes de défaillances de leurs deux vedettes, Li Ning et Lou Yun. Médaille de bronze au concours général à Los Angeles (1984), où il avait remporté trois médailles d'or (sol, cheval d'arçons et sautoir), Li Ning se retrouve isolé et unanime après avoir tenté ses réceptions aux anneaux et au saut de cheval et opéré du genou l'une des cinq parallèles. Ces contre-performances n'ont pu être compensées par la belle prestation de Li Chunyang qui a obtenu 500 aux anneaux.



Non de l'équipe olympique. « Puis la rencontre France-RDA, j'avais que la partie était difficile, explique le finaliste des Jeux de Los Angeles. Une mauvaise chute au saut lui avait eu effet provoqué une déchirure au genou. Mais malgré sa douleur, le Lorrain, âgé de 27 ans, a choisi de se battre pour figurer parmi les meilleurs aux agrès préférés.

des Jeux, une réception difficile lui procure de nouvelles douleurs. Et la décision du DTN tombe, sans appel. « Cairon n'est pas à mesure de suivre l'entraînement », annonce Jean-Claude Jacquelin.

Le gymnaste conteste la décision. Il estime que sa place est toujours dans l'équipe nationale. « Lors des épreuves par équipes, comme seules les cinq meilleures notes des six

En attendant, Cairon ne quitte pas Séoul et le stade de gymnastique. Il a obtenu un poste de « consultant » auprès de l'ITF. Dans une cabine située à quelques mètres de celle où son camarade Barbiéri officie pour Antenne 2. Les vedettes françaises pourront ainsi commenter les évolutions de leurs remplaçants aux agrès.

S. B.

### La télévision

Lundi 19 septembre

- 14 h 00-17 h (différé, A2) : gymnastique (imposés par équipes dames), volley-ball (France-Tunisie), handball (France-RDA).
- 18 h 00 h (résumé, FR 3) : basket-ball (mes), boxe, sports équestres, football, pentathlon moderne (écrite), gymnastique, natation, volley-ball, handball, lutte, taekwondo.
- 19 h 10-19 h 30 (A 2) : Journal des Jeux.

Mardi 20 septembre

- 8 h 10-6 h 45 (direct, A2) : boxe, gymnastique (libres par équipes messieurs), natation (écrite 100 m papillon messieurs), 200 m libre dames, 400 m quatre nages messieurs, 200 mètres brasse dames, relais 4 x 200 m brasse dames, plongée (trampoline messieurs).
- 6 h-6 h 30 (résumé, TF 1) : aviron, tir, plongeon, tennis (premier tour messieurs), natation.
- 6 h 30-7 h 30 (direct, TF 1) : boxe, gymnastique (suite libres par équipes messieurs).
- 13 h-14 h 30 (résumé, FR 3) : basket-ball (messieurs), boxe, sports équestres, gymnastique, handball, hockey sur gazon, aérobie, tir, natation, plongeon, tennis, volley-ball, lutte, taekwondo.
- 14 h 30-17 h (différé, A 2) : gymnastique, handball, cyclisme (1 h contre la montre messieurs).
- 18 h-19 h (résumé, FR 3) : basket-ball (messieurs), boxe, cyclisme, sports équestres, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne, volley-ball, handball, lutte, taekwondo, voile (première régata) taekwondo.
- 19 h 10-19 h 30 (A 2) : Journal des Jeux.

Mercredi 21 septembre

- 0 h 10-6 h 45 (direct, A 2) : aviron, gymnastique (libres dames par équipes), natation (finale 100 m papillon messieurs), 200 m libre dames, 400 m quatre nages messieurs, 200 m brasse dames, relais 4 x 200 m libre dames, cyclisme (vitesse et poursuite individuelles).
- 6 h-7 h 30 (résumé, TF 1) : aviron, cyclisme, tir, natation, sports équestres, escrime (fleuret), gymnastique.

### BOXE

Catégorie des 54 kg  
Le Français Jean-Marc Auguin a été battu aux points (5-0) par le Sud-Coréen Byung-Jin le samedi 17 septembre lors de premier tour.

### CYCLISME

Messieurs  
100 km contre la montre par équipes  
1. RFA, en 1 h 57 min 47 s. (U. Ampler, M. Kummer, M. Landmann, J. Schur) moyenne : 50,935 km/h.  
2. Pologne, 1 h 57 min 54 s.  
3. Suède, 1 h 59 min 49 s.  
4. France, 1 h 59 min 49 s.

### HALTÉROPHILIE

Catégorie des 52 kilos  
1. S. Marinov (Bulgarie) 270 kg (record du monde) ; ancien record 265 kg par le Chinois He Zhaoping en 1988 à Shikong.  
2. G. Byung-Kwan (Corée du Sud) 260 kg.  
3. H. Zhaoping (Chine) 257,5 kg.  
● Le Bulgare Marinov a également battu le record du monde à l'arraché en soulevant 120 kg (ancien record au Chinois Zhaoping 119,5 kg).

### NATATION

Dames  
100 m nage libre  
1. Ono (RDA), 54 s 97.  
2. Young (Chi.), 55 s 47.  
3. Piewinski (Fr.), 55 s 49 (nouveau record de France) ; ancien record par elle-même en 55 s 43 le dimanche 18 septembre en écrite).  
4. M. Stallmach (RDA), 55 s 52 ;  
5. S. Poll (CRC), 55 s 90 ;  
6. K. Brieseman (P-B), 56 s 15 ;  
7. D. Torres (E-U), 56 s 25 ;  
8. C. Van Bennum (P-B), 56 s 54.  
La Française Jacqueline Delord a terminé sixième de la cinquième série qualificative en 58 s 22.

400 m nage nages  
1. J. Evans (E-U), 4 min 37 s 76 ;  
2. N. Lung (Ron), 4 min 39 s 46 ;  
3. D. Hunger (RDA), 4 min 39 s 76 ;  
4. E. Dendoborova (URSS), 4 min 40 s 44 ;  
5. K. Nord (RDA), 4 min 41 s 64 ;  
6. J. Clatworthy (Ans), 4 min 41 s 86 ;  
7. L. Li (Chine) 4 min 47 s 05 ;  
8. D. Procter (Aus), 4 min 47 s 51.  
La Française Christine Maguier a terminé cinquième de la deuxième série qualificative en 4 min 51 s 91. Elle s'est classée sixième de la finale B en 4 min 53 s 29.

### Les résultats

Messieurs  
100 m brasse  
1. A. Moorhouse (G-B), 1 min 2 s 4 ;  
2. K. Gutler (Hon), 1 min 2 s 05 ;  
3. D. Volkov (URSS), 1 min 2 s 20 ;  
4. V. Davis (Can), 1 min 2 s 28 ;  
5. T. Dobnar (Hon), 1 min 2 s 50 ;  
6. R. Schroeder (E-U), 1 min 2 s 93 ;  
7. G. Minervini (Ita), 1 min 2 s 93 ;  
8. C. Fowst (RDA), 1 min 3 s 43.  
Les Français David Leblanc et Cédric Péridon ont respectivement terminé quatrième et sixième de la cinquième série qualificative en 1 min 4 s 56 et 1 min 5 s 46.

200 m nage libre  
1. D. Armstrong (Aus), 1 min 47 s 25 (record du monde ; ancien record 1 min 47 s 44 par l'Allemand de l'Ouest Michael Gross à Los Angeles, en 1984) ;  
2. Holmertz (Suède), 1 min 47 s 39 ;  
3. M. Biondi (E-U), 1 min 47 s 99 ;  
4. Wojdat (Pol), 1 min 48 s 40 ;  
5. M. Gross (RFA), 1 min 48 s 59 ;  
6. Zesser (RDA), 1 min 48 s 77 ;  
7. Dalbey (E-U), 1 min 48 s 86 ;  
8. T. Fabraer (RFA), 1 min 49 s 19.

La Française Stéphan Caron a terminé deuxième de la sixième série qualificative en 1 min 49 s 66. Ludovic Depierre s'est classé huitième de la septième série en 1 min 53 s 81.

PENTATHLON MODERNE  
Classement après l'épreuve d'équitation  
1. A. Watson (Aus), 2. M. Abou-Soud (Egypt), 3. H. Sato (Jap) (-) 22. J. Bouzou (Fra) (-), 28. C. Rauer (Fra) (-), 44. B. Gérard (Fra).

FLONGEON  
Dames  
Elast vol  
1. X. Yamou (Chine), 445,20 pts.  
2. M. Mitchell (E-U), 436,95.  
3. W. Williams (E-U), 400,44.

TIR  
Dames  
Carabine à air comprimé  
1. I. Chlova (URSS), 498,5 pts.  
2. S. Sperber (RFA), 497,5.  
3. A. Malboukine (URSS), 495,5.

Les Françaises Dominique Aufrère et Valérie Malet se sont classées vingtièmes des qualifications avec 388 points.

Messieurs  
Pistolet libre  
1. Babit (Ron), 660 pts.  
2. Skankar (Sué.), 657.  
3. Bassinski (URSS), 657.  
19. Cola (Fr.), 555.

Carabine petit calibre position couchée  
1. Vargo (Chn.), 703,9 pts.  
2. Young-Chu (Cds), 702,8.  
3. Zahooyi (Hon), 701,9.

TIR  
Dames  
Pistolet sportif  
1. N. Slaukavicz (URSS), 690 pts.  
2. T. Hasegawa (Jap.), 686.  
3. J. Selank (You.), 686.  
7. E. Mascho (Fr.), 684.

VOLLEY-BALL  
Messieurs  
Premier tour  
Groupe « A » - Subde-Corée du Sud 3-2 ; Brésil-Italie 3-0 ; URSS-Bulgarie 3-0.

Deuxième tour  
Groupe « A » - URSS-Suède 3-0 ; Bulgarie « B » - France-Tunisie 3-0 (15-10, 15-3, 15-9) ; Etats-Unis-Pays-Bas 3-1.

# Jeux Olympiques Séoul

Vous avez rendez-vous avec la précision Longines

## LONGINES®

Chronomètreur officiel des Jeux Olympiques 1988  
Calgary et Séoul.

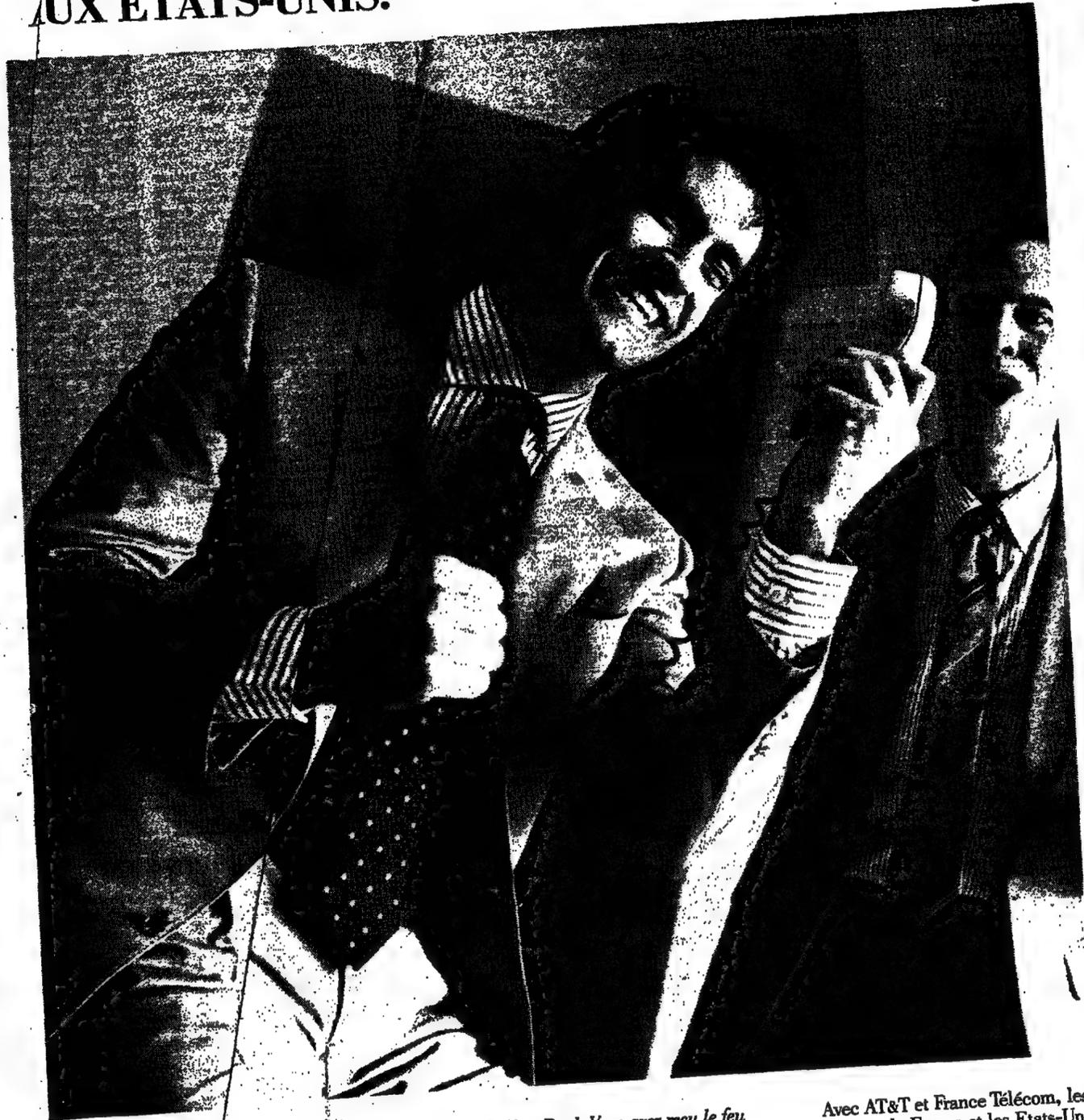
Conquest VHP (pour Very High Precision), la montre la plus avancée du monde. Tissage massif et plaqué or. Etanche à 100 mètres. Changement automatique de fuséeux horaires. Indicateur de fin de vie de pile. Glace saphir.

هكذا من الأصل



IL N'EST PAS  
AUX ETATS-UNIS.

© 1988 AT&T



MAIS  
IL Y AIT DES  
AFFAIRES  
TOUS  
LES JOURS.

*"Jack ? C'est Paul. Vous avez reçu le feu vert pour l'émission ?"*

*"Oui, si les conditions sont acceptables."*

*"Elles le sont ?"*

*"Oui, à condition que vous preniez l'intégralité des 300 millions."*

*"Notre syndicat de placement est prêt à intervenir."*

*"Dans ce cas, on y va."*

*"Alors, on a le contrat ?"*

*"Vous l'avez."*

*"Fantastique... Dites, et si on signait à Paris ?"*

La suite de la conversation est strictement professionnelle.

Avec AT&T et France Télécom, les lignes entre la France et les Etats-Unis sont ouvertes à tout le monde.

Si vous voulez décrocher une affaire, décrochez le téléphone.



هكذا من الأصل

سكنا من الأمل

# Culture MUSIQUES

## « Die Soldaten », de Bernd-Alois Zimmermann, à Strasborg Portrait ressemblant d'un viol collectif

Musica débute par un coup d'éclat : la plus lisible et la plus fidèle représentation des Soldats, l'opéra de Zimmermann d'après la célèbre pièce de Jakob Lenz.

L'œuvre passe souvent pour injonnable : on ne l'a pas encore vue à Paris et elle n'a été présentée en France qu'assez déformée, par le fantasiste de Ken Russell, à l'auditorium de Lyon (le Monde du 22 février 1983). On trouve presque toujours avec elle en dissimulant les difficultés par une approche trop réductrice (Frankfurt) ou moderniste à outrance (Berlin). Harry Kupfer et l'Opéra de Stuttgart, Bernhard Kontarsky (succédant à Dennis Russell Davies) au pupitre, prennent toute la musique de Zimmermann, toutes ses indications scéniques, au pied de la lettre.

L'une des idées essentielles du compositeur est celle de la « sphéricité » du temps, de la simultanéité des époques et des lieux, servie par les moyens du « théâtre total ». Aussi le décor de Wolf Münzner offre-t-il en permanence trois étages de lieux divers, appartements, chambres, salons, rues, cafés, où les personnages réagissent instantanément aux événements qui se passent ailleurs... La lumière les éveille ou les endort. Ce sont des marionnettes, comme l'indiquent leurs gestes saccadés pendant le prélude, des images interchangeables de la pression sociale, « pris dans un réseau de contraintes qui les mènent inéluctablement, plus innocents que coupables, à la violence, au meurtre, au suicide et finalement à l'annihilation totale », selon Zimmermann.

Voilà bien un tableau grimaçant de la comédie humaine en (ravisants) costumes du dix-huitième siècle, avec des officiers déboussolés ou ébouriffés, des courtisanes et courtisanes méprisantes, des bourgeois fâchés ou révoltés, des danseurs, des clowns, une soldatesque de toutes les époques et de tous les pays, et, sur le devant de la scène, le calvaire de la trop coquette Marie qui, d'officier en soldat, descend les degrés de la déchéance jusqu'au viol par l'ordonnance de son premier amant.

Viol qui est, pour Zimmermann, celui de la condition humaine, viol



Trois étages de lieux divers pour une mise en scène instantanéiste

collectif qui se répercute (selon sa volonté) dans les plus sinistres images de l'apocalypse allemande de 1945 ; viol représenté sur scène, commenté sur trois écrans, avec une cruauté et une force saisissantes tandis que tous les personnages tour à tour répètent immobiles : « Faut-il donc qu'ils tremblent ceux qui subissent l'injustice ? Et que seuls vivent dans la joie ceux qui commettent l'injustice ? »

### De Bach au jazz

Harry Kupfer (le metteur en scène du dernier Ring de Bayreuth) a réuni admirablement un mélange de style expressionniste, épique, clownesque et rituel, pour ces personnages plus symboliques qu'individualisés, avec des transpositions qui sont souvent des trouvailles merveilleuses, comme les acrobaties funambulesques du capitaine sur des tables de café, illustrant ses discussions philosophiques spéculatives avec le curé, ou bien la symphonie des parapluies qui accompagne la belle romance tumultueuse du troisième acte.

Avec la même minutie d'orfèvre, Bernhard Kontarsky a démonté et remonté le délicat mécanisme musical qui agence, autour de la conception globalisante du compositeur, les

masses orchestrales (comme un décor d'orage toujours à l'arrière-plan du drame), les délicates dentelles instrumentales de certaines scènes, les citations de Bach ou de Josquin des Près, les interruptions du jazz ou de la musique électronique, et toutes les plus folles expressions chantées, du récitatif sec au bel canto et aux « barbelés » sérieux hérissés de saints morales et de coloratures surajugés !

On saluera enfin l'interprétation de la troupe allemande où chacun des vingt-sept personnages principaux ou secondaires est caractérisé avec la force d'un portrait, aussi bien scéniquement que vocalement, ce qui représente un travail d'une rigueur exceptionnelle. On ne citera ici que Nancy Shade, impressionnante Marie, qui tenait déjà le rôle principal à Lyon, le Stolz de Michael Ebbecke (qui empoisonne l'amant de sa fiancée avant de se donner la mort), salsissans comme un héros de Bergman, et le Desporté si fort dans son abjection de William Cochrane ; enfin, une mention spéciale pour Grace Hoffman qui, comme beaucoup de cantaristes allemands, s'impose fièrement en fin de carrière dans le rôle de la grand-mère.

Il est bien dommage qu'une telle production n'ait été donnée que deux fois, ce qui représente déjà un tour de force financier (1). Mais

peut-être Harry Kupfer, invité par le directeur de Daniel Barenboim, pour le reprendre ce spectacle, difficilement surpassable, à la Bastille, ou Bergluis (prévu pour cette réalisation) se manquant pas d'autres sujets à sa mesure.

Et rappelons que Strasbourg a déjà bien de rendre cet hommage à Zimmermann, et surtout à Lenz : car c'est ici que le malheureux poète observa les meurtres de la garnison, vécus en quelque manière cette aventure (qu'il transposa à Lille et à Annemasse) et écrivit *Les Soldats* ; c'est ici également qu'il sombra dans la démence et tenta de se suicider, avant d'aller mourir misérablement à Moscou en 1792.

JACQUES LONCHAMPT.

\* Prochains programmes à Mincin : *Ennervations d'Aperghis* par l'ATEM (à partir du 20) ; créations musicales des francophones de Manoury, Fomier, Mèche (21) ; *Mavra*, de Stockhausen, par le duo de pianos Camino-Ballista (22) - Tél. : (16) 88-35-32-34.

(1) Avec l'aide du ministère de la Culture, du comité Strasbourg 2000, des villes de Stuttgart et de Strasbourg et du Land Bade-Wurtemberg, Munich 88 a publié à cette occasion, avec les *Deuxième Nouvelles d'Alsace* et la revue *Contrechamps*, un volume captivant consacré à cet opéra (livret, correspondances, textes et études, 198 pages, 50 francs).

## Quinze concerts de Pier. Henry Festin de l'homme seul

En quinze concerts, le Festival estival de Paris propose un nouveau parcours du plus grand compositeur de musique concrète.

Périodiquement, Pierre Henry émerge de son « sous-marin » de la rue de Toul, où il fait de fantastiques croisières à travers ses réserves de sons et de paroles gelées, accumulées sur bandes magnétiques depuis quarante ans, pour en ramener de nouvelles visions. Et soit il nous révèle quelques œuvres inconnues, comme la *Hugo-Symphonie* de 1985 en quatre soirées et quatre festivals, soit il nous convie au plantureux festin de toute son œuvre, comme lors des « vingt-six heures » des SMPM en 1968 ou le « Parcours-Cosmogonie » en douze concerts de 1976. A faire paître d'avance Lich, « l'opéra des sept jours », de Stockhausen (notre calendrier).

Ces jours-ci, après le modeste prologue d'un *Autoportrait* (huit heures de musique non-stop au Salon de la musique) de 1985 en quatre soirées et quatre festivals, soit il nous convie au plantureux festin de toute son œuvre, comme lors des « vingt-six heures » des SMPM en 1968 ou le « Parcours-Cosmogonie » en douze concerts de 1976. A faire paître d'avance Lich, « l'opéra des sept jours », de Stockhausen (notre calendrier).

### Ingenieur et interprète

Il y a, mais surtout, nécessité de s'écouter, pour cet « homme seul », selon titre prophétique de la *Symphonie* qui le rendit célèbre (avec son Ours Pierre Schaeffer) et du premier des concerts : un homme qui tire de son propre fonds, qui est à la fois son ingénieur et son interprète qui triomphe ou coule au solitaire.

Permanence du créateur : ce premier programme d'œuvres récentes était tout un passé, mais un passé resté comme présent, sans aucune dévotion, avec la même truculence, le même jeu, le même esprit, c'est en 1986 à la Fondation Maeght, hommage à un vieux congolais, François

Dufrene, le conte des *Fragments pour Artaud et Granulométrie* en particulier. Et à les matériaux bruts de ce produit « improvisateur de bouche soufflée, cris, débâches lettristocompréhensibles discours de tun, gilles, balais, aboiements : mille autres schaudillons sortis de ses trésors, Pierre Henry compo une musique vive, dépourvue, engageante, fraîche et joyeuse commeaux premiers jours, digne de « ange vocal » qu'était Dufrene en ce de son ami.

C'est avec le très plaisir que Pierre Henry s'est réouvert dans la *Symphonie pour un homme seul* en 1985 pour en tirer sa *Fantaisie nouvelle*, libre et modifiée, à la manière dont Litz imposait ses *Fantaisies sur Don Juan* ou sur *Rigoletto*. Plaisir délicieux et nu peu perverti que de surprendre et charmer avec des souvenirs sonores si communs, mais arrangés de manière différente. Enfin, dans *Les réflexions* de 1982, qui se récite à Roger Caillols, on retrouve le jeune Henry expérimentationniste, explorateur de la musique abstraite, pourrait-on dire, à hananiser de Bach... C'est en effet le suite de « réflexions », d'études sur un schéma fixe, où le color instrumentale change à chaque fois : une formule inamovible (un mi d'octave au début) amorce de l'attente divers reflets dérivent et se brailent peu à peu comme dans la « minimal music ».

De ce premier concert, on retire en tout cas l'impression d'un « homme seul » en pain forme, revigoré, s'il en était besoin, comme sa musique, qu'il a pu se dévoter années mettre hors (certaines) du temps, en transportant ses ceintures de kilomètres de bases magiques sur son ordinateur, promesse de pérennité.

J. L.

(1) Tous les jours à 18 h 30 (sauf le lundi), à l'auditorium du Vieux d'art moderne de la Ville de Paris 11, avenue de Friedland, Paris 17<sup>e</sup>, 75017. Pour connaître les horaires et les particularités des Variations pour une partie et sa sonate et la *Messe pour le temps présent* (le 20) ; le *Voyage* et la *Deuxième Symphonie* (le 22) ; *Cosmogonie* (le 29) ; etc. Tél. : 45-72-41-01 ou 45-04-98-41 (au FEP).

### CALENDRIER

#### Classique

• **Quatuors et création.** - Proquart, jeune association, a passé commande à Philippe Hersant (siège d'André Jolivet né en 1948), Hersant dont les quatre Enesco créent le *Deuxième Quatuor*, mardi 20. Avant la création française, par les Arditti, de la version originale de la *Suite lyrique*, de Berg (avec un final pour voix de soprano), jeudi 22. Chaque jour, à 19 heures et à 19 heures, cycle Haydn par de jeunes formations.  
• **Jeune au 24 septembre**, salle Favart, 13 heures, 19 heures et 11 heures. Tél. : 48-04-34-13.  
• **Ouverture Stockhausen.** - Coup d'envoi du Festival d'automne *Montag aus Licht* (version oratorio, création française) précédée, à partir du 26, dix concerts intégraux consacrés à la musique de chambre du géant allemand (à l'Opéra-Comique).  
• **Vendredi 23, Champs-Élysées**, 19 heures. Tél. : 42-96-12-27.  
• **Bach en cathédrale.** - La Picardie, fière de ses cathédrales, le fait savoir par un festival. L'abbatiale de Saint-Léon-d'Esserent, au sud de la région, est un monument de hauteur redoutable (du strict point de vue de l'acoustique) pour une *Passion selon saint Jean*, de Bach, par Sheila Armstrong, James Bowman, John Graham-Hill, les chœurs et l'orchestre du London Bach, direction Simon Preston.  
• **Samedi 24, Saint-Léon-d'Esserent**, 21 heures. Tél. : (16) 44-56-64-95.  
• **Jeanne Pliand, Royanmont et Mozart.** - Mezzo destinée aux rôles travestis. Sextus tant admiré(e) dans la *Clemence de Titus*, à Aix cet été, Jeanne Pliand est la star du cycle Mozart, en cours actuellement à l'abbaye de Royanmont. Elle chante aussi Schumann et Strauss, accompagnée par Charles Spencer au piano.  
• **Samedi 24, Royanmont**, 20 h 45. Tél. : (1) 30-35-30-16.

#### Jazz

• **Vander, force de frappe.** - Si puissant qu'il soit, Christian Vander n'aime pas être réduit au jeu binaire.

#### Variétés

• **Raymond Devos continue.** - Nouveaux voyages du prince des humoristes-poètes, entre réel, imaginaire et féerie. Pour réfléchir d'abord sur soi-même.  
• **Palais-Royal**, 21 heures. Tél. : 42-97-59-81.  
• **Maguy la passion.** - Vingt-cinq ans de chansons : Colette Maguy poursuit son aventure solitaire avec générosité et passion, chantant aussi *Melocoton* ou empruntant un blues à Bonnie Smith.  
• **Lundi 26, Dejazet**, 21 heures. Tél. : 42-74-20-50.

### Reprise de Starmania

## Le monde est toujours stone

**Tremplin de chanteurs en 1979, l'opéra-rock de Michel Berger et Luc Plamondon, rassemble à nouveau une foule de jeunes prometteurs.**

Donné pour la première fois en 1979 sur la scène du Palais des congrès, *Starmania*, à pour décor une civilisation futuriste dominée par l'argent, la violence, la délinquance des métropoles, le besoin d'espace et de soleil. Il y a des personnages-symboles, la star, le présentateur télévisé, l'animatrice

branchée, l'ancien gard terroriste, l'homme d'affaires charme charismatique attiré par politique, la servante-automate le disquaire mythomane. Il y a aussi de belles mélodies, que chantent et se confient une génération, chanteurs francophones dont talent, alors, explosait : France 31, Diane Dufresne, Fabienne Thibault, Daniel Balavoine, José Joly, Etienne Chicot, Clau Dubois. Rarement spectacle musical promu sur le marché plusieurs fois auparavant par la radio coproductrice (Europe 1) n'avait connu autant de chanteurs que le public, d'ailleurs longtemps en tête : *Les 3 couleurs* et *Le monde à l'envers*.

chanteuse par Fabienne Thibault, les *Alleux d'un nez-symbol*, interprétée par Diane Dufresne, *Quand on arrive en ville*, créée par Daniel Balavoine.

A l'époque, *Starmania* paraissait fragile comme une bande dessinée sur le désir de reconnaissance qui ronge les individus dans la société des Métropoles, et sur la puissance médiatique de la télévision. Depuis, la « starmania » s'est banalisée. Même un chanteur nommé Bernard Tapie, après trois 45 tours ratés publiés par RCA, donne sa réalisation au personnage d'homme d'affaires aux activités tentaculaires jusqu'à entrer en politique et reprendre au soir sur le plateau de l'émission « Champs-Élysées » de Michel Drucker, la chanson interprétée dans *Starmania* par le « business man » milliardaire : *J'aurais voulu être un artiste*.

Surtout, la télévision est devenue dévorante de « stars » : animateur présentateur, chanteurs, sportif écrivains qui, chacun, accomplissent un petit tour de piste et retrouvent l'anonymat dans lequel ils doivent continuer à vivre.  
Michel Berger (compositeur, metteur en scène) et Luc Plamondon (auteur du livret, des paroles co-metteur en scène), tout en conservant ces thèmes, ont écrit leur grégoire, gommé le côté ban dessiné plus confus mis en avant autrefois. Ils ont retravaillé le livret original, élevé des chansons, réécrit des dialogues chantés, réorchestré, musique aux couleurs des synthésiseurs, simplifiée et magnifiée un dé qui permet le mouvement. Tel qu'il se présente au Théâtre de Paris, l'opéra-rock n'a rien perdu de ses heures, aucune ride : mélodies neuves, texte simple, aux réponses amples. La jeune troupe (Marta Saint-Clair, Norman et Richa Gréoux, Wenta, Mairane) joue homogène, ne cherche pas à faire oublier leurs aînés. Ils ont les vibrations à eux, leur spontanéité, leur maîtrise à de beaux éclats.

CLAUDE FLÉOUTER.  
\* Théâtre de Paris, 21 heures.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAIR 650672 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Lussan (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Estropéens, MM. André Fontaine, Gérard, et Hubert Beuve-Méry, fondateurs.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Verzet

Correspondant en chef : Claude Sala

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2057

Recommandations sur les microfilms et Index de Monde en (1) 42-47-98-61.

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE  
Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

**Le Monde**  
PUBLICITE  
5, rue de Montebello, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

	FRANCE	EUROPE	RESTE DU MONDE
3 mois	304 F	399 F	504 F
6 mois	572 F	723 F	922 F
9 mois	804 F	1 007 F	1 252 F
1 an	1 200 F	1 500 F	2 500 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changement d'adresse possible en prévenant : une adresse peut être à renvoyer leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

# Culture

## JAZZ

Betty Carter au Festival d'Albi

### Le be-bop qui mord

Chanteuse est-à-dire musicienne à part entière, Betty compose et écrit des arrangements. Toujours sans compromis, sans pli.



Quand elle chante, elle mord les mots, se défigure, tord ses traits et son corps, atteint à une expression qui dérouta. Elle est comme plusieurs personnes à l'offense : en tant que femme, Noire éphémère, Betty Carter est sans planche. Elle a exercé l'arrangement et l'orchestration dans son premier emploi : l'orchestre de Lionel Hampton. Après 1948.

Lily Mae Jones, dite Betty Carter, est née dans le Michigan le 16 mai 1930. Ni New-York, ni la Californie : à Flint, une de ces villes plus ou moins ingrates autour de Detroit. Cela trompe le caractère. Comme les saxophonistes ou les batteurs, comme tout le monde aux Etats-Unis, les chanteuses ont des styles, une sorte de langue individuelle, un accent local en somme, qui dépendent de leur ville ou de leur région d'origine. Ils sont liés à la composition des quartiers ou des premiers musiciens qu'ils ont fréquentés. Betty Carter ne chante pas comme on chante dans le Sud. Le Nord-Ouest industriel est dur. Detroit n'a rien d'une station balnéaire. Betty Carter y a débuts au Paradise Theater, le même où Frank Morgan a entendu Parker pour sa première fois (le Monde du 28 août). Le paradis perdu.

Milant une expressivité corporelle et agitée, très heureuse (musique, évidemment) à une

Roush, Duke Jordan, Tommy Pettar, etc. Son surnom est Bebop.

Manquant d'indulgence pour les margouins, elle finit par fonder sa propre maison de disques. C'est évidemment une garantie d'indépendance : mais, d'un autre côté, on ne lui fait pas de cadeau.

Si, d'aventure, vous trouvez, avant que les margouins ne le pironnent définitivement, le disque de Betty Carter avec Ray Charles (la 10<sup>e</sup> Convention des disques de collection se tient les deux premiers jours d'octobre), n'hésitez pas une seconde : vendez donc tous ces appareils et véhicules, tous ces trucs que vous croyez indispensables et rachetez ce disque sur-le-champ. Pour profiter, vous pouvez toujours vous procurer son dernier album (produit par elle), superbe, ou le dialogue en « standards » qu'elle vient d'enregistrer avec Carmen McRae.

Mais son duo avec Ray Charles reste une rareté aldérante. Comme un opéra d'émarré rassemblé - subtilité d'arrangements comprises (Marty Paich) - en quelques airs sans importance. Parce qu'en outre, ce ne sont que des chansons !

FRANÇOIS MARMANDE.

\* Discographie : Look What I got / CD Verve 835 661-2.

\* Jazz dans le Tarn : Betty Carter et son trio, Albi (20 septembre), Serge Lazarevitch (7 octobre), Mel Waldron/Marlon Brown (8 novembre), Jack DeJohnette and Gospel songs (Castres, 1<sup>er</sup> décembre), Magali Pétit (Albi, 9 décembre), Riccio Cole (15 décembre), Louis Schiavo, Bernay Wilson, etc. Téléphone : 63-47-56-50, 63-59-41-90.

## DANSE

La III<sup>e</sup> Biennale de Lyon

### Petites pièces et grands moments

La Biennale file bon train et pavoise : au troisième jour, 85 % de ses « objectifs financiers » étaient déjà atteints.

Vendredi, on court au TNP de Villeurbanne : Dominique Bagouet y présente ses Petites Pièces de Berlin. Une salle d'attente d'aéroport, semée de banquettes de bois très raidées. Des bruits d'avion, alternant avec des cigales, des silences, des bribes de conversation et de la musique hachée ment. Dans ce no man's land, des rencontres : un quatuor, un trio, un quatuor et deux « nettes ». On ne peut pas dire que cela déborde d'invention, mais un certain charme Bagouet opère, fait de nonchalance, de tendresse et d'ironie légère. Lui-même est là, qui vient entre chaque tableau faire à l'avant-scène un petit numéro, drôle, en costume de bain.

Samedi après-midi, on découvre le beau parc de la Villa Gillet, où se tient l'exposition « Jean Cocteau et la danse ». Dessins et photos pour la plupart commes. On procède à une vérification d'importance : le grand mannequin de Phèdre, exposé sur un mannequin, était bien rouge sang de bœuf séché, et non bêtement vert-tilleul comme certaines reprises ont voulu nous le faire croire.

De là, on vole au Palais Saint-Jean voir l'exposition « Les grands maîtres de la danse ». Entre autres merveilleuses figures, Fosse, Marisa, Forain ou Delannay, on tombe amoureux d'un Fosse bleu, une danseuse de french-cancon qu'on amporterait bien sous son bras. Cette expo viendra bientôt au foyer de l'Opéra de Paris.

Samedi soir, c'est le gala. Dans le cadre un peu vaste, un peu froid, de l'Auditorium Maurice-Ravel. Un TGV spécial, venu de Paris, a déposé dans la salle son contingent de chorégraphes et d'étoiles, un exercice ou non : c'est une fête de famille, un peu ce que sont les célébres

et le mollière pour le cinéma et le théâtre. Une fête un peu timide : le monde de la danse n'a pas encore l'habitude, et les danseurs ne sont pas de créateurs (comme le dit joliment Jean Babilée, président de ce gala parce qu'il réconcilie les classiques et les modernes, « la parole n'est pas mon langage »).

Pourquoi pas d'Oscars ?

Et puis il n'y a pas de distribution des prix, de remise de statuettes : pourquoi ne pas l'envisager pour l'avenir ? On pourrait décorer, par exemple, des statuettes de Vestris, en souvenir de cet illustre danseur du dix-huitième siècle.

Pour cette soirée, on attribuerait son petit vestris personnel de la meilleure danseuse à Elisabeth Maurin, immatérielle, touchante, et déployant un si beau style dans le pas de deux du second acte de Giselle. Il faudrait trouver une autre récompense, bien sûr, pour Dominique Khalilou, transilicidé, amoureux et douloureux dans l'Arlesienne de Roland Petit. Et pour Sylvie Guillem, très inattendue avec Manuel Legris dans le duo d'Eden de Maguy Marin, corps à corps érotique et tragique où Ève se fait serpent autour d'Adam sans presque jamais toucher le sol. Deux étoiles de l'Opéra qui se produisent dans un gala avec autre chose que Don Quichotte ou le Cygne noir, voilà un événement !

Côté masculin, difficile de contourner Patrick Dupond, plus rigoureux qu'à l'ordinaire, transfigurant l'insipide Vestris de Neumeier. Mais Eric Vu-An décoiffe aussi dans Giselle et dans l'Arlesienne ; et Michel Kalemelis crée un intéressant Fosse Fomitch, en hommage à Nijinski, où il intègre au langage contemporain les poses célèbres de l'Après-midi d'un faune. Mention spéciale au trio Kader Belarbi, Jean-Claude Clappart et Wilfrid Romoli, tout à l'allégresse de danser sur un air d'accordéon le charmant Aurore de Jacques Garnier.

Le programme parcourant au galop « quatre siècles de danse en France », puisque tel est le thème de cette Biennale, Jean-Christophe Paré ouvrira le feu en Rot-Soled, tricotant les petits pas baroques de l'Entrée d'Apollon comme il sait si bien le faire. A l'autre bout, on avait en avant-première un extrait de KOK, pour lequel Régine Chopinot fréquente les salles de boxe depuis quelques mois. Son complice Jean-Paul Gaultier lui a trousseé de ravissants costumes. On savait que les boxeurs boxaient comme des danseurs ; voici des danseurs qui dansent comme des boxeurs, est-ce bien nécessaire ? On en jugera mieux en voyant le ballet terminé, en novembre prochain, à la Maison de la culture de la Rochelle.

SYLVIE DE NUSSAC.

## VENTE

Quatre millions pour le Roman de la Rose. - Estimé à 1 500 000 francs (le Monde du 14 septembre), l'exemplaire du Roman de la Rose vendu par la bibliothèque de Valence le 16 septembre à l'hôtel George V a finalement été adjugé, pour la somme record de 4 millions de francs, à un acheteur français.

## SCIENCES PO. Préparations

Documentation sur demande

- Stage intensif d'été
- Stage annuel
- Stage parallèle

IPEC Enseignement supérieur privé 46, bd Saint-Michel, Paris 6<sup>e</sup> Téléphone : 46.33.81.23 / 43.29.03.71

SORTIE MERCREDI 21 SEPTEMBRE

# FANNY ARDANT GRETA SCACCHI VALERIA GOLINO TROIS SOEURS.



MARGARETHE VON TROTTA

UN FILM DE

مَكْنَا مِنَ الْأَصْلِ

# Spectacles

كندا من الأصل

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses.)  
**SALOMÉ.** Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), 20 h 30.  
**LES EAUX ET FORÊTS.** Théâtre du Bel Air (43-46-91-93) (lun.).  
**LE COUÛ DU PÈRE FRANÇOIS.** Deux Ases (46-06-10-26) (dim. soir, lun.).  
**LE TIMIDE AU PALAIS.** Artistico-Athémis (43-79-06-18) (lun.).  
**UNE ABSENCE.** Bonifas Parisiens (42-96-60-24) (lun.).  
**ESTHER.** Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.  
**LE CÉRETEL.** La Bastille (43-57-42-14) (lun.).  
**ET LE SPECTACLE CONTINUE!** Palais-Royal (43-97-59-81) (lun.).  
**DROLE DE COUPLE.** Saint-Georges (48-78-43-47) (lun.).  
**GLENGARRY GLEN ROSS.** Edouard-VIII, Sacha-Guitry (47-42-57-49) (dim. soir, lun.).  
**LE BUFFON DES FAMILLES.** Amphithéâtre de paléontologie du Jardin des Plantes (43-57-57-89) (dim. soir, lun., mar.).  
**IDENTITÉS.** Tournefort (48-87-82-48) (dim., lun., mar.).  
**TEMPORAIREMENT ÉPUSÉ.** La Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.).  
**MORT À CRÉDIT.** Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim., 21 h 30).  
**LA TRILOGIE DE PAGNOL.** Théâtre de la Main d'Or (43-05-67-89) (mar., lun., mar.).  
**L'UN DANS L'AUTRE.** Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.).  
**LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD.** Le Legs, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.  
**LA MADEIRAISE PROUST À PARIS.** Désarmé-V.I.P. (42-74-20-50) (lun.).  
**L'ÉPREUVE ET À QUOI ÉVALUÉ LES JEU LES 3** Hôtel Gouthière (46-33-39-55) (dim.), 20 h 30.  
**TÉNOR.** Porte Saint-Martin (46-07-37-53) (lun.).  
**LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM.** Théâtre de l'ombre qui roule (43-26-29-61) (lun.).  
**MORS PARIS**  
**SCEAUX.** Que le vôtre serait belle, ouvert pour 700.000. Anciens maîtres (46-61-19-03), 20 h 30.

### DEUX ANES

**A partir du mardi 20**  
**Nouveau spectacle!**  
**Le coût du Père François**  
 Maurice HORGUES  
 Anne-Marie CARRIERE  
 Jean-Claude PIRET  
 Christian VEBEL  
 et Bernard MABILLE  
 Loc. 46-96-10-26 et agences  
 MAT, SAM, et DIM, 15 h 30

**AMERICAN CENTER**  
 1987-1991  
 work in progress  
**AMERICAN LANGUAGE PROGRAM**  
 DOMINGO, CLAUDIA, BECK, GARY, MARYANNE, REHARD, GLORIA, MARK ET STANLEY  
 vous attendent à partir du 12 septembre pour vous apprendre à parler leur langue et à comprendre leur culture.  
 \* SESSIONS INTENSIVES: 12-23 Septembre  
 \* 1er TRIMESTRE 68/88: 26 Septembre - 19 Décembre  
**IMMEDIATES**  
 \* Préparation au TOEFL: 10-31 Octobre  
 1 place de l'Odéon  
 75006 Paris  
 Tél. 46 88 18 52  
 Possibilité de prise en charge FFU

**DENISE RENÉ**  
**MES ANNÉES 50**  
 SEPTEMBRE / OCTOBRE SECOND VOLET  
**L'ART CINÉTIQUE**  
 vernissage mardi 20 septembre à 19 h 30  
**196, BOULEVARD SAINT GERMAIN PARIS 7<sup>e</sup>**

## Lundi 19 septembre

### cinéma

#### La Cinéma-thèque

**PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24)**  
 Retelle.  
**VIMÉTIQUE DE PARIS**  
 (48-26-34-38)  
 Retelle.  
**Les exclusivités**

**A GAUCHER EN SORTANT DE L'AS-CENSEUR** (Fr.): Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57); Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); Bretagne, 6<sup>e</sup> (42-23-57-97); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 6<sup>e</sup> (42-39-19-08); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); Pathé Francaise, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); Gaumont Albi, 14<sup>e</sup> (42-78-84-50); Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (48-22-42-27); Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (45-22-46-01).  
**LES AILES DU DESIR** (Fr.-All. v.a.): Saint-André-des-Arts 1, 6<sup>e</sup> (43-26-48-18).  
**AMÈRE RÉCOLTE** (All. v.a.): Utopia Champillon, 5<sup>e</sup> (43-26-94-65).  
**LES ANGES SANDWICHES** (Fr.): UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94).  
**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.): Les Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37).  
**BAGDAD CAFÉ** (A. v.a.): Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 6<sup>e</sup> (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); 14 Juillet Paris, 6<sup>e</sup> (43-26-06-00); Gaumont Ambassade, 6<sup>e</sup> (43-39-19-08); 14 Juillet Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); Gaumont Opéra, 6<sup>e</sup> (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); Pathé Francaise, 9<sup>e</sup> (47-70-33-88).  
**LA FÊTE DE GUERRE** (A. v.a.): Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57); UGC Danton, 6<sup>e</sup> (42-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup> (43-26-16-16); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> (45-74-94-94); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Biarritz, 9<sup>e</sup> (45-42-20-40); UGC Gobelin, 13<sup>e</sup> (43-36-23-44); UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> (43-43-01-59); UGC Montparnasse, 14<sup>e</sup> (43-27-52-37); UGC Odéon, 6<sup>e</sup> (43-25-10-30); UGC Normandie, 6<sup>e</sup>

*Les ressources humaines, la ressource des années 90.  
Vous saurez pourquoi le 11 Octobre.*

**11 Octobre**

Si vous êtes PDG, DG, directeur des ressources humaines, spécialiste du recrutement et de l'emploi, ceci vous concerne personnellement. Vous êtes invité à participer à la première des Journées Prospectives, organisées par le journal *le Monde*, qui aura lieu le mardi 11 octobre 1988 à 8 h 30 au Palais de

l'UNESCO, sur le thème « Ressources humaines, réinventer la compétitivité ». En direct, la confrontation des expériences et des points de vue. Vous vous devez d'être présent à ce colloque de très haut niveau. Le premier ministre Michel Rocard prononcera l'allocution d'ouverture. Roger Fau-

roux et Lionel Stoléro participeront aux débats qui réuniront des dirigeants d'entreprise (Michel Ferrebœuf, Thierry Meyer, José Bidegain...) et des experts internationaux (Jacques Lesourne, Riccardo Petrella, Anton Brender...). Il ne manque plus que vous. Téléphonnez au 45-54-20-39.

*L'avenir est aux ressources humaines.*

**PREMIÈRES JOURNÉES PROSPECTIVES**

11, 12, 13 Octobre 1988  
Palais de l'UNESCO

**Le Monde**

Informations  
45.54.20.39

مكتبة من الأصل

فكزا من الأصل

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi intitulé dimanche-jour. Signification des symboles: ► Signalé dans «Le Monde radio-télévision» □ Film à éviter ■ Ou peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Lundi 19 septembre

### TF 1

20.40 **Téléfilm**: Le crépuscule des loups. De Jean Chapel (2e partie). 22.10 Magazine: Choc. 23.10 Journal et Bourse. 23.30 Magazine: Minuit Sport. 0.30 Feuilles: La ballerina (1<sup>er</sup> épisode). 1.25 Feuilles: Les Molins et les Pisons. 1.50 Documentaire: Collection nouveaux mondes. 2.55 Magazine: Choc. 3.45 Documentaire: Histoire naturelle. 4.15 Musique. 4.35 Documentaire: Histoire naturelle.

### A 2

20.35 Magazine: La marche du siècle. De Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Thème: «Grand dessin pour petit écran, la télévision demain». Avec la participation de Catherine Texier, ministre délégué à la communication. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma: L'Amour au Film français de Yannick Bellon (1981). Avec Marlène Jobert, Jean-Michel Folon. 0.00 Informations: 24 heures sur la 2. 0.20 Spécial Jeux olympiques. Boxe; Gymnastique; Natation.

### FR 3

20.30 Cinéma: Billy le kick ■ Film français de Gérard Mordillat (1985). Avec Francis Perrin, Zabou, Dominique Lavanant. 22.05 Journal et Météo. 22.30 Spécial Jeux olympiques. 22.40 Magazine: Océaniques. Carl Gustav Jung (1875-1961). 23.35 Musique, musique. Prélude et fugue en fa mineur, de Bach-Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

### CANAL PLUS

20.30 Cinéma: Le Grand Chémis ■ Film français de Jean-Loup Hubert (1986). Avec Andréas, Richard Bohringer, Antoine Hubert, Vanessa Guédy. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Magazine: A 2. 22.55 Football: 22.45, boxe; à 0.15, football américain. 1.20 Cinéma: Dakota Harris ■ Film australien de Colin Eggleston (1985). Avec John Hargreaves, Meredith Phillips, Max Phipps.

### LA 5

20.30 Cinéma: Life Force ■ Film américain de Tobe Hooper (1985). Avec Steve Railsback, Peter Firth, Frank Finlay, Mathilda May. 22.25 Série: Spenser. 23.15 Amusement vidéo (rediff.). 0.00 Journal de santé. 0.05 Amusement vidéo (rediff.).

votre (suite). 0.15 Capitaine Furillo (rediff.). 0.55 Les hommes de Rose (rediff.). 1.45 Musique animée (rediff.). 2.20 Vive la vie! (rediff.). 2.45 Anne, jour après jour (rediff.). 3.10 Volain, voisine (rediff.). 4.00 Feuilles: Le clan Beaulieu.

### M 6

20.35 **Téléfilm**: Le costume sur la nuque. De Lou Antonio, avec Faye Dunaway, Peter Ustinov. 22.05 Série: Le Saint (rediff.). 23.00 Journal. 23.15 Série: Destination danger. 0.05 Magazine: Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.50 Musique: Boulevard des clips. 2.00 Magazine: Choc (rediff.). 2.30 Série: Le Saint (rediff.). 3.20 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire: Le monde sauvage. 4.10 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 4.40 Série: Le Saint. 5.30 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique: Boulevard des clips.

### FRANCE-CULTURE

20.00 Musique: Le rythme et la raison. Le chant diploïque. I. Limitation des instruments. 20.30 Le grand débat. Les Jeux olympiques: La flamme et la cendre. 21.30 L'ombre portée de Jean-René Huguenin. I. Absence. 22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du Festival de Berlin): Sinfonia en sol majeur, Ode pour deux sopranos, chœur et orchestre Wq 239. Sinfonia en fa majeur, Concerto doppio pour clavier piécote et orchestre en mi bémol majeur Wq 47. Sinfonia en mi mineur Wq 177. Concerto doppio pour deux clavecins et orchestre en fa majeur Wq 46 de C.F.E. Bach, par le Musica Antiqua de Cologne, dir. Reinhard Goebel; à 23.30, Concerto vocal: L'Africaine (extrait), de Meyerbeer. L'Italienne à Alger (extrait), de Rossini; Le Prince Igor (extrait), de Borodine, par l'orchestre de la RAI de Milan; à 23.07, Les gravures d'Ignaz Friedman: Concerto pour piano et orchestre op. 42 de Schönberg; à 23.30, Francesca da Rimini (acte 4), de Zandonai, et suite en duo pour flûte et harpe de Crea. 0.30 Myosotis. Le magazine des outilleries: Frédéric Goldbeck à 1.00. Les aventures de Méliador: œuvres de Mozart, Schubert, Brahms et Wolf.

## Mardi 20 septembre

### TF 1

14.35 Variétés: La classe aux chansons. 15.00 Feuilles: Aurora et Victoria. 15.15 Série: Les quatre cents coups de Virginia. 16.15 Jeu: Ordiascur. 16.45 Club Dorothée après-midi. 17.35 Série: Clips. 18.25 Avis de recherche. 18.40 Feuilles: Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.25 Jeu: La rose de la fortune. 19.50 Le bébé dans le ciel. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma: Les Trois Jours de Condor ■ Film américain de Sydney Pollack (1975). Avec Robert Redford, Faye Dunaway. 22.45 Magazine: Ciel mon mari! Présenté par Christophe Dechavanne. 0.05 Journal et Bourse. 0.15 Magazine: Livres en tête. De 0.30 à 5.50 Rediffusions: 20.30 Flash d'informations (2<sup>e</sup> épisode). 1.30 Football: Les Molins et les Pisons. 1.55 Documentaire: Collection nouveaux mondes. 2.45 Documentaire: Histoire naturelle.

### A 2

14.30 Spécial Jeux olympiques. Gymnastique, haltérophilie, cyclisme. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine: Graffiti 8-15. Présenté par Gruchot et Chico. Daffy: Vive Daffy important! Le club des cinq: Les cinq participants les copieux. 17.55 Série: L'homme qui tombe à pic. Les pirates de Nashville. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Pénis de rire: L'appart. Avec Roger Pierre, Pascale Roberts. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.50 Les dossiers de l'écran: James Bond 007 contre docteur No ■ Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, Joseph Wiseman. 22.20 Débat: Cas légers de fiction qui sont entrés dans notre vie. Avec Gérard de Villiers (écrivain), Bernard Raffalli (professeur de littérature à la Sorbonne), François Couper (écrivain), Gilles Hervillier (journaliste), Pierre Miqou (historien), Numa Sadoul (coauteur d'une anthologie de bandes dessinées), Anne de Marnhac (directrice de la collection «Harlequin»). 23.30 Informations: 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine: Siropes. De Bernard Pivot. 0.10 Spécial Jeux olympiques. Natation et plongeon, gymnastique, boxe.

### FR 3

14.30 Feuilles: Allô! Tu m'attends? (7<sup>e</sup> épisode). 15.00 Flash d'informations. 15.04 Variétés: Tété-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Délic, délac: la rubrique d'Esther Graf; Télécoeur: Faites-vous des amis; Télé chic, télé choc: De l'as à zéro; Papy, Manu: Viens faire un tour... bilions: Le jeu de la séduction. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé: Petit ours brun. 17.05 Dessin animé: Bumbo. Le pont de corde. 17.15 Dessin animé: Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé: Diploédo. Le rayon noir. 20.05 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.27 Champions de légende. Emission présentée par Marie-Christine Debourse. 20.29 INC. 20.30 **Téléfilm**: Incident à Crestridge. De Jud Taylor, avec Eileen Brennan, Pernell Roberts. 22.10 Journal. 22.30 Spécial Jeux olympiques. ► 22.40 Cinéma: l'Histoire d'Adèle H. ■ Film français de François Truffaut (1975). Avec Isabelle Adjani, Bruce Robinson, Sylvia Marriott. 0.15 Musique, musique. Prélude et fugue en fa majeur, de Bach-Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

### CANAL PLUS

15.00 Court métrage: Au fin porcet. De Roy Lekus. 15.30 Cinéma: Goodbye Columbus ■ Film américain de Larry Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw.

## Audience TV du 18 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOPRES-NIELSEN)

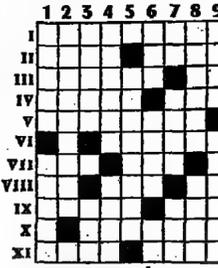
Audience instantanée, France entière 1 point = 183 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AVANT REGARDER LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	46.9	7 sur 7	Stade 2	Lady Blue	Homme volé	Homme 3 mill.	Teneur ciel
19 h 45	50.5	7 sur 7	Magné	Lady Blue	Ca carton	Homme 3 mill.	Teneur ciel
20 h 16	63.1	Journal	Journal	Benny Hill	Ca carton	Journal	Blarre
20 h 56	67.0	Nuit d'orees	Magné	Mesures A...	Raging Bull	Pénis de N.-Y.	Fit de choc
22 h 8	57.7	Nuit d'orees	Musique	Mesures A...	Raging Bull	Pénis de N.-Y.	Journal
22 h 44	27.6	Sport son	Musique	JO	Col. Chetov	Pénis de N.-Y.	Petit séme

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4834



### HORIZONTALEMENT

I. Est parfois montée par des gens qui ne veulent descendre. - II. Ne se voit pas dans la main du travailleur. Restent sans connaissances. - III. Ne se consomment pas dans un bar. Unité de volume acoustique. - IV. Energique. Planches. - V. Il en reste trois quand on calève l'eau. - VI. Qui ne sont donc pas à leur place. - VII. Comme un chrétien qui est une vraie poire. Cri de celui qui a bien dégoûté. - VIII. Un vague sujet. Coule à l'étranger. Entre trois et quatre. - IX. Très fatigant. Le mal peut y conduire. - X. Annelées on ne peut rien reprocher. - XI. Rivière. Ne laisse pas tomber.

### VERTICALEMENT

1. Ce que devient un varrien livré à lui-même. Une tête familière. - 2. Ne sont évidemment pas des enfants du bon Dieu. - 3. Mousse au café. Peut servir de coussin. - 4. Qui ne sera donc pas suivi. Un pays de cochons. - 5. Une chic fille. - 6. Peut nous faire contempler quand il est maximal. N'est pas un moyen. Fleuve. - 7. Partie d'un lustre. Reste généralement froid en été. Peut être marqué au fer. - 8. Monnaie étrangère. Peut servir à faire un appel. - 9. Dieu. Petit, chez le criminel.

### Solution du problème n° 4833

#### Horizontalement

I. Escalier. Odont. - II. Spécul. - III. Comète. Pied. - IV. Artès. Era. Usine. - V. La. Iridis. Trot. - VI. Aden. Museler. - VII. Dit. Cédés. Agrir. - VIII. Equerres. Apode. - IX. Ruis. Eblouis. - X. Tin. Lent. - XI. Emmeusement. An. - XII. Poul. Agouti. Ni. - XIII. Insulation. Sa. XIV. Eté. Valtuose. - XV. Existés. Te.

#### Verticalement

1. Escalader. Epiere. - 2. Sporadiquement. - 3. Cime. Etui. Musés. - 4. Artès. Enta. - 5. Liter. Crain. - 6. In. Imérie. Lut. - 7. En. Etudes. Gullis. - 8. Répétition. Réatata. - 9. Lisses. Motiva. - 10. Osé. Blanis. - 11. Dè. Alentour. - 12. Om. Straponnis. - 13. Rugir. Gout. Et. - 14. An. Nozidi. Ans. - 15. Tiroc. Résiniers.

### GUY BROUTY.

**LOTTO** - Tirage du mardi 19 septembre 1988

69 32 38 30 40 48 17

Prévisions tirages de demain sur 100 000 000 de billets de 100 F

1 billet n° 2	1 079 760,00 F
2 billets n° 17	182 965,00 F
3 billets n° 1 042	5 935,00 F
4 billets n° 6 971	11 000 F
5 billets n° 1 477 750	11,00 F

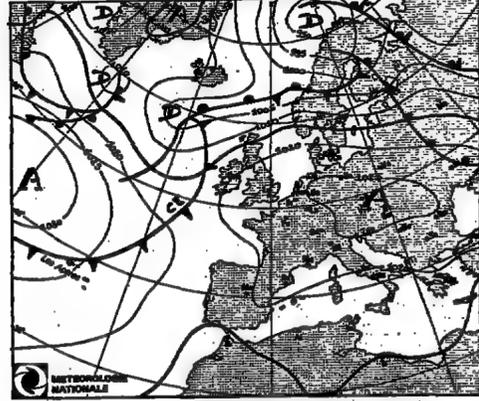
LOTTO SPORT - Résultats complets 1988

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Évolution probable du temps en France entre le lundi 19 septembre à 0 heure et le mardi 20 septembre à 24 heures UTC.

Les conditions anticycloniques se maintiendront sur toute la France pendant un temps sec et ensoleillé en général mais brumeux le matin.

Mardi: brumes le matin, soleil après-midi. Le matin, le ciel sera souvent gris le long des frontières du Nord. De nombreuses formations brumeuses se formeront au lever du jour. Des brouillards parfois denses seront observés dans les vallées et ne se dissiperont qu'en fin de matinée.

Ensuite, les éclaircies se généraliseront et l'après-midi sera bien ensoleillé sur tout le pays. Quelques nuages passagers voleront par moment le soleil sur les Cévennes et les Alpes du Nord. Les vents seront faibles de secteur Nord-Est à Est.

Quant aux températures, au lever du jour elles seront de l'ordre de 5 à 9 degrés excepté le long des côtes où il fera 10 à 15 degrés. L'après-midi, les températures atteindront 20 à 23 degrés dans le Sud-Ouest. 23 à 26 degrés dans le Midi méditerranéen. 17 à 18 degrés près de la Manche et 18 à 21 degrés ailleurs.

**LE MONDE** - TEMPS PRÉVU LE 20 09 88 DEBUT DE MATINÉE

LEGENDE: soleil, nuages, pluie, neige, vent, etc.

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Valeurs exprimées relatives entre le 18-9-1988 à 6 heures TU et le 19-9-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOROS	TOULOUSE	LYON	PARIS
AMCIC	25 11 D	20 7 D	24 16 D	20 12 C
BARCELONNE	18 11 D	18 7 D	23 16 D	15 12 C
BELGRADE	19 10 D	18 7 D	22 16 D	15 12 C
BELLEVILLE	17 8 D	16 5 D	21 15 D	14 11 C
BREST	17 11 C	16 8 C	20 14 D	13 10 C
CAEN	16 7 B	15 4 B	19 13 D	12 9 C
CHERBOURG	15 7 B	14 1 B	18 12 D	11 8 C
CHERBOURG-FR	15 7 C	14 1 B	17 11 N	10 7 C
DUNKERQUE	14 6 D	13 3 D	16 10 D	9 6 C
GENÈVE	17 12 C	16 9 C	21 16 N	13 10 C
LIÈGE	17 14 B	16 11 B	20 15 D	12 9 C
LILLE	15 9 N	14 6 N	19 14 D	11 8 C
LYON	19 10 C	18 7 C	23 16 D	15 12 C
MANCHELIEUX	23 10 N	22 7 N	27 19 D	20 17 C
NANCY	16 11 C	15 8 C	20 15 D	13 10 C
NANTES	21 9 D	20 6 D	24 17 D	16 13 C
NICE	25 15 C	24 12 C	28 19 D	21 17 C
PARIS-MONTS	18 14 C	17 11 C	21 16 D	14 11 C
PARIS	19 15 D	18 12 D	22 17 D	15 12 C
PERPIGNAN	23 13 N	22 10 N	26 18 D	19 14 C
RENNES	20 9 N	19 6 N	23 16 D	14 11 C
STRASBOURG	17 8 C	16 5 C	20 14 D	13 10 C
STRASBOURG	17 12 N	16 9 N	21 15 D	14 11 C

**Le Monde** SCIENCES ET MÉDECINE

La crise de l'industrialisation... CONCEPTE... I... Le Monde

# Communication

## La crise de l'audiovisuel public

(Suite de la première page.)

Dès son arrivée au gouvernement, M<sup>me</sup> Catherine Tasca a pris la mesure du danger. Le ministre de la communication estime que le service public ne doit pas rester plus longtemps à l'abandon. En privé, elle s'impatiente de la passivité des responsables des chaînes et souhaite leur démission. Tout l'été, elle se bat à Matignon et au budget pour une augmentation de la redevance. Fin août, elle a été publiquement ses cartes, fixe les nouvelles missions de la télévision, exige des efforts immédiats pour les émissions éducatives et les programmes pour enfants. Cette intervention directe surprend : le pouvoir s'est soigneusement gardé de passer un grand jour sur la politique des chaînes publiques. Mais M<sup>me</sup> Tasca pense que l'Etat doit rester le gardien de l'intérêt général et sait que sa fermeté satisfait un grand nombre de professionnels.

### Tension avec Matignon

Le ministre de la communication n'est-il venu aller plus loin en profitant de l'agitation à l'Antenne 2 pour obtenir la tête de son PDG Claude Costamaine ? En faisant savoir qu'elle désapprouvait les conditions de recrutement de Christine Ockrent, M<sup>me</sup> Catherine Tasca n'a certes pas contribué à calmer les esprits. En rappelant soudain à Paris par un communiqué officiel Claude Costamaine en voyage aux Etats-Unis, elle a mis le PDG d'Antenne 2 dans une position difficile. Il n'en fallait pas plus au RPR pour brandir le spectre d'une chasse aux sorcières, dénoncer la « brutalité » du ministre et sa tentative « maladroite sur l'audiovisuel ».

A Matignon, où l'on s'emploie à déminer le dossier de l'audiovisuel avec autant de prudence que celui de la Nouvelle-Calédonie, cette soudaine crispation dérange. M. Michel Rocard, qui commence cette semaine ses consultations de l'ensemble des groupes parlementaires pour définir le profil du futur Haut Conseil, ne tient pas à ce que l'on perturbe sa stratégie de consensus. De plus, les conseillers du premier ministre n'apprécient guère « l'interventionnisme » de M<sup>me</sup> Catherine Tasca et n'hésitent pas à prendre le contre-pied de ses

propositions. Pour eux, les PDG des chaînes publiques, nommés par le CNCL, doivent rester en poste jusqu'au terme de leur mandat, fin 1989. Et le gouvernement doit s'abstenir de toute intrusion dans la vie des chaînes, en laissant le champ libre à l'autorité de régulation.

Le 17 septembre, M. François Mitterrand n'a pas souhaité arbitrer le conflit. Interrogé sur la crise d'Antenne 2, le président a déclaré qu'il ne s'occupe pas des problèmes « intérieurs » de ce type d'entreprise et a refusé de commenter le salade de Christine Ockrent. « Le talent et le travail doivent être récompensés », a-t-il simplement fait remarquer, indiquant cependant être favorable à un plafonnement des hauts salaires dans le service public. Le premier ministre a, semble-t-il, obtenu du budget les moyens nécessaires pour répondre aux revendications des syndicats et permettre aux responsables des chaînes de réduire les disparités salariales les plus criantes.

Reste à calmer l'impatience des professionnels de l'audiovisuel public et à répondre à leur désir de changement. Là aussi, un compromis se dessine, entre la ligne dure de M<sup>me</sup> Tasca et le souci de pacification défendu à Matignon. Les PDG des chaînes publiques resteront en place jusqu'à l'installation du futur Haut Conseil. On leur proposera alors un reclassement honorable en échange de leur démission.

M. Michel Rocard a sans doute écrit que l'agitation du service public ne débouche sur une épave de force et ne dérape sur le terrain politique. Mais il n'est pas au bout de ses peines. L'élaboration du projet de loi sur le Haut Conseil de l'audiovisuel, qui doit être soumis au conseil des ministres à la mi-octobre, est encore l'objet d'âpres discussions. Le ministre de la communication souhaite que l'Etat conserve le pouvoir de fixer par décret les missions d'intérêt général des télévisions. Les conseillers de Matignon n'acceptent pas de voir réduire ainsi les pouvoirs de la future autorité. L'opposition, RPR en tête, ne manquera pas, d'ici le débat parlementaire, de tirer parti de ces divisions au sein de l'équipe gouvernementale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## Une chaîne allemande sur TDF 1

Dans les bagages de Kourou, en Guyane, le satellite TDF 1 cache les derniers travaux qui permettront son envol le 27 octobre sur une fusée Ariane-2 (le Monde dans 18-19 septembre). En présentant sur place ces travaux, vendredi 16 septembre, les partenaires du projet ont précisé les conditions d'emploi de ce premier satellite français de télévision directe.

Cinq programmes, le délai d'un mois fixé par le premier ministre n'est pas encore écoulé, et les discussions se poursuivent avec les opérateurs candidats pour trois des cinq canaux disponibles sur TDF 1. Les deux autres seront occupés par la SEPT, la chaîne culturelle, et sans doute - c'est une surprise - par une chaîne de télévision allemande. Les Allemands ont en effet renoncé à louer un canal pour véhiculer seize programmes de radio stéréo, comme il l'avaient d'abord proposé. A la place, pourrait être diffusée une chaîne publique germanophone, Eins Plus ou Drei-SAT.

Côté réception, les industriels annoncent la disponibilité dans les magasins de matériels de réception dès le début 1989. Le prix public, pour une réception individuelle, sera d'environ 2 000 F pour l'émission parabolique proprement dite, aux

quels s'ajoutent 3 000 ou 4 000 F pour l'indispensable décodeur D2 MAC, suivant que ce dernier est intégré ou non dans le téléviseur.

Prenant appui sur l'exemple historique des magnétoscopes ou des lecteurs de disques compacts, les industriels affirment que ces prix ne seront pas un obstacle à la diffusion de cette nouvelle technologie, d'autant qu'ils devraient baisser en atteignant les grandes séries. Ils tablent donc sur des ventes de 100 000 unités la première année, 300 000 la deuxième année et 1 million la troisième année. La confiance des industriels va même jusqu'à estimer que la présence de la SEPT et d'une seule autre chaîne TV serait suffisante à déclencher les achats, en raison des améliorations techniques permises par la norme D2 MAC.

Il est vrai que les Français semblent friands d'innovations, même quand leur utilité est douteuse : 25 % des téléviseurs vendus en France sont ainsi munis de la stéréo, alors qu'aucune chaîne de télévision ne diffuse encore en stéréo. Or TDF 1 bénéficiera, lui, de cet atout, ainsi que d'une image améliorée.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

## Malgré l'embargo de TF 1

### FR 3 permet à la 5 de diffuser des images de Séoul

Grâce à un accord avec FR 3, la Cinq a pu diffuser ses premières images des Jeux olympiques de Séoul dans son journal de 20 heures malgré l'opposition de TF 1. La Une a, en effet, déclaré la semaine dernière un embargo sur l'ensemble des retransmissions sportives de Séoul, dont elle partage les droits avec les deux chaînes de service public. (Le Monde du 16 septembre.) Un embargo maintenu malgré une intervention pressante de la CNCL, à quelques heures de la cérémonie d'ouverture. La Commission invitait « fermement TF 1 et les chaînes qui ne peuvent diffuser des images des Jeux olympiques de Séoul à trouver d'urgence une solution permettant, tout en veillant aux légitimes intérêts économiques en cause, d'assurer selon

la tradition le respect du droit à l'information dont l'ensemble des publics ne peuvent pas être privés ».

FR 3 a donc décidé de suivre l'appel de la Commission malgré les menaces de poursuites judiciaires lancées par TF 1, qui estime que les trois premières chaînes possèdent les droits de retransmission de façon « indivisible ». « Le droit à l'information est un faux argument, estimait encore, samedi 17 septembre, le secrétaire général de la Une, M. Cyrille du Peiloux. Ce droit est, à notre avis, respecté puisque les télé spectateurs ont le choix entre trois chaînes. Ce serait, ajoutait-il, une mauvaise stratégie que de vendre à nos concurrents des images qui nous ont coûté très cher. »

## Catastrophes

### Des centaines de morts, des milliards de dégâts La course dévastatrice et meurtrière du cyclone Gilbert

Le cyclone tropical Gilbert a apporté la mort et la désolation sur le nord-est du Mexique jusqu'à Monterrey, pourtant situé à quelque 300 kilomètres de la côte. On pense que les crues instantanées déclenchées par les pluies diluviennes accompagnant Gilbert ont emporté plusieurs centaines de personnes. Quatre autobus, transportant au total 200 passagers, ont été balayés par la rivière Santa-Catalina, peuplée jusqu'au moment de l'écroulement d'un pont à celui de torrent furieux, chargé de boue et de débris, haut d'une dizaine de mètres. Des voitures, des bidonvilles ont aussi été emportés.

Avant d'arriver dans la région de Monterrey, Gilbert avait fait sentir ses effets sur la côte sud du Texas (où la population est dense mais avait été évacuée vers l'intérieur des terres) et la côte nord-est du Mexique, peu peuplée. Les dégâts matériels sont d'autant plus importants que le cyclone a engendré des tornades dans la région de Brownsville, localité isolée située à la frontière mexicaine. Pour le moment, le nombre des victimes semble être très réduit.

Ainsi, du 9 au 17 septembre, le cyclone tropical Gilbert aura semé la mort et la désolation tout au long des 3 500 kilomètres de sa course dévastatrice et meurtrière.

— Le 9 septembre, les pluies dues à Gilbert, qui n'ont cessé qu'une tempête tropicale (vents inférieurs à 120 km/h), ont fait pour 15 millions de francs de dégâts à Sainte-Lucie, une des Petites Antilles.

— Les 9 et 10 septembre, est venu le tour de Porto-Rico (95 millions de francs de dommages). Et Gilbert s'est transformé en cyclone tropical (vents supérieurs à 120 km/h), le plus violent connu sur les Caraïbes : les vents ont dépassé les 300 km/h.

— Le 10 septembre, la République dominicaine et Haïti sont frappés. Dans ce premier pays, on a décombré onze morts et des millions de dollars de dégâts, dans le second vingt-neuf morts et des dommages très importants. Le même jour, des pluies torrentielles noient cinq personnes à Caracas (Venezuela).

— Le 12 septembre, Gilbert arrive sur la Jamaïque : trente-six morts et des dégâts évalués à 3 milliards de dollars (50 milliards de francs). Le même jour, les îles Caïman sont touchées peu gravement. En revanche, le 13 septembre, on déplace treize morts au Honduras et deux au Costa-Rica.

— Le 14 septembre, le Yucatan est frappé : au moins vingt-six morts et des dégâts non encore chiffrés mais certainement importants.

— Les 16 et 17 septembre, enfin, Gilbert apporte la mort dans le nord-est du Mexique.

## Un directeur général au « Courrier picard »

M. Daniel Hutier, directeur du développement au Courrier picard (Amiens), a été nommé, à l'unanimité, directeur général par le conseil d'administration. Il a pris ses fonctions dès vendredi. A trente-cinq ans, M. Hutier est le plus jeune directeur de la presse quotidienne régionale. Diplômé de l'Institut d'administration des entreprises d'Amiens, il fut journaliste à l'« Écho nouvelle » de 1974 à 1981. Il était aussi correspondant de l'AFP, du Point, de Vie publique et du Courrier picard.

Entré au Crédit agricole de la Somme en 1981, où il fut responsable de la communication puis analyste financier, M. Hutier a ensuite intégré le Courrier picard, en avril 1986, à l'occasion de la prise de participation du Crédit agricole de la Somme dans le capital de la société coopérative de quotidien. M. Jacques Bénescé, qui vient, lui aussi, du Crédit agricole, directeur du journal à l'époque, avait alors demandé à M. Hutier d'assurer les fonctions de directeur du développement.

## Le réalisateur Stelio Lorezdi empêche la diffusion de « Jacquou le Croquant » sur M 6.

Le juge des référés du tribunal de Paris a interdit, samedi 17 septembre, la diffusion sur M 6 de Jacquou le Croquant prévu pour le lendemain 18 septembre. Son réalisateur, Stelio Lorezdi, refusant selon l'ordonnance du tribunal, « de la manière la plus ferme et pour des motifs qui lui sont propres, tout accord qui conduirait à céder une œuvre conçue et réalisée dans le cadre du service public à une entreprise privée », le juge a donc décerné à la chaîne de respecter le droit moral des auteurs. La diffusion de Jacquou le Croquant a été remplacée par celle d'un téléfilm américain, l'Opération de la dernière chance. Dans un communiqué, M 6 a d'autant plus regretté « l'intransigeance » du réalisateur, qu'il « avait accepté de ne pas interrompre l'œuvre par des messages publicitaires et de ne pas inciter l'identification de la chaîne dans l'image ». Cette intransigeance, conclut le communiqué, « ne peut qu'entraver gravement le volontariat de la chaîne d'offrir des programmes majoritairement français à ses télé spectateurs ».

**CONCEPTEUR - GRAPHISTE**

**NOUS AVONS ATTENDU ETRE LE MONDIAL MARKETING DIRECT. MAINTENANT NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR LE RESTER !**

VOUS ÊTES SUPER CREATIF  
VOUS AVEZ DE L'EXPERIENCE EN MARKETING DIRECT  
VOUS ÊTES DYNAMIQUE ET RESPONSABLE  
VOUS ÊTES RAPIDE ET EFFICACE  
VOUS COMMANDEZ L'ANGLAIS OU, MEILLEUR, L'ALLEMAND.

**ALORS NOUS VOUS OFFRONS UN JOB DE LEADER.**

A la pointe des techniques du marketing direct mondial, nos outils sont sophistiqués et nos sources de créativité reposent sur les échanges internationaux. Si vous êtes prêt à vous investir en étroite collaboration avec un concepteur-rédacteur dans la conception graphique de nos mailings et si vous possédez tous les atouts du pro.

**A VOS CRAYONS !**  
Envoyez à la Direction des Relations Humaines - 1 à 7, Avenue Louis Pasteur 92220 BAGNEUX.  
UNE RÉUSSITE MONDIALE EXEMPLAIRE

**Sélection**  
de Relations Humaines

**AMERICAN AIRLINES VOYAGEZ EN CLASSE AFFAIRES VERS LES USA.**

**VOUS VOYAGEREZ EN PREMIÈRE CLASSE\* SUR VOS CORRESPONDANCES AUX USA.**

\* quand la classe Affaires n'est pas proposée sur l'appareil



**American Airlines**

4 vols quotidiens sans escale au départ de Paris-Orly. Correspondances vers 200 destinations en Amérique du Nord (dont certaines en liaison avec notre partenaire American Eagle). Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages ou contactez-nous au (1) 42.89.05.22.

سكوا من الأصل

هكذا من الأصل

# Économie

## SOMMAIRE

■ La France accepte le principe d'une harmonisation fiscale, a affirmé M. Bérégovoy, à l'occasion de la réunion des ministres des finances de la CEE (lire ci-dessous). ■ Le déficit du régime

général de la Sécurité sociale pourrait être ramené à 9 milliards de francs en 1988 (lire ci-dessous). ■ Deux rapports de banques mondiales sur les difficultés des pays du tiers-monde

indiquent que de nouveaux moyens doivent être définis (lire page 32). ■ Boulogne-sur-Mer s'affirme comme la plaque tournante européenne des produits de la mer (lire page 30).

## La situation de la Sécurité sociale

### Le déficit du régime général devrait être inférieur à 9 milliards de francs

Bis repetita... La progression continue des rentrées de cotisation, devrait ramener le déficit du régime général de la Sécurité sociale, à moins de 9 milliards de francs, malgré le surcoût de dépenses provenant des aménagements apportés au « plan Séguin » d'économies sur l'assurance-maladie.

Cette nouvelle amélioration, comme celle déjà enregistrée au premier semestre (Le Monde du 13 juillet) est due à la poursuite de l'embellie économique, qui se traduit à la fois dans les embauches et les rémunérations. Fin juin, les cotisations encaissées par l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) correspondaient à une progression de 5,2 % de la masse salariale, alors que l'INSEE tablait sur une croissance de 4,1 % pour l'ensemble de l'année; cette progression de la masse salariale faisait attendre un supplément de cotisations de 8 milliards de francs, s'ajoutant au « bonus » de la fin 1987.

Avec la permutation des « mesures d'urgence » 1987 (1), on devait arriver à un total de cotisation de 698 milliards de francs et un déficit de 11 milliards pour le régime général.

Mais cette prévision reposait encore sur l'hypothèse d'une désinflation de la croissance de la masse salariale en fin d'année. Or c'est le contraire qui se produit : début septembre, les rentrées de cotisation correspondaient à une progression de 5,5 % ! Cela signifie un gain supplémentaire de 2 à 3 milliards de francs d'ici à la fin décembre, et un total de cotisation dépassant en tout état de cause les 700 milliards de francs pour l'ensemble de l'année.

L'accélération des dépenses de médecine ambulatoire depuis juin, les corrections apportées au « plan Séguin » à compter du 3 octobre (2) devraient écorner ce nouveau bonus, de peut-être 800 millions de francs. Mais le déficit de l'exercice, évalué à 11 milliards de francs par les comptes de juillet dernier reviendrait à 9 milliards au maximum. Non seulement on passerait sans encombre les « creux » des 15 et 28 décembre prochain avec les avances de la Caisse des dépôts (pouvant aller jusqu'à 9 milliards de francs), mais il resterait 1 milliard au fond de la caisse au 31 décembre.

De telles prévisions autorisent-elles à l'optimisme et permettraient-elles d'éviter le recours à un fort prélèvement en 1989 ? Ce n'est pas sûr. Certes, on peut juger exagéré le chiffre de 32,7 milliards de francs de déficit avancé pour l'an prochain, largement « conventionnel » aux dires mêmes du rapporteur, M. Jean Marmot ? Mais on pourrait-on arrêter fin 1989 ?

Trois incertitudes majeures pèsent sur les perspectives : les rentrées de cotisations, l'évolution des retraites, les dépenses d'assurance-maladie.

#### Des hypothèses trop prudentes ?

Les prévisions de recettes se fondaient sur les hypothèses des comptes de la nation pour 1989, notamment pour la croissance de la masse salariale (3,3 %), aboutissant à une progression de 3,7 % des cotisations. Les hypothèses économiques actuelles, encore officieuses, donneraient un taux voisin. Mais ces hypothèses ne sont-elles pas trop prudentes ? Le ralentissement de la croissance escompté par tous les ins-

tituts de conjoncture étant désormais attendu plutôt pour la fin de 1989 ou le début de 1990, n'assistera-t-on pas au même phénomène que cette année ? Si les rentrées de cotisation progressent en 1989 comme en 1988 de 4,9 % (hors relèvement des taux par pérennisation des « mesures d'urgence »), on arriverait à la fin de l'année prochaine à un total de 733,5 milliards de francs au lieu des 723,5 annoncés en juillet.

De même les comptes prévisionnels de juillet faisaient l'hypothèse d'une revalorisation des pensions alignée sur la hausse des salaires bruts. Un alignement sur les prix, comme en 1986 et 1987, même compte tenu d'un « rattrapage » pour la fin de 1988, pourrait réduire d'environ 1,5 milliard de francs les dépenses de l'assurance-vieillesse.

En revanche les dépenses d'assurance-maladie prévues dans les comptes étaient fondées sur l'hypothèse d'une progression de 4,8 % seulement des prestations. Il faut y ajouter le coût des « corrections » du plan Séguin, évalué à 2 milliards de francs en année pleine, et peut-être un accroissement supplémentaire de la consommation médicale dû à l'effet psychologique de ces mesures, et la hausse des dépenses hospitalières entraînée par le relèvement (quasi-inévitable) des cotisations à la caisse de retraite des collectivités locales. Soit au total, 2,5 à 3 milliards de francs de dépenses supplémentaires.

#### Des besoins importants

L'ensemble de ces corrections de trajectoire réduirait de quelque 8,5 milliards de francs le déficit prévisible pour 1989, et le ramènerait à environ 25 milliards de francs : c'est le chiffre que M. André Bergeron avait cité à l'issue de son entretien avec M. Claude Evvin, ministre de la santé et de la projection sociale, le 6 septembre dernier.

Mais ce chiffre représente sans doute le haut de la « fourchette ». Il repose en effet à son tour sur des hypothèses assez optimistes. Côté dépenses, sur une faible revalorisation des retraites et surtout sur une faible croissance des dépenses d'assurance-maladie. En effet les comptes prévisionnels de juillet étaient fondés sur l'hypothèse non seulement d'une hausse des tarifs médicaux alignée sur les prix (donc nettement inférieure à celle de 1986-1988), mais sur « un vigoureux freinage de la croissance de la dotation globale » des hôpitaux publics. Même avec une « bonne gestion » souvent évoquée par les socialistes pendant le gouvernement Chirac, il paraît a priori difficile de faire mieux.

Côté recettes, l'hypothèse envisagée n'est pas moins optimiste. Sans doute depuis cinq ans (à l'exception de l'année 1986), les rentrées de cotisation ont-elles toujours dépassé les prévisions initiales, mais la croissance de la masse salariale en 1988 paraît exceptionnelle. Cela signifie qu'en tout état de cause des mesures de financement de financement importantes restent nécessaires pour 1989 : 25 milliards de francs représentant l'équivalent d'un peu plus d'un point de prélèvement sur l'ensemble des revenus ou que de points de cotisation vieillesse.

D'autre part, quelle que soit la solution choisie - il y a plus d'une façon de combler le « trou », les mesures prises en 1987, comme le « plan Bérégovoy » de 1983 l'ont montré - elle devra intervenir assez tôt. En effet, il restera fort peu de réserves dans la trésorerie de l'ACOSS au début de 1989.

GUY HERZLICH.

- (1) Hausse de 0,4 point de la cotisation d'assurance-maladie et de 0,2 point de celle d'assurance-vieillesse. (2) Il s'agit surtout de l'amélioration du remboursement des médicaments - à vignette bleue - pour les maladies longues et graves prises en charge en totalité par l'assurance-maladie (Le Monde du 20 septembre 1988).

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article sur la politique industrielle de M. Fauroux dans le Monde du 17 septembre. Les fonds régionaux d'aide aux initiatives pour l'emploi (FRIL) sont dotés par l'Etat de 250 millions de francs et non de 250 milliards.

## La réunion des ministres des finances de la CEE en Crète

### La France accepte le schéma Delors d'harmonisation des taux de TVA

Réunis samedi 17 septembre, dans une station balnéaire au nord de la Crète, les ministres des finances de la CEE ont réellement ouvert le dossier sur le rapprochement des taux de TVA. M. Pierre Bérégovoy s'est attaché à atténuer les récentes déclarations, particulièrement négatives, de M. Michel Rocard. De la sorte, la France n'apparaît plus en première ligne dans une affaire extrêmement difficile pour la plupart des gouvernements.

ELOUNDA

de notre envoyé spécial

Commission sait combien la recherche d'un compromis entre les Douze sera longue et complexe. Il y a toujours le refus catégorique du Royaume-Uni à tout rapprochement de la TVA orchestré par la Commission. Considérant que la fiscalité relève exclusivement de la souveraineté nationale, les Britanniques proposent qu'il soit fixé un seul taux (14 % ou 15 %, ce dernier pourcentage étant celui en vigueur outre-Manche), en deçà duquel les gouvernements ne pourraient descendre, le rapprochement devant se faire par le jeu du marché. En fait, la Grande-Bretagne entend éviter une négociation qui pourrait remettre en cause le taux zéro appliqué aux produits de première nécessité.

Bruxelles, deux taux à choisir dans deux fourchettes : un taux réduit (4% à 9%) et un taux dit « normal » (14% à 20%). Le relevé des points de convergence s'arrête là. Chaque gouvernement a manifesté l'intention d'avancer, au cours des pourparlers, des formules telles que le produit actuel de la TVA, soit affecté le moins possible. Autrement dit, chacun va tenter d'engranger des dérogations qui, d'un pays à l'autre, portent sur des secteurs différents.

#### Un schéma très discuté

Comment, dans ces conditions, la Commission va-t-elle pouvoir — comme le lui ont demandé les Douze — « affiner » son projet et introduire la « souplesse » nécessaire, alors que seuls l'Allemagne fédérale, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (excepté la question du taux zéro, jugé contraire aux règles de concurrence de la CEE par la Commission et la Cour européenne de justice) pourraient accepter, d'un point de vue strictement fiscal, le schéma de Bruxelles, sans effectuer des efforts considérables ?

M. Delors a tout de même une bonne raison de se montrer satisfait. Politiquement, il a obtenu l'aval d'une large majorité des Etats-membres et peut ainsi espérer trouver les solutions susceptibles d'aboutir à un compromis. D'autant que, dans son esprit, ce qui compte est la

libération des mouvements de capitaux, décidée pour le 1<sup>er</sup> juillet 1990. Pour le président de l'exécutif de la CEE, le reste suivra, fatalement, même si la question de la TVA était réglée plus tard que prévu. C'est ce qui explique que M. Delors ait refusé de s'engager sur un calendrier.

Le tout est de savoir si les Britanniques le laisseront mener le jeu. M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, n'a-t-il pas affirmé : « Si la commission n'effectue pas de mouvement significatif, le dossier de la TVA s'enlisera ». Pour leur part, les Français doivent nécessairement concilier leur engagement européen et le souci de préserver une certaine souveraineté en matière fiscale, ne serait-ce que pour financer les dépenses publiques.

Sans compter que l'application de taxes communes à la consommation sur le tabac, les boissons alcoolisées et les carburants (droits d'accises) va poser de sérieuses difficultés dans tous les Etats-membres. Les propositions de Bruxelles auront pour effet, d'une manière générale, de diminuer les recettes dans les pays du nord de l'Europe et de les augmenter dans ceux du Sud.

Les hausses envisagées sont considérées par la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, comme « socialement inacceptables ».

MARCEL SCOTTO.

## Au « Grand Jury RTL-le Monde »

### M. Edouard Balladur propose un moratoire de trois mois sur PISF

M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie et des finances, invité du « Grand Jury RTL-le Monde », dimanche 18 septembre, a proposé que majorité et opposition se donnent trois mois pour trouver une solution commune sur l'impôt sur les grandes fortunes et pour réformer l'ensemble de l'imposition sur l'épargne.

Compte tenu de l'argent que détiennent actuellement l'Etat dans ses caisses, l'impôt de solidarité sur le revenu (ISF) « est inutile pour financer le revenu minimum d'insertion, a-t-il déclaré.

« Puisque cet impôt est inutile immédiatement, et sans doute durablement, donnons-nous quelques mois et essayons, majorité et opposition, de trouver une solution pour la session de printemps prochaine et de réformer l'ensemble de l'imposition sur l'épargne. »

Pour lui, c'est « une proposition de consensus ». « S'il faut absolument un impôt sur les grandes fortunes, il faut à tout le moins qu'il soit gagé par une baisse très importante des autres impôts sur l'épargne et sur le patrimoine. »

Évoquant le budget 1989, M. Balladur a jugé que « il manifestait un relâchement, comme si la période des efforts n'était pas terminée ». Pour M. Balladur, des mesures d'abaissement d'impôts sont souhaitables dès 1988. En réaffirmant que l'Etat dispose actuellement de 40 milliards de francs de rentrées fiscales supplémentaires — chiffre contesté par la Rue de

Rivoli, — l'ancien ministre estime qu'« il fallait saisir l'occasion de baisser davantage (une bonne dizaine de milliards de francs) le déficit budgétaire et les impôts ».

Pour 1989, il suggère que le déficit budgétaire soit ramené à moins de 100 milliards de francs et que les baisses d'impôts atteignent 20 à 25 milliards de francs, alors que, selon lui, elles ne seront que de 10 à 12 milliards de francs.

Interrogé sur la nouvelle composition des noyaux stables des sociétés privées, M. Balladur a estimé qu'on assistait à « une tentation permanente de procéder à des renabillisations plus ou moins occultes ».

Il a, par ailleurs, commenté le plan pour l'emploi, présenté cette semaine par le premier ministre, Michel Rocard, en estimant qu'« il allait dans la bonne direction tout en étant toutefois un peu timide ».

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### COSMOS OBLIGATIONS

La Banque ARJIL, avec le concours de grands investisseurs, ouvre le conseil d'administration de la Sicav COSMOS OBLIGATIONS dont le capital atteint 202 millions de francs le 15 septembre.

COSMOS OBLIGATIONS intervient sur le marché obligataire en utilisant des techniques de couvertures modulées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et d'arbitrages entre marchés.

Le conseil d'administration est présidé par : — M. Alain MARCHETEAU, directeur financier de la Compagnie nationale AIR FRANCE.

Les autres administrateurs sont : — M. Yves VILLEGHE, vice-président de la Sicav ; — AÉROPORT DE PARIS, représenté par M. Jacques AMILHAT ; — AIR FRANCE, représenté par M. Alain GIRARDEAU-MONTAUT ;

— CEA, représenté par M. Bernard CELLIE ; — GAN, représenté par M. Daniel FRUCHARD ; — GORITP, représenté par M. François de COLLONGUE ; — HACHETTE, représenté par M. Claude NOBLE ; — MATRA SA, représenté par M. Philippe PECOUT ;

— OFFICE D'ANNONCES, représenté par M. Bertrand CIAVALDINI ; — Banque ARJIL, représenté par M<sup>me</sup> Catherine SINNGE ; — M. Jean-Pierre BRIGOUT, directeur de la Banque ARJIL.

Le secrétaire du conseil est confié à M. Dominique BURDELEY.

La direction générale et la gestion du portefeuille sont assurées par MM. Jean-Paul BRIGOUT et Xavier de MEAUX.

Les souscriptions sont reçues à : — Banque ARJIL, 133, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris ; — BIF, 26, rue Lafitte, 75008 PARIS.

## Air France, TAT et la Poste créent une filiale pour le fret express

La poste ramasse et distribue les petits colis express ; la compagnie régionale TAT les achemine à l'intérieur de la France ; Air France les transporte sur ses lignes internationales ; profitant de cette complémentarité, ces trois partenaires ont décidé de créer une filiale spécialisée dans l'acheminement du fret express international, la Société pour le développement du fret express international (SODEXI).

La SODEXI est dotée d'un capital de 15 millions de francs, réparti entre Air France pour 60 %, TAT

pour 20 % et le holding SOFIPOST pour 20 %.

La complexité entre les trois entreprises est ancienne. Depuis le début de l'aviation civile, Air France et ses ancêtres ont toujours acheminé le trafic postal. TAT et la poste avaient créé une autre filiale commune, la SFMI, qui est commercialisée sous le nom de Chronopost. Enfin, Air France et TAT ont créé ensemble, il y a quatre ans, des services baptisés Air France Express, Domicile Express, et Concorder Express.

## RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS  
PROJET FRANCHISSEMENT DES ENTRÉES  
AVIS DE PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRISES

I. Le gouvernement de la République de Guinée va lancer un appel d'offres sur liste restreinte pour le REMPLACEMENT DE TROIS PONTS METALLIQUES de 33 m, 66 m, 107 m.

Le projet, financé en partie par un prêt de la Caisse Centrale de Coopération Économique, est développé avec l'assistance du C.N.P.S./Direction des Routes, Ministère de l'Équipement et du Logement et de Travaux publics international à Paris. Le présent avis de préqualification a pour objet la sélection des Entreprises ou groupements d'entreprises admissibles à soumissionner.

II. Le marché comprendra 4 lots : — Lot 1 : Fourniture du complément de platelage, de passerelle assurée et de la boulonnerie y afférente. — Lot 2 : Galvanisation à chaud des matériels de platelage, de passerelle, et des matériels de ponts provenant des stocks du C.N.P.S. — Lot 3 : Enlèvement et transport jusqu'au site de mise en œuvre des matériels collés (= 500 tonnes).

— Lot 4 : Réalisation de passages provisoires, démontage des tabliers existants à remplacer, adaptation et remise en état des appuis des futurs ouvrages, construction de tabliers métalliques, rétablissement des acides.

Les entreprises ou groupements devront obligatoirement faire acte de candidature pour les quatre lots indissociables.

III. Le dossier de candidature à fournir par les Entreprises sera rédigé en langue française et devra être conforme au cadre modèle défini par le Ministère des Transports et des Travaux Publics. La Direction Générale des Travaux Publics adressera, à ceux qui en auront fait la demande, un cadre modèle de dossier de candidature, après paiement d'une somme de 120 000 C.F.

Ce dossier pourra également être retiré, contre le paiement d'une somme de 1 500 FRF, auprès de TRANSTEC INTERNATIONAL — TOUR EUROPE 92080 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 7 — FRANCE. Tél. : 47-78-16-60 Telex : 610579 F

IV. Le dossier de candidature devra parvenir avant le 10 novembre 1988 à 15 heures au MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES TRAVAUX PUBLICS, DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS BP 581 — CONAKRY — RÉPUBLIQUE DE GUINÉE.

V. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale des Travaux Publics au Ministère des Transports et des Travaux Publics.

## Renseignements publicités

# Le Monde AFFAIRES

Tél. : 45.55.91.82, poste 4180 et 4107.

# Pan Am U.S. Super Price.\* New York 2990 F

**Jamais Pan Am  
ne vous a offert  
les U.S.A.  
à de si petits prix.**

"Pan Am U.S. Super Price" est un véritable événement. Jamais Pan Am ne vous avait proposé de meilleures occasions pour partir aux États-Unis. "Pan Am U.S. Super Price" est une offre spéciale qui s'étend du 15 octobre 1988 au 9 mars 1989 et qui vous permet de séjourner de 7 à 45 jours en territoire américain.

Petit détail important, le nombre de sièges offerts à ce tarif est limité, aussi réservez vos places dès aujourd'hui.

Demain, il sera peut-être trop tard, alors contactez au plus tôt votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45, l'Amérique à de si petits prix, cela ne se voit pas tous les jours.



New York	2990 F
Boston	2990 F
Albany	3560 F
Hartford/Springfield	3560 F
Buffalo	3560 F
Baltimore	3560 F
Cleveland	3560 F
Cincinnati	3560 F
Detroit	3560 F
Philadelphia	3560 F
Pittsburg	3560 F
Providence	3560 F
Rochester	3560 F
Syracuse	3560 F
Washington, DC	3240 F
Nashville	3800 F
Chicago	3800 F
Charlotte	3800 F
Indianapolis	3800 F
Norfolk	3800 F
Raleigh/Durham	3800 F
Atlanta	4125 F
Austin	4125 F
Dallas/Ft. Worth	4125 F
Houston	4125 F
Miami	3990 F
Minn/St. Paul	4125 F
New Orleans	4125 F
Orlando	3990 F
San Antonio	4125 F
Salt Lake City	4125 F
Tampa/St. Pete	3990 F
Los Angeles	4590 F
San Diego	4590 F
San Francisco	4590 F
Honolulu	5420 F

Prix aller/retour au départ de Paris en classe économie. Offre valable du 15 octobre au 19 décembre 1988 et du 25 décembre 1988 au 9 mars 1989. Supplément de prix pour les voyages effectués les vendredi, samedi, dimanche. Les billets doivent être payés 7 jours avant le départ et dans les 48 heures suivant la réservation. Pas de retour les 23, 24 et 25 mars. Pénalités en cas d'annulation. Pour les autres conditions particulières de vente, contacter votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. \*Super Prix Pan Am pour les U.S.A.

N° 1 sur l'Atlantique.

# PAN AM<sup>®</sup>

هكذا من الأصل

# Économie

## PECHE

### Boulogne-sur-Mer s'affirme comme la plaque tournante européenne des produits de la mer

BOULOGNE-SUR-MER  
de notre envoyé spécial

L'arrivée, le 14 septembre, dans la flottille de pêche industrielle de Boulogne-sur-Mer du grand navire surligneur *Klondyke* (62 millions de francs) pour l'armement Nord-Pécherie qui sera rejoint, dans trois mois, par un autre chalutier identique construit par le même chantier norvégien, pour la société Le Garrec, illustre le renouveau économique du premier port de pêche français. Un renouveau qui ne date que de deux ou trois ans et que se sont plu à souligner, dans une belle unanimité, à la fois le président de la chambre de commerce, M. Pierre Remoloux, et le maire socialiste de la ville, M. Guy Lengagne, au moment où s'ouvrait Boulogne 88, un intéressant salon international de la pêche qui rassemblait quelque quatre cents exposants d'une quin-

zaine de pays. Plus encore que premier port de pêche où sont embarquées chaque année près de 90 000 tonnes de produits de la mer, Boulogne (qui n'est guère concernée directement par le conflit franco-canadien sur les quotas de morue) est avant tout une plaque tournante, un lieu de négoce et d'arbitrage commercial, et un pôle industriel pour la transformation et la valorisation du poisson de première importance en Europe, puisque quelque trois cents entreprises y traitent plus de 250 000 tonnes en provenance certes des pays de la CEE mais aussi d'Islande, de Norvège, du Canada voire d'Argentine ou de Thaïlande (1).

Toute la chaîne du froid est représentée (outre les activités spécifiquement maritimes) depuis les entrepôts et les transports frigorifiques, les usines de salaison ou de fumage du poisson, les ateliers de conditionnement et surtout un secteur qui est appelé à connaître un

développement considérable — les professions des plats cuisinés et de l'alimentation préparée sous vide ou sous forme surgelée.

Selon M. Jean-Claude Hémery, directeur du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM), si, entre 1980 et 1987, la consommation du poisson par les ménages français est passée de 390 000 tonnes à 480 000 tonnes (+ 21 %) celle des produits de la mer surgelés a fait un bond, elle, de 59 %. « Voilà une évolution qu'il faut savoir précéder et suivre au bon moment avec les moyens voulus », a-t-il déclaré. Les industriels et responsables économiques de Boulogne ont devancé son souhait puisqu'ils sont engagés dans un ambitieux programme d'expansion et de création d'emplois, le meilleur exemple en étant la nouvelle gare de marée en construction, qui pourra recevoir simultanément soixante camions frigorifiques et qui n'a pas son équivalent en Europe.

trois ans, sans compter les grandes manifestations internationales rétrospectives de Copenhague dans neuf mois et de Reykjavik en Islande, dans deux ans.

Le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, veut inaugurer le Salon de Boulogne, a estimé que cette émulation était tout à fait saine et a annoncé qu'il soutiendrait toutes les initiatives qui le mériteraient. Dans l'immédiat, il a vigoureusement invité les responsables de Boulogne, de Calais et de Dunkerque à se regrouper dans « une communauté portuaire musclée » face à Anvers, et il a précisé que les aides de l'Etat dans le cadre du prochain contrat de plan tiendraient compte du degré de coopération sur le terrain des responsables des trois ports. Mais on avait quitté là le secteur de la pêche pour celui, 6 combien délicat, de la nécessaire coordination des investissements portuaires pour le trafic des cargos et des car-ferries.

FRANÇOIS GROSCHARD.

### Guéguerre de salons

Les perspectives de consommation de produits de la mer frais et surgelés en France sont telles pour les dix ans à venir que plusieurs grands groupes alimentaires français ou étrangers songent, éventuellement en liaison avec des armateurs et des distributeurs, à mettre en place une stratégie européenne intégrée voire mondiale.

Mais cet engouement donne aussi des ailes à de nombreuses villes du littoral et l'on assiste aux prémices de ce que certains appellent déjà la « guéguerre de salons ». Nantes annonce une manifestation l'an prochain, Lorient (dont plusieurs responsables étaient venus en force à Boulogne) avec, à leur tête, Jean-Maurice Besnard, patron du grand armement Jégo-Quéré, en septembre 1989, Boulogne à nouveau dans

(1) La flottille de Boulogne est composée de dix-huit grands chalutiers de pêche industrielle, cent cinquante navires environ de pêche artisanale de 15 à 24 mètres voire plus, regroupés essentiellement dans la coopérative d'Étaples, et quelque cent vingt embarcations de pêche côtière de moins de 12 mètres.

● Hausse du prix des matières premières importées. — Les prix internationaux des matières premières importées par la France, calculés en francs, ont augmenté de 0,8 % en août par rapport à juillet, atteignant l'indice 156,3 (base 100 en 1978) selon les statistiques mensuelles de l'INSEE publiées le samedi 17 septembre. Calculés en devises, les prix ont baissé de 1,8 %. Le prix des matières alimentaires est en baisse de 1,8 % en francs et de 4,5 % en devises, tandis que le prix des matières premières industrielles est en hausse de 1,8 % en francs et en repli de 0,7 % en devises.

# QUI PAIE VOS IMPAYÉS ?

**V**OS CRÉANCES CLIENTS PEUVENT  
REPRÉSENTER JUSQU'À 40% DE VOTRE  
ACTIF.

NE PAS LES ASSURER, C'EST LAISSER VOTRE ENTREPRISE À LA MÉRCI DE CLIENTS DÉFAILLANTS. CE RISQUE EST MALHEUREUSEMENT BIEN RÉEL. EN 10 ANS, LE NOMBRE DE DÉPÔTS DE BILAN EST PASSÉ DE 12 296 À 30 786. POUR PRÉVENIR CETTE ÉVENTUALITÉ, POUR LIBÉRER VOTRE ENTREPRISE DE TOUT CE QUI POURRAIT COMPROMETTRE SON DÉVELOPPEMENT, LA SFAC VOUS PROPOSE BIEN PLUS QU'UNE ASSURANCE: L'APPUI D'UN VÉRITABLE PARTENAIRE. UN NOUVEAU CLIENT ? NOS ANALYSTES ÉTUDIENT EN PERMANENCE LA SITUATION FINANCIÈRE DE 75 000 ENTREPRISES. UN PROBLÈME DE RECOURS ? LA SFAC SE CHARGE DE GÉRER VOTRE CONTENTIEUX. UNE CRÉANCE IRRÉCUPÉRABLE ? LA SFAC VOUS INDEMNISE. CONTRACTER UNE ASSURANCE-CRÉDIT À LA SFAC, C'EST LIBÉRER DE L'ÉNERGIE, C'EST DONNER À VOTRE ENTREPRISE LES MOYENS D'ALLER DE L'AVANT. POUR TOUT RENSEIGNEMENT, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS.

**SFAC**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSURANCE CRÉDIT  
1, RUE EULER - 75008 PARIS. TÉL. (1) 40.70.50.50.

**L'ASSURANCE D'ENTREPRENDRE**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

# CRÉDIT FONCIER

## D E F R A N C E

Société Anonyme Française (autorisée par décret du 28 mars 1952) au capital de 1 997 129 520 francs  
Siège social : 19, rue des Capucines, PARIS 1<sup>er</sup> - R.C.S. PARIS B 542 029 848 - Code APE : 8 905

**I - EMPRUNT A TAUX FIXE DE 1,5 MILLIARD DE FRANCS REPRÉSENTÉ PAR 300 000 OBLIGATIONS FONCIÈRES DE 5 000 FRANCS NOMINAL**

Prix d'émission : 99,80 % du nominal, soit 4 990 francs par obligation.  
Produit brut de l'émission : 1 497 millions de francs.  
Produit net de l'émission : Évalué à 1 474,5 millions de francs environ après déduction de 22 millions de francs au titre de la rémunération estimée des intermédiaires et 0,5 million de francs de frais légaux et administratifs.  
Date de jouissance et de règlement : 3 octobre 1988.  
Durée totale : 9 ans.  
Durée moyenne : égale à la durée totale pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur amortissement.  
Intérêt : l'intérêt sera payable le 3 octobre de chaque année.  
Les obligations bénéficieront, pendant toute la durée de l'emprunt, d'un taux d'intérêt annuel de 9 %, soit 450 francs par titre.  
Par exception, le premier coupon d'intérêt payable le 3 octobre 1988, calculé forfaitairement, sera de 340 francs et correspondra à un taux de 8,80 % sur la période.  
Taux de rendement actuariel : les conditions d'émission font ressortir un taux de rendement actuariel brut de 8,70 %.  
Amortissement normal : les obligations seront toutes amorties le 3 octobre 1997, par remboursement au pair (5 000 francs chacune).  
Amortissement anticipé : Le Crédit Foncier de France s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement. Il se réserve toutefois le droit de procéder à l'amortissement anticipé d'obligations en effectuant des rachats en Bourse, à toute époque et par tous moyens, notamment par une ou plusieurs offres publiques d'achat ou d'échange.

**II - EMPRUNT A TAUX RÉVISABLE ET A INTÉRÊT TRIMESTRIEL RÉFÉRENCE SUR LE PIBOR TROIS MOIS ÉCHANGEABLE CONTRE TAUX FIXE**

**a) Caractéristiques de l'emprunt**

Montant : 1 500 000 000 F, représenté par 75 000 obligations de 20 000 F nominal assorties de bons d'échange contre des obligations à taux fixe assorties pendant deux périodes distinctes.  
Prix d'émission : 99,80 %, soit 19 980 F par obligation.  
Produit brut de l'émission : 1 498,5 millions de francs.  
Produit net de l'émission : Évalué à 1 478 millions de francs environ après déduction de 22 millions de francs au titre de la rémunération estimée des intermédiaires et 0,5 million de francs de frais légaux et administratifs.  
Date de règlement : 3 octobre 1988.  
Date de jouissance : 15 décembre 1988.  
Durée de l'emprunt : 9 ans et 342 jours.  
Intérêt :  
Échéances. — L'intérêt dû sur ces obligations sera payable trimestriellement à terme échu. La date de paiement de chacun des termes d'intérêt est le deuxième jeudi de chaque trimestre civil ou le deuxième jeudi, lorsque le premier jour du trimestre est lui-même un jeudi.  
Le tableau ci-dessous indique les dates d'échéance des intérêts sur toute la période de vie de l'emprunt :

Année	Mars	Juin	Septembre	Décembre
1989	16	15	14	14
1990	16	14	13	13
1991	14	13	12	12
1992	12	11	10	17
1993	18	17	16	16
1994	17	16	15	16
1995	16	15	14	14
1996	14	13	12	12
1997	13	12	11	11
1998	19	11	10	

Exceptionnellement, le premier coupon payable le 16 mars 1989 sera limité à 70 % x 81/360 x taux de référence établi le 13 décembre 1988.  
Détermination du taux d'intérêt nominal. — Le taux d'intérêt applicable à chaque période trimestrielle est déterminé, en base annuelle de trois cent soixante jours, par la soustraction d'une marge de 0,20 % au taux de référence.  
Ce taux de référence est le TIOP — Taux Interbancaire Offert à Paris ou PIBOR — Paris Inter Bank Offered Rate en francs français à trois mois tel qu'il est établi deux jours ouvrés avant le début de la période trimestrielle concernée, c'est-à-dire le jour de liquidation du contrat PIBOR quatre-vingt-deux jours.  
Ce taux est actuellement publié entre 11 h 30 et 12 heures par Téléco (page 20041) sous l'égide de l'Association Française des Banques ; il est calculé à partir des taux d'intérêt pratiqués à 11 heures par les banques de référence représentatives de la place pour des prêts à trois mois contre effets privés sur le marché interbancaire. Après élimination des taux les plus hauts et des taux les plus bas, le moyenne des taux restants est établie. Celle-ci est une moyenne simple, non pondérée par le montant des transactions correspondantes.  
Calcul du montant de l'intérêt. — Le montant de l'intérêt payable à chaque échéance trimestrielle sera égal au produit du taux d'intérêt défini ci-dessus, par le nombre de jours de la période trimestrielle divisé par trois cent soixante jours et appliqué à la valeur nominale de l'obligation. Ce montant sera, le cas échéant, arrondi au centime supérieur.  
Clause de substitution. — Au cas où, à la date de calcul du taux d'intérêt pour l'une des périodes trimestrielles concernées, le taux de référence n'aurait pu être établi, il y serait substitué le dernier taux de référence publié au cours de la période trimestrielle écoulée.  
Si, dans le cas visé à l'article précédent, le taux de référence ne peut être calculé selon les modalités énoncées à cet article, le taux d'intérêt applicable à la période trimestrielle concernée sera celui qui était applicable à la période d'intérêt trimestrielle précédente.  
Si, à nouveau, à la date de calcul du taux de référence pour la période trimestrielle suivante, le taux de référence ne peut être calculé selon les modalités prévues au premier alinéa de la présente clause, l'émetteur devra, à son choix :  
— Soit proposer aux obligataires de nouvelles conditions, compte tenu de cette situation. Dans ce cas, les obligataires auront la possibilité d'obtenir le remboursement de leurs titres.  
— Soit procéder dans un délai maximum de trois mois au remboursement anticipé des obligations.  
Dans les deux cas, le remboursement sera effectué au pair, augmenté le cas échéant, de la fraction courue d'intérêt jusqu'à la date de mise en remboursement ; cette fraction sera calculée en prenant en considération le dernier intérêt payé.  
Un avis spécial portant sur la connaissance des obligataires la date de remboursement sera publié au Journal Officiel ou, à défaut, dans un journal quotidien de diffusion nationale un mois au moins avant cette date.  
Marge actuarielle :  
Le dernier TIOP à trois mois connu (8,1875 %), publié le 12 septembre 1988, supposé cristallisé à ce niveau pendant toute la durée de l'opération, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de référence de 8,56 %. Sur cette base :  
— les conditions d'émission et de rémunération font ressortir à la date du règlement une marge actuarielle négative de - 0,52 % en cas de non-échange ;  
— en cas d'échange au premier exercice, le taux de rendement actuariel au 3 octobre 1988 de la nouvelle obligation ressort à 8,65 % ;  
— en cas d'échange au deuxième exercice, le taux de rendement actuariel de la nouvelle obligation ressort à 8,55 %.  
Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 10 septembre 1998 par remboursement au pair.  
Amortissement anticipé : Le Crédit Foncier de France s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement. Il se réserve toutefois le droit de procéder à l'amortissement anticipé d'obligations en effectuant des rachats en Bourse à toute époque et par tous moyens, notamment par une ou plusieurs offres publiques d'achat ou d'échange.  
Faculté d'échange contre des obligations à taux fixe :  
A chaque obligation émise est attaché un bon détachable et négociable séparément pouvant, au gré du porteur, être exercé à deux périodes différentes dans les conditions définies ci-après.  
Du 22 mai 1989 au 2 juin 1989 inclus et du 21 août 1989 au 1<sup>er</sup> septembre inclus, les titulaires d'un bon et d'une obligation PIBOR trois mois 1988-1989 pourront demander l'échange de cette obligation contre 4 obligations 8,50 % 1987-2000 de 5 000 F nominal.

NOTE D'INFORMATION

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EMPRUNTS SEPTEMBRE 1988

Note d'information relative à l'émission de deux emprunts d'un montant total de 3 milliards de francs représentés par 300 000 obligations foncières de 5 000 francs nominal et 75 000 obligations foncières de 20 000 francs nominal assorties de bons d'échange.

1. - Echange du 22 mai 1989 au 2 juin 1989

Date de jouissance des obligations nouvelles : 15 juin 1989, après paiement du coupon taux variable.  
Intérêt : 8,50 % payable le 29 août de chaque année. Le premier coupon payable le 29 août 1989 sera majoré pour atteindre 257,50 F par titre nouveau.  
Assimilation : Ces obligations seront assimilées aux obligations 8,50 % avril 1987-2000 à partir du 29 août 1989.  
A partir du 3 juin 1989, les bons ne pourront plus être exercés qu'à la période suivante.

2. - Echange du 21 août 1989 au 1<sup>er</sup> septembre 1989

L'échange sera effectué le 14 septembre 1989 après paiement du coupon taux variable et d'un sur-coupon égal à 488 F par obligation à taux variable.  
Date de jouissance des obligations nouvelles : 29 août 1989.  
Intérêt : 8,50 % payable le 29 août de chaque année et pour la première fois le 29 août 1990.  
Assimilation : Ces obligations seront assimilées aux obligations 8,50 % avril 1987-2000 à partir du 14 septembre 1989.  
A partir du 2 septembre 1989, les bons qui n'auraient pas été exercés perdront toute valeur.

b) Caractéristiques des bons d'échange

Forme : Les bons seront délivrés uniquement sous la forme au porteur, quelle que soit la forme que revêtira l'obligation correspondante. Les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom.  
Dépôt de la demande d'échange : Les demandes d'échange seront reçues sans frais aux guichets du Crédit Foncier de France et des établissements chargés du placement.  
Les porteurs devront présenter leur demande d'échange auprès de l'intermédiaire qui comptabilise les obligations et les bons à leur nom, au plus tard le 2 juin 1989, pour la période du 22 mai 1989 au 2 juin 1989, et le 1<sup>er</sup> septembre, pour la période du 21 août 1989 au 1<sup>er</sup> septembre 1989.  
Admission à la SICOVAM : L'admission des bons aux opérations de la SICOVAM sera demandée.  
Régime fiscal : Les cessions des bons sont soumises au régime fiscal des cessions de valeurs mobilières.  
Rachat des bons : Le Crédit Foncier de France pourra, pendant la période de cotation, racheter à tout moment des bons. Ceux-ci seront annulés et ne pourront être remis en circulation.

III. - DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX EMPRUNTS

Forme des titres : Les obligations pourront revêtir la forme au porteur ou nominative au choix des obligataires.  
Ces obligations seront admises aux opérations de la SICOVAM.  
Les droits des titulaires seront représentés dans un détail d'un mois, par une inscription en compte à leur nom :  
- chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur ;  
- chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.  
Régime fiscal : Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.  
En l'état actuel de la législation, les intérêts perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France seront, sur option des bénéficiaires :  
- soit soumis au prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu majoré de la contribution sociale de 1 %, et pour les produits encaissés du 1<sup>er</sup> août 1988 au 31 décembre 1989, du prélèvement social exceptionnel de 1 % ;  
- soit assujettis à l'impôt sur le revenu et à la contribution complémentaire de 1 %.  
Ces intérêts bénéficieront d'un abatement global sur les dividendes d'actions et les produits d'obligations, fixé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1988, à 15 000 francs pour les contribuables mariés soumis à imposition commune, et à 8 000 francs pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés.  
Garantie des obligations (antérieurement émises ou à émettre) : Le capital réalisé par l'émission d'obligations foncières, d'obligations communales ou d'obligations pour prêts à la navigation, ainsi que les autres ressources que la Société se procure spécialement aux mêmes fins, ne peuvent dépasser respectivement le montant des prêts fonciers, des prêts communaux ou des prêts à la navigation consentis par la Société ; il est procédé, le cas échéant, au remboursement des obligations ou des autres ressources dans une proportion telle qu'elles n'excèdent jamais les capitaux restant dus sur les prêts.  
Les créances provenant de ces prêts sont affectées, par privilège, au paiement des obligations et au remboursement des autres ressources ayant servi au financement des opérations considérées.  
En application de ces dispositions, chacune des obligations de la présente émission, créées en représentation de prêts fonciers, sera gagée par les prêts de cette catégorie consentis par la Société.  
Faculté d'émission ultérieure d'obligations assimilables : Au cas où le Crédit Foncier de France viendrait à émettre ultérieurement dans le public ou auprès d'organismes collecteurs d'épargne, de nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dettes d'amortissement et aux garanties, il pourrait unifier, pour la totalité des obligations, les opérations d'amortissement qui porteraient ainsi, sans aucune distinction, sur l'ensemble des titres unifiés.  
Cotation : L'admission des obligations et des bons d'échange à la Cote Officielle de la Bourse de Paris sera demandée. Les titres seront négociables en Bourse à compter du 5 octobre 1988.  
Publications - Remboursement : Un avis spécial rappelant aux porteurs d'obligations des emprunts la date de remboursement sera publié au Journal Officiel de la République Française un mois au moins avant cette date.  
Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par le Crédit Foncier de France.

Renseignements généraux sur le Crédit Foncier de France

Forme : Le Crédit Foncier de France est une société anonyme française autorisée par décret du 28 mars 1952, dotée d'un statut légal spécial, dont le siège social est situé 19, rue des Capucines à Paris-1<sup>er</sup>, enregistrée au RCS sous le n° Paris 542029848.  
Objet social : Le Crédit Foncier de France a pour objet principal de consentir :  
- des prêts fonciers, soit avec une garantie hypothécaire de premier rang, soit avec une garantie totale de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'une chambre de commerce et de l'industrie ;  
- des prêts aux collectivités publiques ;  
- des prêts à la navigation ;  
et d'émettre en représentation de ces prêts des obligations foncières, communales ou pour prêts à la navigation et de contracter tous autres emprunts spécialement affectés à leur objet.  
Le Crédit Foncier de France intervient également comme auxiliaire des Pouvoirs Publics pour la distribution des primes et le contrôle du respect de la réglementation des prêts conventionnés et du marché hypothécaire.  
Capital : Le capital social d'un montant de 1 997 129 520 francs est réparti entre plus de 70 000 actionnaires. Les principaux actionnaires sont les Assurances Générales de France (5,3 %), la Caisse des Dépôts et les entités qui lui sont affiliées (4,8 %) et l'Union des Assurances de Paris (4,8 %).  
Il n'existe pas de titres donnant accès au capital ni de droits de vote double.  
Dirigeants de la société (au 12 septembre 1988) : Gouverneur : M. Georges Bonin ; Sous-gouverneurs : M. Jean-Claude Colli, M. Michel Euvrard.  
Commissaires aux comptes : SCP Angeli M. et M. nommée pour six ans par l'assemblée générale du 11 juin 1988.  
Cailliau, Dedouit et Associés nommée pour six ans par l'assemblée générale du 11 juin 1988.  
Responsable de l'information : M. Denis Villemain (tél. : 42-44-80-00).

Personnes assumant la responsabilité de la note d'information :

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.  
Le gouverneur, G. BONIN.  
Vu pour vérification en ce qui concerne la situation financière et les comptes de la Société.  
Les Commissaires aux Comptes  
CAILLIAU, DEDOUT ET ASSOCIÉS S.C.P. ANGELI M. ET M.  
Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance 67-833 du 28 septembre 1967, la Commission des Opérations de Bourse a approuvé la présente note d'information la veille n° 88-314 en date du 15 septembre 1988.  
Ouverture de la souscription et notice au BALO du 19 septembre 1988  
SOUSCRIPTION AUPRÈS DES GUICHETS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE  
ET DE LA PLUPART DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Eléments significatifs d'activité depuis trois ans

(en millions de francs)			
Autorisations de prêts	1985	1986	1987
- Fonciers	35 020	38 247	31 210
(dont prêts aidés à la construction)	(32 700)	(35 838)	(28 488)
- Aux collectivités publiques	25	65	586
- A la navigation	-	-	6
Total	35 045	38 313	31 902

Le Crédit Foncier a vu le total du bilan augmenter de 58 % entre 1983 et 1987 en raison des programmes massifs de prêts aidés par l'Etat qu'il a eu pour mission de financer ; la réduction de ces programmes (85 800 logements financés en 1987, 80 000 prévus par la loi de finances pour 1988) ont amené un certain redéploiement de son activité vers des secteurs nouveaux et des opérations moins nombreuses mais à plus forte valeur ajoutée : prêts immobiliers non aidés, prêts aux collectivités locales, crédits promoteurs, etc. Sur les huit premiers mois de l'année, 18 milliards de prêts ont été autorisés (dont PAP = 13,4 milliards), contre 23 milliards durant la période correspondante de 1987 (dont PAP = 19,4 milliards).

Par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt a suscité le remboursement anticipé de 15 milliards de prêts - toutes catégories confondues - occasionnant le versement d'indemnités pour un montant de 123 millions de francs en 1987, et de 13 milliards au cours des six premiers mois de 1988. Pour contrebalancer ces mouvements, des réaménagements de passif ont été entrepris : 6,4 milliards de francs d'emprunts ont été rachetés ou refinancés en 1987, le coût de la restructuration restant à la charge de la société s'élevant à 210 millions de francs. En 1988, exercice pour lequel une provision spécifique de 160 millions a été constituée à ce titre, les opérations de réaménagement se poursuivent ; en particulier, un accord de principe vient d'être conclu avec le système bancaire sur le remboursement anticipé de concours atteignant 30 milliards de francs.

(en millions de francs)			
Collecte de capitaux	1985	1986	1987
Emprunts obligataires publics	11 500	16 500	20 833
Emprunts directs (auprès d'autres institutions financières)	11 674	5 400	1 988
Bons (BMT et BSM)	2 598	3 594	3 060
Emprunts à l'étranger	8 653	4 710	4 703
Total	31 425	32 204	30 285

Principales données financières

(en millions de francs)			
	1985	1986	1987
Situation en fin d'année			
- Total du bilan	281 428	289 982	308 055
- Capitaux propres hors provisions et résultat de l'exercice	1 678	2 296	2 300
- Encours total des prêts	232 476	281 113	271 806
dont encours des PAP	(159 297)	(180 211)	(203 383)
- Encours des emprunts obligataires	84 872	113 381	140 483
- Encours de l'ensemble des emprunts, bons et avances	222 580	247 514	265 578
Résultats annuels			
- Produit d'exploitation	28 017	28 191	30 427
- Produit brut	2 824	2 671	3 321
- Résultats avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 311	1 383	1 568
- Résultat net	187	214	388(1)
- Résultat net par action (en francs)	40,5	30,6	36,4
- Dividende par action (en francs) distribué au titre de l'exercice	32	29	30

(1) Dont 140 millions portés à la réserve spéciale des plus-values à long terme (essentiellement sur cessions de titres de participation, en particulier à la suite de l'introduction en Bourse d'une filiale immobilière).

Principales données financières consolidées (1)

(en millions de francs)		
	1986	1987
Situation en fin d'année		
- Total du bilan	283 286	304 548
- Capitaux propres hors provisions et résultat de l'exercice (dont intérêts des minoritaires)	2 740	2 936
- Encours total des prêts (dont intérêts des minoritaires)	(36)	(44)
- Crédits à la clientèle et prêts à d'autres établissements de crédit	288 363	272 007
- Emprunts obligataires	110 148	141 483
- Encours de l'ensemble des emprunts obligataires, bons et encours des établissements de crédit	241 519	254 819
Résultats annuels		
- Produit d'exploitation bancaire	28 424	31 055
- Résultat consolidé		
- Par le groupe	222	400
- Intérêts des minoritaires	6	9

(1) Établies selon les normes comptables bancaires.

Echéancier de la dette à long et moyen terme au 31 décembre 1987

(en millions de francs)						
	1988	1989	1990	1991	1992	1993 et suiv.
● Emprunts obligataires en France	4 647	4 185	4 270	3 467	4 378	90 483
● Autres emprunts domestiques						
- long terme	2 750	3 063	3 319	3 275	3 290	89 113
- moyen terme	4 313	4 972	2 904	2 095	3 052	5 318
● Emprunts à l'étranger (1)	1 318	536	2 824	7 300	3 738	28 029
Total	13 028	12 788	13 317	16 137	15 257	190 953

(1) Convertis sur la base des parités au 31 décembre 1987. Principale devise d'endettement à cette date : ECU (27 % du total).

Comptabilisation des instruments financiers

1) Parmi les « nouveaux instruments financiers », les seules opérations en cours au 31 décembre 1987 et à la date de la présente note étaient des swaps, pour l'essentiel rattachés à l'endettement en devises (12,2 milliards de francs au 31 décembre 1987). Il est précisé que ces opérations, réalisées pour réduire les risques de taux et de change dans le financement des prêts aidés, s'intègrent dans les mécanismes prévus par les conventions avec l'Etat.  
2) Le Crédit Foncier procède à des ventes de titres à ramiéré, comptabilisées comme de véritables cessions avec, le cas échéant, neutralisation des plus-values théoriques. Les écritures de cession sont inversées lors de la réintégration des titres, jusqu'à laquelle les opérations restent retracées dans des comptes de bons bilan.  
Les titres de placement sont exclusivement comptabilisés au coût historique ou, si elle est plus faible, à la valeur de marché.

Perspectives d'avenir et but de l'émission

La réorientation d'activité signalée précédemment a permis en 1987 aux résultats sociaux de progresser plus rapidement que les encours gérés ; il devrait en être de même en 1988.  
La présente émission a pour but de couvrir les besoins de financement nés de la distribution des prêts nouveaux.  
Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement les résultats ou la situation financière de la Société.

مكذبا من الأصل

# Économie

## Deux rapports de banques mondiales sur les difficultés des pays du tiers-monde

### Le coût du redressement reste élevé en Amérique latine

Le coût de l'assainissement économique, en Amérique latine, reste très lourd. Dans son rapport annuel sur le « progrès économique et social » de cette région, publié le dimanche 18 septembre, la Banque interaméricaine de développement (BID) apporte quelques éléments significatifs. Confrontés à un endettement global de 408 milliards de dollars, les pays latino-américains ont presque tous joué la carte de l'exportation au détriment de la demande interne. Cette dernière a connu entre 1985 et 1987 une progression inférieure de 5,5 % à la production intérieure brute. Quant aux investissements, gage de modernisation et de développement pour l'avenir, ils étaient inférieurs de 25 % à leur niveau de 1980.

C'est sur cette toile de fond qu'il convient d'apprécier la conjoncture « décevante » de 1987 : une crois-

sance limitée à 2,6 % contre 3,6 % en 1986, soit une amélioration marginale de 0,4 % du produit intérieur brut par habitant. Encore faut-il souligner que ce résultat a été atteint grâce à une reprise de 6,4 % de la production agricole assurée pour l'essentiel par le Brésil avec une hausse de 14 %. Le secteur industriel pour sa part ne s'est que modestement amélioré de 2,1 %.

La rigueur budgétaire suivie dans nombre de pays fortement endettés a abouti à la compression non seulement des investissements mais aussi des dépenses sociales. Du moins la vigoureuse demande des pays industriels, sensible à partir du second semestre 1987, s'est-elle traduite pour l'Amérique latine par une vive progression des exportations et un excédent commercial régional de 20,2 milliards de dollars en 1987

contre 17,1 milliards un an auparavant. Ce gonflement des recettes dues aux échanges de marchandises a permis de ramener le déficit de la balance des comptes courants latino-américains à 8,8 milliards de dollars contre 40 milliards en 1981. Comme dans le cas de l'agriculture, cette amélioration découle des situations particulières, en l'occurrence le redressement des comptes extérieurs du Brésil, du Mexique et du Venezuela.

Ces progrès ont malgré tout été insuffisants pour rassurer les investisseurs étrangers. En 1987, l'entrée nette de capitaux se serait élevée à 9,8 milliards de dollars. Compte tenu du poids du service de la dette, l'Amérique latine a, une fois de plus, remboursé plus qu'elle n'a reçu, ces « transferts nets négatifs » étant estimés à quelque 22 milliards de dollars contre 24 milliards un an auparavant. Le Mexique, le Brésil et le Venezuela sont parvenus, en dépit de ce phénomène, à reconstituer des réserves de change, en hausse de 2,7 milliards de dollars pour l'ensemble du continent. La part des arriérés de paiement dans cette évolution, en apparence favorable, n'est pourtant pas à négliger.

Inquiets du retard accumulé par les investissements et par une très forte inflation dans une poignée de pays, les auteurs du rapport tiennent à souligner qu'on ne saurait attribuer à la seule crise de la dette la responsabilité des difficultés économiques de l'Amérique latine. Les crédits trop facilement attribués et utilisés dans la seconde moitié des années 70 ont certes contribué à accumuler une dette aujourd'hui paralysante. Ils ont aussi permis de reporter l'examen de certains problèmes fondamentaux, telles la surévaluation des monnaies ou la persistance de « gros déficits de certains organismes et entreprises publiques ».

### De nouveaux moyens d'action doivent être relayés par d'autres prêteurs

La reprise de la demande des pays industriels a exercé, en 1987, une « impulsion majeure » sur les exportations des pays en développement, indique la Banque mondiale, dans son rapport annuel publié le lundi 19 septembre. Un facteur positif particulièrement sensible en Asie : les importations du Japon en provenance des « nouveaux pays industriels » (1) ont progressé de 50 % en dollars par rapport à 1986. Mais si l'ensemble du tiers-monde a bénéficié, en moyenne, d'une amélioration de près de 8 % de ses recettes à l'exportation, en termes réels 1987 a « encore été une année difficile pour les pays très endettés » comme l'Afrique subsaharienne.

Les progrès réalisés en matière de rigueur budgétaire ou de promotion des exportations ont permis, dans le cas des nations lourdement endettées, de réduire leur déficit extérieur. Les Africains « qui ne sont guère en mesure de comprimer davantage leurs dépenses » n'ont pu en faire autant qu'au prix d'une nouvelle contraction de leurs importations. Et alors que chacun plaide en faveur d'une reprise de la croissance par l'habitant, seule susceptible de répondre de façon saine au problème de l'endettement, « l'épargne et investissement ont beaucoup diminué » au cours de la décennie. Un constat d'échec de la stratégie de la dette qui se traduit dans un autre chiffre : l'ensemble des pays en développement ont remboursé l'an dernier environ 30 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont reçus.

La Banque mondiale est particulièrement sensible à ce phénomène. Pour la première fois, elle participe aux « transferts nets négatifs ». Il lui a été remboursé, en 1987-1988 (2), 1,9 milliard de dollars de plus qu'elle n'a prêté. Ce fait recouvre des cas particuliers comme celui de la Corée du Sud, qui profite de sa récente prospérité pour réduire sa dette. Le Brésil, à lui seul, a payé

600 millions de dollars de plus qu'il n'a reçu, l'Égypte 109 millions. Mais cette tendance reflète également les limites des capacités de prêts de la BIRD avant l'augmentation de son capital, porté cette année à 171 milliards de dollars. Pourvue de nouveaux moyens financiers, l'organisation espère pouvoir augmenter rapidement ses opérations. De 14,8 milliards en 1987-1988, elles devraient atteindre entre 14,5 et 19,5 milliards durant l'exercice 1989 et se situer en moyenne autour de 20 milliards à l'horizon de 1990.

Cet effort en quantité s'accompagne d'une approche plus adaptée aux pays à soutenir. L'Association internationale de développement (AID) spécialisée dans l'aide aux plus pauvres consacra la moitié de ses fonds à l'Afrique subsaharienne et a décidé de ramener à zéro en 1989 la commission dont ses prêts à très long terme sont assortis. Pour les pays à revenus intermédiaires, les délais de grâce seront portés de trois à cinq ans. Les plus endettés se verront enfin attribuer de plus en plus souvent des « prêts d'ajustement structurel » visant à accompagner le coût financier de réformes

de gestion économiques et, surtout, de « prêts d'ajustement sectoriels » destinés, comme leur nom l'indique, à l'assainissement et la promotion de secteurs jugés essentiels au développement stable d'un pays.

De tels prêts à l'« ajustement » ont joué un rôle croissant dans les interventions de la banque. Ils représentaient en 1987-1988 le tiers du total des prêts consentis, proportion portée à quelque 40 % pour les pays très endettés. Consciente des limites de son action, la BIRD appelle les « autres créanciers » à consentir, eux aussi, un effort pour ne pas compromettre les chances de succès de pays qui ont parfois entrepris de « vigoureux programmes » d'assainissement. Le fait que l'essentiel des prêts réalisés en cofinancement avec la banque l'ait été avec des organismes publics ou des institutions multilatérales ne fait que confirmer les réticences du monde bancaire à recommencer à s'engager sur les pays en développement.

(1) Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hongkong.  
(2) Juin 1987-juillet 1988.

#### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### SEMA GROUP

#### SEMA-METRA ET CAP GROUP DEVIENNENT SEMA GROUP

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de CAP GROUP pic qui s'est réunie le 13 Septembre dernier à Londres a adopté pour l'ensemble issu de la fusion entre SEMA-METRA et CAP GROUP, la nouvelle dénomination sociale SEMA GROUP pic.

Les titres de SEMA GROUP sont cotés au Stock Exchange de Londres et au marché au comptant de la Bourse de Paris.

A la suite de cette fusion, SEMA GROUP figure désormais parmi les dix premiers groupes mondiaux de services et d'ingénierie informatiques.

## Merlin Gerin émet des obligations convertibles en actions

pour poursuivre son développement sur les marchés mondiaux de l'équipement électrique, par un important programme d'investissements

MONTANT DE L'ÉMISSION : 1 MILLIARD DE FRANCS

#### Les obligations

- Prix d'émission : F 3000 par obligation.
- Date de jouissance : 7 octobre 1988.
- Durée : 8 ans.
- Intérêt annuel : 6,50%.
- Taux de rendement actuariel brut : 6,50%.
- Amortissement normal : Au pair, en 4 annuités égales à partir du 1/01/1994.

#### Modalités

La conversion des obligations en actions est possible à tout moment à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1988, à raison d'1 action pour 1 obligation. Les actionnaires bénéficient d'une priorité de souscription du 14 au 23 septembre 1988, à raison d'1 obligation pour 6 actions. La souscription est ouverte au public du 24 septembre au 7 octobre 1988. Cotation prévue à la Bourse de Paris.

Souscrire à cette opération permet de choisir à tout moment entre rendement de l'obligation et plus-value de l'action.

la maîtrise de l'énergie électrique



BALD du 12 septembre 1988 Une note d'information (voir COB n° 88-30) en date du 6 septembre 1988 est tenue à disposition de tous au public.

GROUPE SCHNEIDER

### Vos prochains rendez-vous avec l'emploi dans Le Monde

Demain (numéro daté mercredi 21 septembre) : **SECTEURS DE POINTE**

Après-demain (numéro daté jeudi 22 septembre) : **INTERNATIONAL**

Lundi 26 septembre (numéro daté mardi 27 septembre) : **UN AUTRE SUPPLÉMENT ÉCONOMIE**  
Avec des centaines d'offres d'emplois pour les cadres.

**ATTENTION** : ce supplément est publié en cahier séparé. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux.

#### CANDIDATURE A LA SESSION DE SEPT/OCT INSCRIPTION IMMEDIATE

Pour vous ouvrir les grandes carrières du Management  
Hôtelier International  
Paris-Geneve-Londres-New York

### INSTITUT INTERNATIONAL Maxim's de Paris

3 années de Formation Supérieure de Management Hôtelier

Admission : 1<sup>re</sup> année : BAC  
2<sup>e</sup> année : BTS, DUT, DEUG, Licence

(1) 42 66 66 82

MAXIM'S

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
TELEPHONE \_\_\_\_\_

NEUVENTRIDES DATE \_\_\_\_\_  
**MAXIM'S**  
71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - TEL. : (1) 42.66.66.82

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



RÉSULTATS PROVISOIRES DU PREMIER SEMESTRE 1988

Groupes consolidés	VARIATION 88/87	1 <sup>er</sup> SEMESTRE 1988	1 <sup>er</sup> SEMESTRE 1987
Chiffre d'affaires hors taxes	+ 31 %	21 305	16 236
Résultat courant avant impôt	+ 26 %	136,3	107,9
Résultat net part du groupe	+ 11 %	45,2	40,7

(en millions de francs)

Le périmètre de consolidation de 1988 inclut, contrairement à 1987, les sociétés Sodico, Géral et Fol. Réparti par pays, la croissance du chiffre d'affaires s'établit, en monnaies locales, à 38 % en France, 4 % aux Etats-Unis, 31 % en Espagne.

A périmètre comparable, les ventes ont progressé de 13 %. Pour la France, le chiffre d'affaires des hypermarchés a augmenté de 17 %, celui des activités grossistes de 15 %.

Cette augmentation des ventes de gros marque une rupture de pente favorable par rapport aux années antérieures. Elle explique, pour l'essentiel, la croissance du résultat courant avant impôt.

**Le Monde**  
PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4330

**CONCEPT S.A.**

A PRIS LE CONTROLE DE

**C.C.M.C.**

AVEC L'APPROBATION DE LA DIRECTION  
ET L'ACCORD DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
ET DE LA GMF

CEITE OPÉRATION A ÉTÉ RÉALISÉE  
AVEC L'ASSISTANCE DE LA

*Banque Stern*

**BSN :  
RÉSULTATS SEMESTRIELS**

Bénéfice semestriel en forte croissance  
à 1 257 millions FF

Au 30 juin 1988, le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 20,7 milliards de francs contre 18,9 milliards de francs à fin juin 1987.

Pour le premier semestre 1988, le bénéfice net a atteint 1 257 millions de francs contre 558 millions de francs en 1987, soit une progression de 46,5 %, confirmant ainsi les estimations provisoires publiées le 22 juillet 1988. Au 30 juin 1988, le usage brut d'autofinancement s'est élevé à 2 104 millions de francs contre 1 808 millions de francs en 1987.

Le résultat opérationnel après amortissements et avant frais financiers et impôts s'est établi à 2 299 millions de francs contre 1 895 millions de francs pour le premier semestre 1987. La répartition par branches est la suivante :

(en millions de francs)	30-6-1987	30-6-1988
Pâtisseries	318	418
Épicerie	450	498
Biscuits	372	383
Bière	362	414
Ch. cas min.	248	286
Emballage	222	357
Rés. op. bches	1 964	2 356
Frais c. non rép.	(69)	(57)
Rés. op. du Gpe	1 895	2 299

Les résultats consolidés semestriels de BSN ont fait l'objet de contrôles spécifiques des commissaires aux comptes qui ont délivré l'attestation prévue par la loi.

Pour l'ensemble de l'exercice en cours et compte tenu de l'activité du premier semestre, le bénéfice devrait s'établir en très sensible hausse par rapport à 1987.



LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION  
DE LA SICAV BRED INTERNATIONAL

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire réunie le 15 septembre 1988, les actionnaires de la société BRED International, ont décidé de modifier sa dénomination sociale pour celle de :

TRANSCONTINENTS SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT  
A CAPITAL VARIABLE

Cette modification a été soumise par la Banque régionale d'escompte et de dépôts - BRED, promoteur de la SICAV BRED International et dépositaire de ses actifs, qui vient de créer une banque filiale à Luxembourg dont la dénomination sociale est BRED International (Luxembourg) SA.

Ainsi sera évitée toute confusion entre la SICAV de droit français et cette société de droit luxembourgeois.

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution  
des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

**GFF** GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

SON SAVOIR-FAIRE,  
SES ACTIONNAIRES PRESTIGIEUX.

INTRODUCTION AU SECOND MARCHÉ  
DE LA BOURSE DE PARIS  
LE 20 SEPTEMBRE 1988.

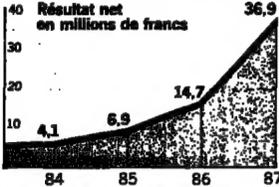


Fondé en 1957 par les principales Compagnies d'Assurances et des Caisses de Retraite, le GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS est une Société de services immobiliers. Ses activités concernent :

- l'administration de biens : gérance, syndic, transactions,
- la construction : bureaux, appartements, locaux d'activités et commerciaux, aménagement urbain, rénovation,
- la gestion administrative et financière de sociétés spécialisées créées par lui.

En 1987, pour les seules constructions neuves, le GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

Des résultats performants.



s'est vu confier pour 2,5 milliards de Francs d'investissements, 65 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 7 000 m<sup>2</sup> de commerces. le plaçant ainsi parmi les plus importants intervenants du marché immobilier français. Sa stratégie de diversification assure une progression régulière de ses produits d'exploitation qui ont été de 145 millions de Francs en 1987 et sont estimés à 171 millions de Francs en 1988.

Procédure de mise en vente de 190 174 actions  
de 50 F de nominal soit 10 % du capital.  
Prix d'offre : 215 F.

Introduceurs : la Banque de Neufville, Schlumberger Mallet,  
le Crédit du Nord et la Société de Bourse  
Jean de Cholet - Gilles Dupont.  
BALO du 5 septembre 1988.

Toute la gamme des services immobiliers.

**Schneider s.a.**  
augmente son capital

pour assurer la croissance  
du groupe et l'expansion de ses filiales Industrielles,  
à partir d'une structure financière forte

ÉMISSION DE 2 455 497 ACTIONS  
À BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les actions

Priorité de souscription pour les actionnaires actuels du 13 au 27 septembre 1988.  
A raison de 3 actions nouvelles pour 11 actions anciennes.  
Prix d'émission : F 435.  
Jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 1988.  
Souscription du public du 28 septembre au 6 octobre 1988.

Les bons de souscription

A chaque action nouvelle est attaché un bon de souscription.  
2 bons permettront de souscrire 1 action au prix de F 450.  
Délai d'exercice des bons : du 20 octobre 1988 au 19 octobre 1991.

Les actions nouvelles ainsi que les bons de souscription et les actions à venir de l'exercice de ces bons feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Cette souscription permet d'exercer à tout moment les bons de souscription pour l'achat d'actions Schneider à un prix fixé d'avance, les bons cotés en Bourse pouvant se valoriser avec la hausse du cours de l'action.



GROUPE  
SCHNEIDER

BALO du 12 septembre 1988. Une note d'information sous CDB n° 88-303 en date du 7 septembre 1988 est tenue gratuitement à la disposition du public.

هكذا من الأصل

# Marchés financiers

سكنا من الاصل

## L'augmentation de capital de la Société des Bourses françaises

- Paiement progressif pour les charges
- Arrivée massive des banques et assurances

Les dirigeants des sociétés de Bourse (ex-charges d'agent de change) ont pris connaissance, lundi 19 septembre dans la matinée, du projet d'augmentation de capital de la Société des Bourses françaises (SBF). Ils se retrouveront le lundi 3 octobre en assemblée générale extraordinaire pour approuver ou non ces propositions qui porteront les fonds propres de la SBF de 325 millions à 1,045 milliard de francs au 1<sup>er</sup> janvier 1989.

Annulé dès le 14 juin dernier pour combler les pertes de 613,7 millions de francs enregistrées sur le Marché à terme international de France (MATIF) et non plus Marché à terme des instruments financiers depuis le mois d'août, ce projet d'augmentation de capital de 720 millions de francs répond à plusieurs exigences. Outre celui de redonner des moyens financiers importants à la SBF, cet appel de fonds permettra d'associer directement - c'est une nouveauté - les banques et les assureurs au marché boursier. D'autre part, pour ne pas trop peser sur les sociétés de Bourse, l'augmentation de capital se fera de manière progressive selon un schéma assez complexe.

Deux types d'actions seront créées, appelées A et B. Les premières sont destinées aux sociétés de Bourse, les secondes aux banques et aux compagnies d'assurances. Sur les soixante et une sociétés de Bourses françaises, seules les quarante-cinq firmes parisiennes et les cinq lyonnaises seront tenues obligatoirement de participer à la souscription de « titres A » de 420 millions de francs - dont 140 millions sous la forme d'avances d'actionnaires.

Les onze ex-charges implantées sur les autres places de province sont

libres d'y participer ou pas. Comme les sociétés lyonnaises, elles pourront, grâce à des bons de souscription, porter leur participation au niveau requis en 1992. En fonction de leur décision, les fonds propres de la SBF pourraient se situer, en 1992, entre 1,1 et 1,2 milliard de francs.

L'émission des actions B apportera 300 millions de francs, en incluant 100 millions d'avance d'actionnaires. Elle sera réservée à huit banques (BNP, Crédit agricole, CCF, CIC, Crédit lyonnais, Indosuez, Paribas et la Société générale), à plusieurs compagnies d'assurances, ainsi qu'à la Caisse des dépôts et consignations. L'entrée au sein de la SBF de ces nouveaux participants, qui auront 25 % des droits de vote, se traduira par la création de quatre nouveaux postes d'administrateur.

Enfin, indépendamment de cette augmentation de capital destinée, selon ses initiateurs, à « l'efficacité de l'instrument de marché », sera constitué un fonds de garantie de 500 millions de francs, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1989.

Toutes ces opérations financières confirment l'entrée en force des compagnies d'assurances et des banques sur un marché qui, voici encore un an, était entièrement contrôlé par les agents de change.

D'ailleurs, l'ouverture du capital de ces dernières, qui devait se faire de façon progressive, devrait être accélérée. Les établissements financiers devraient être autorisés à prendre le contrôle immédiatement des sociétés de Bourse, et non plus à partir de 1990, pour les aider à participer à l'augmentation de capital de la SBF.

D. G.

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général, de base 100 = 28 décembre 1987

9 sept. 18 sept.

Indice général	121,4	123,3
Indice des valeurs	121,7	123,2
Indice des actions	117,4	120,5
Indice des obligations	119,5	123,5
Indice des sociétés	124,6	126,2
Indice des sociétés cotées	126,8	129,1
Indice des sociétés non cotées	121,5	122,3
Indice des sociétés étrangères	128,5	131,8
Indice des sociétés françaises	121,2	123,2
Indice des sociétés européennes	116,2	118,4
Indice des sociétés américaines	65,7	67,0
Indice des sociétés japonaises	62,9	62,1
Indice des sociétés suédoises	120,8	127,9

Base 100 en 1984

Indice général
 2374,2 | 2304,3 || Indice des valeurs | 2381,4 | 2310,4 |
Indice des actions	2321,2	2251,2
Indice des obligations	2423,5	2353,5
Indice des sociétés	2312,1	2242,1

Base 100 en 1982

Indice général
 422,5 | 448,6 || Indice des valeurs | 422,5 | 448,6 |
Indice des actions	422,5	448,6
Indice des obligations	422,5	448,6
Indice des sociétés	422,5	448,6

Base 100 = 31 décembre 1980

Indice général
 119,8 | 120,3 || Indice des valeurs | 119,8 | 120,3 |
Indice des actions	119,8	120,3
Indice des obligations	119,8	120,3
Indice des sociétés	119,8	120,3

Base 100 = 31 décembre 1981

Indice général
 361,7 | 364,5 || Indice des valeurs | 361,7 | 364,5 |
Indice des actions	361,7	364,5
Indice des obligations	361,7	364,5
Indice des sociétés	361,7	364,5

Base 100 = 31 décembre 1987

Indice général
 298 | 297 |

## BRAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variations

(en millions de francs)

8 sept. 1988

Total actif	679 697
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	92 848
ECU	56 817
Autres au Fonds de stabilisation des changes	18 889
Or et autres actifs de réserve à recevoir de Fonds européens de coopération monétaire	74 054
Comptes au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	37 213
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	104 405
Effets en cours de renouvellement	18 211
Total passif	679 697
dont	
Billets en circulation	230 279
Comptes courants des établissements autorisés à la constitution de réserves	53 458
Comptes courants du Trésor public	13 029
Prévisions de liquidités	24 903
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de devises à l'étranger	8 682
ECU à l'usage du Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Reserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 885

Base 100 en 1984

Indice général
 2374,2 | 2304,3 || Indice des valeurs | 2381,4 | 2310,4 |
Indice des actions	2321,2	2251,2
Indice des obligations	2423,5	2353,5
Indice des sociétés	2312,1	2242,1

Base 100 en 1982

Indice général
 422,5 | 448,6 || Indice des valeurs | 422,5 | 448,6 |
Indice des actions	422,5	448,6
Indice des obligations	422,5	448,6
Indice des sociétés	422,5	448,6

Base 100 = 31 décembre 1980

Indice général
 119,8 | 120,3 || Indice des valeurs | 119,8 | 120,3 |
Indice des actions	119,8	120,3
Indice des obligations	119,8	120,3
Indice des sociétés	119,8	120,3

Base 100 = 31 décembre 1981

Indice général
 361,7 | 364,5 || Indice des valeurs | 361,7 | 364,5 |
Indice des actions	361,7	364,5
Indice des obligations	361,7	364,5
Indice des sociétés	361,7	364,5

Base 100 = 31 décembre 1987

Indice général
 298 | 297 |

## L'affaire des « agios » et l'AFB

L'Association française des banques (AFB) trouve des motifs de satisfaction dans un sondage sur les relations des usagers avec leur banque, réalisé par l'Institut national de la consommation, malgré le caractère négatif de ces résultats.

Dans cette enquête, l'INCC révélait que les Français étaient, en majorité, opposés aux chèques payants et à la tarification des services bancaires et que deux sur trois se déclaraient prêts à changer de banque. Pour le président de l'AFB, M. Dominique Chabillon, qui vient d'être reconduit dans ses fonctions pour deux années supplémentaires, il apparaît, d'une part, que « l'information sur les services et les coûts » satisfait les particuliers dans la mesure où 80 % d'entre eux partent, que les Français « tendent à considérer les banques comme une entreprise et non plus comme un service public ».

Sur les contreparties, le président de l'AFB remarque que « les clients ne sont pas opposés à une éventuelle facturation des services pour peu que le crédit soit moins léger ».

Sur le problème du trop payé par les particuliers en matière d'agios bancaires et soulevé par la presse au mois d'août, M. Chabillon a indiqué que l'AFB avait « pris acte de ce revers » et qu'elle « travaillera avec les banques et les pouvoirs publics ».

## TOKYO, 19 sept. ↑

Légère avance

Sans grande conviction, la Bourse de Tokyo a progressé, lundi, dans un marché calme. L'indice Nikkei a gagné 34,62 points, soit 0,12 %, à 27 901 points. Vendredi, cet indice avait progressé de 60,71 points.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. Mais ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.



# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TELEMATIQUE
2 Démission du gouvernement en Islande. 3 Après le nouveau coup d'Etat en Haïti. 4 La visite de M. Dumas à Prague. 6 La Birmanie semble plonger dans la guerre civile. 7 La fin de la visite du pape en Afrique.	8 M. Le Pen à la Fête des « Bleu Blanc Rouge ». 10 M. Balladur au « Grand Jury RTL-Le Monde ». — M. Mitterrand à Cluny. 12 La préparation des élections cantonales.	14 Un entretien avec M <sup>me</sup> Dorfhac, secrétaire d'Etat à la famille. — Les conséquences socio-économiques du SIDA sur l'Afrique. 18 à 20 Les XXI <sup>e</sup> Jeux olympiques à Séoul.	22 Les Soldats, de Zimmermann, à Strasbourg. — Quinze concerts de Pierre Henry. 23 Betty Carter au Festival d'Albi. — La III <sup>e</sup> Biennale internationale de la danse à Lyon. 27 Communication.	28 La réunion des Douze en Crète. — Le déficit de la Sécurité sociale. 30 Boulogne-sur-Mer s'affirme comme la plaque tournante européenne de la pêche. 32 Deux rapports sur les difficultés du tiers-monde. 34-35 Marchés financiers.	Abonnements ..... 22 Annonces classées .. 41 à 65 Campus ..... 20 Carnet ..... 20 Loto et Loto sportif ..... 26 Météorologie ..... 26 Mots croisés ..... 28 Radio-Télévision ..... 26 Spectacles ..... 24	• Petits ou gros porteurs, le nouveau marché Bourse est en plein essor. • Le marché de l'art sur internet ..... ARTLINE 36-15 tapes: LEMONDE • LES JEUX OLYMPIQUES EN DIRECT. 36-15 tapes: LM

## Le RPR vainqueur des élections législatives partielles de l'Oise

BEAUVAIS  
de notre correspondant

Le sort de la gauche dans la première et la deuxième circonscription de l'Oise dépendait de l'importance de la participation au second tour. Une plus forte mobilisation du corps électoral (+ 7,95 points dans la première circonscription et + 6,38 dans la deuxième), qui a profité à tous les candidats, n'a cependant permis ni à M. Walter Amstutz ni à M. Guy Vadepied de l'emporter, là où M. Mitterrand avait obtenu le 8 mai respectivement 59,67 % et 56,02 % des suffrages exprimés.

Les deux candidats socialistes n'ont pas réussi à mobiliser suffisamment les électeurs, ni sur « l'injustice » de l'annulation de leurs bulletins au mois de juin, ni sur leur connaissance du terrain, ni sur « l'argent de leurs adversaires », ni sur la personne du président de la République, ni, enfin, sur les bienfaits de l'action du gouvernement vantés encore mercredi par M. Pierre Mauroy, en visite à Beauvais.

Dans la deuxième circonscription, le président du conseil général, M. Mancel, ébranlé par l'affaire de juin, trouve, dans sa victoire, un sérieux appoint à la veille des élections cantonales dans lesquelles il s'est impliqué personnellement en menant campagne pour les candidats de la « majorité départementale ».

Dans la première circonscription, le revers est particulièrement amer pour le maire de Beauvais. Au soir du 5 juin, M. Amstutz pouvait raisonnablement espérer gagner au second tour, face à l'ancien suppléant de M. Marcel Dassault, M. Guy Dessart, évincé ensuite par ses amis politiques. Il avait obtenu 44 % des suffrages contre 37,55 % à son adversaire. La famille Dassault, devant laquelle il échoue pour la troisième fois, est décidément un obstacle infranchissable pour le maire de Beauvais, dont la position se trouve ce soir quelque peu affaiblie dans sa ville, où l'on prête au petit-fils l'intention de se présenter aux municipales.

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 septembre

**Consolidation**  
Le mouvement de consolidation observé en fin de semaine se poursuivait lundi dans la matinée à la Bourse. L'indice instantané gagnait 0,3 % à l'issue des premiers échanges. Les plus fortes hausses étaient enregistrées par Essilor ADP (+ 4,6 %), UFB (+ 3,7 %), SCREG (+ 3,7 %) et CFAO (+ 3,6 %). En baisse, on notait OFF (- 3,4 %), BP France (- 3,1 %), Skis Rossignol (- 3 %) et Michelin (- 2,5 %).

Le numéro de « Monde » daté 18-19 septembre 1988 a été tiré à 507 993 exemplaires.

**TISSUS D'AMEUBLEMENT, NOTRE PLUS FORT ARGUMENT COMMERCIAL: COMPAREZ!**  
Vivre la vraie concurrence. Celle qui éclaire, informe totalement sur les articles proposés. Un tissu, c'est à la fois une qualité, une création, un aspect, un usage et un prix. Dans votre intérêt, vérifiez tous ces points avant de vous décider et vous ferez alors un bon achat. Voilà pourquoi, nous vous conseillons de « comparer ».

**RODIN**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS  
A B C D E F G

M. Olivier Dassault a accompli un parcours fulgurant. 18 août-18 septembre, trente jours séparant sa candidature de son élection. 1958-1988, trente ans séparant la première élection de Marcel Dassault (élu dans l'Oise continuellement jusqu'à sa mort en 1986) de celle de son petit-fils. L'intergène n'aura duré que deux ans.

Comment s'explique un tel succès ? Le nom, c'est incontestable. Dans la circonscription, il évoque de caducés fabuleux contribuables. Une personnalité, un homme jeune, sans passé politique, avenant. Une campagne enfin, c'est sûr, qui a su habilement jouer de la mémoire, des rêves, de l'héritage et de... la générosité pour mettre entre parenthèses le jeu politique traditionnel.

JEAN-MARIE DERROY.

2<sup>e</sup> circ. (Beauvais N-E, N-O).  
Inscr., 66 177; vot., 48 858; abst., 26,17 %; suffr. expr., 47 792. MM. Olivier Dassault (RPR), c.m. de Paris, 24 683 voix (51,64 %), ELU; Walter Amstutz (PS), c.r., c.g., m. de Beauvais, anc. prés. du cons. rég. de Picardie, 23 110 (48,35 %).

Rappel du 1<sup>er</sup> tour : inscr., 66 205; vot., 44 256; suffr. expr., 43 545. MM. Dassault, 20 792; Amstutz, 17 612; Claude Aury (PCF), 2 507; Georges Toutain, Verts, 1 349; Claude Angelelli, FN, 1 285.

2<sup>e</sup> circ. (Beauvais S.-O.)  
Inscr., 66 838; vot., 43 861; abst., 34,37 %; suffr. expr., 42 724. MM. Jean-François Mancel (RPR), prés. cons. gén., 23 229 voix (54,36 %), ELU; Guy Vadepied (PS), m. de Méru, a.c.r., a.c.g., 19 495 (45,63 %).

Rappel du 1<sup>er</sup> tour : inscr., 66 850; vot., 39 606; suffr. expr., 38 619. MM. Mancel, 18 944; Vadepied, 15 064; M<sup>me</sup> Solange Schmitt-Trécant (PCF), 2 697; Katherine d'Herbais, FN, 1 914.

## M. OLIVIER DASSAULT

M. Olivier Dassault est né le 1<sup>er</sup> juin 1951, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Après des études au lycée Janson-de-Sailly et au lycée Saint-Louis à Paris, il est entré à l'École de l'air d'où il est sorti ingénieur d'Etat et pilote d'avion, puis il a soutenu une thèse de doctorat d'informatique de gestion. Outre le séminaire qu'il anime à HEC, le nouveau député de l'Oise travaille avec son père, M. Serge Dassault, après avoir dirigé pendant quelque temps une agence de communication (Olivier Dassault international communication). Au sein du groupe Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, il s'occupe tout à la fois de la vente et de la maintenance des Falcon, respectivement au sein de la direction internationale des ventes de la société et de sa filiale Europe Falcon Service.

Membre du comité central du RPR, M. Olivier Dassault siège depuis 1978 au conseil municipal de Paris, où il représente le 12<sup>e</sup> arrondissement.

• La composition de l'Assemblée nationale. — Les 577 sièges de l'Assemblée nationale, désormais tous pourvus, sont ainsi répartis : 275 PS et app., 132 RPR et app., 90 UDF et app., 40 UDC et app., 25 PC et app. et 15 non inscrits (dont 1 FN).

**Le Monde ÉCONOMIE**  
La France et l'Asie Pacifique  
La faiblesse de la présence française  
La création d'une monnaie européenne  
Un allègement de la contrainte extérieure pour la France  
Le développement à l'étranger  
Quand le Vietnam déçoit  
La chronique de Paul Fabra  
Qui retrouvera le fil conducteur ?  
(Lire le supplément dans notre deuxième cahier disponible seulement en métropole)

## Israël s'approprierait à lancer un satellite

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

Israël se prépare à rejoindre un club très fermé, celui des rares pays — moins d'une dizaine — disposant d'une fusée assez puissante pour placer un satellite sur orbite spatiale. L'information était donnée par certains, dimanche 18 septembre, par nombre de médias israéliens, certains laissant entendre qu'un tir expérimental devait même avoir lieu prochainement. Côté officiel, on se garde de démentir ou de confirmer; de même était-on resté silencieux lorsque l'hebdomadaire américain *Time* fit état, le premier, le 29 août, de cette évolution du programme spatial israélien.

De l'avis de tous les experts, ce serait une remarquable performance technologique — et, surtout, militaire. Car l'objet de ce programme de lanceurs serait de placer sur orbite un satellite espion des forces armées. A en croire les spécialistes israéliens, l'acquisition par les pays arabes d'un important arsenal de missiles sol-sol porteurs d'armes chimiques impose au gouvernement de Jérusalem de développer un système d'alarme des plus perfectionnés.

De ce point de vue, expliquait M. Gérard Steinberg, un scientifique interrogé par la radio, Israël dispose de plusieurs atouts pour concevoir un satellite de renseignements à 100 % israélien : ses connaissances extrêmement avancées dans les domaines de l'optique et de l'informatique spatiales. En tout état de cause, il ne pourrait s'agir que d'un petit satellite opérant sur orbite basse (seulement susceptible de donner des informations deux fois par jour); la mise en place d'un véritable réseau de satellites de renseignements ressemblant à ceux des grandes puissances est hors de la portée financière et technique d'Israël.

La vraie difficulté, c'est le lanceur, c'est-à-dire la capacité à mettre au point une fusée suffisamment puissamment et politiquement des informations collectées par les satellites américains et que les Etats-Unis veulent bien transmettre au gouvernement de Jérusalem. Or, comme le rappelle encore dimanche le général Mordechai Gur, ancien chef d'état-major, les autorités israéliennes se sont plaintes à plusieurs reprises de n'avoir reçu ces renseignements américains que de manière incomplète ou tardive.

Parallèlement, Israël poursuit la mise au point d'un satellite de télécommunications à usage exclusivement civil — appelé Amos — et qui devrait être lancé au début des années 90 par l'Agence spatiale européenne.

AL Fr.  
(1) Le Jéricho a été conçu, dans les années 60 et 70, avec l'assistance de Dassault-Breguet, qui a construit pour Israël un missile sol-sol, le MD620, et sa version plus puissante, le MD660.

## Sur le vif Très cher grand maître

Vous avez vu Apostrophes, vendredi soir ? Terrible, non ? D'une cruauté dans la satire involontaire des mœurs littéraires rarement atteinte à la télé. Le *Bibéte show*, c'est bien à côté. Florent avait planté ses caméras dans la salle à manger des Goncourt. Invité d'honneur, le président du jury, René... pardon, Hervé Bazin, il vient de sortir un bouquin plus ou moins autobiographique, *Le Démon de ma vie*, ou comment épouser et engrosser une jeunesse à soixante-dix-sept ans.

Et maintenant, cher grand maître, on va demander aux autres invités, tous candidats au prix, ému, haletant, ce qu'ils pensent de votre roman. Allez-y, messieurs Labro, Besson, Orsenna et Lévy. Et, surtout, ne vous gênez pas. Pour y aller, ils y sont allés à la soupe. Pas gênés pour deux sous. Ils se bousaillent, ils s'embrassent sur le voisin : c'est plus qu'admirable. C'est fabuleux, un pur chef-d'œuvre ! D'une humanité, d'une lucidité, d'une sensibilité incomparables, c'est vrai, mais pas, les autres l'ont pas dit, c'est aussi d'une immense drôlerie. Quelle plume, quel talent, quel génie !

Pépé Bazin, gros crapaud aux yeux mi-clos, laissait monter à lui ces connaissances flagorantes, sans papier mot.

C'était d'autant plus farce que Bernard Henry-Lévy, très en beauté (ou tu vas, dis chéri, pour ton brushing ? chez Desmange ?) et Patrick Besson (se sont identifiés, sans vergogne, aux héros de leurs livres. A Baudelaire et à Pouchkin, ils ont dû s'écraser de honte dans leurs tombes, ces princes de l'impermanence, de la provocation et du dandyisme iconoclaste.

Moi, Baudelaire, je l'entends d'ici : Votre prix, je le complais. Il n'a couronné que des croûtes depuis sa création. On se fout de vos érections et du fait que votre rejeton est le grand-oncle de votre arrière-petit-fils. Vous parlez de calamiteux, ne sara pas étonné que par le fait qu'il s'est fait tondre les cheveux. Encore faut-il regretter que ce ne soit ni un vert ni un violet. Et si, après ce que je vous ai sorti, vous ne me donnez pas votre voix, au moins tout le monde saura pourquoi !

CLAUDE SARRAUTE.

## Pologne Le premier ministre a présenté la démission de son gouvernement

Varsovie, (AFP). — Le premier ministre, M. Zbigniew Messner, a présenté la démission de son gouvernement, lundi matin 19 septembre, devant la Diète (Parlement), réunie en session à Varsovie, qui avait sévèrement critiqué sa gestion du pays, à la suite des grèves du mois d'août.

M. Messner, membre du bureau politique du PC polonais (POUP), occupait le poste de premier ministre depuis novembre 1985, succédant au général Wojciech Jaruzelski.

Dans un discours retransmis à la radio, le premier ministre a déclaré, avant d'annoncer la démission de son cabinet, que « pour mener à bien les réformes, le gouvernement doit bénéficier d'un crédit de confiance ».

La Diète, réunie depuis lundi matin à Varsovie, avait demandé à M. Messner de « procéder à un profond remaniement gouvernemental », critiquant la manière dont le gouvernement avait mené les réformes dans le pays. Elle

avait chargé une commission de rendre un rapport sur « les activités du gouvernement ». Les syndicats officiels (OPZZ) avaient de leur côté réclamé à plusieurs reprises la démission du premier ministre.

Une démission en bloc du gouvernement est un fait sans précédent en Pologne depuis 1945. Il n'est toutefois pas exclu, estiment les observateurs, que M. Messner puisse se succéder à lui-même pour former un nouveau cabinet.

Sans nier les carences relevées contre son gouvernement, M. Messner a estimé qu'il s'agit de « phénomènes existant depuis des décennies, mais qui n'ont éclaté au grand jour que récemment ». « Les gouvernements partent, les problèmes restent », a-t-il lancé après avoir affirmé qu'il existait au sein des instances suprêmes du pouvoir des « contradictions » et des « divergences d'opinion » qu'il « ne fallait pas occulter, mais chercher à surmonter ».

**Faites une affaire avec un de nos derniers modèles 88!**

**Nous vous proposons :**

- 104 Style Z Gris fumé métallisé
- 205 XR T24 et 1360 cm<sup>3</sup> Blanc, Gris Winchester
- 205 XT-T0 Gris graphite
- 205 GTI T5 et 1300 cm<sup>3</sup>
- 205 GRD et SRD\*
- 305 GLS Diesel Gris Futura, Gris Winchester
- 309 XS Rouge Vallelunga
- 309 GR Beige Thesti
- 309 GTI Gris graphite, Rouge Vallelunga
- 505 GRD Bleu glacier
- 405 GR et SR 1.9i\*

**NEUBAUER**  
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

**9 % SUR VOITURES NEUVES TOUTES MARQUES**  
FINANCEMENT 100 % — LIVRAISON RAPIDE  
Auprès de concessionnaires français  
**CENTRA-K (1) 69.09.55.55**  
14, av. de la Grande Armée - 75017 Paris  
34, av. Charles de Gaulle - 93380 Chilly

**NICOLL**  
La tradition anglaise du vêtement  
vous propose  
**COSTUME 3050F**  
à vos mesures  
à Paris 29 rue Tronchet depuis 1829

**TOUT SUR LES JEUX OLYMPIQUES**  
RECORDS A BATTRE  
RÉSULTATS  
EN DIRECT  
36.15 LMI